



Mise en œuvre par
giz Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

République du Sénégal



**DIAPOL-CE (Dialogue Politique et Gestion des
Connaissances sur les Stratégies de protection du climat)
SEDHIOU**



**Étude diagnostique, de ciblage,
Et d'analyse des besoins en formation des groupements de promotion
féminine pour l'exploitation et la valorisation des
Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) dans la région de Sédhiou**

Sommaire

Table des matières

| | |
|--|----|
| SOMMAIRE | 3 |
| LISTE DES TABLEAUX | 5 |
| LISTE DES GRAPHIQUES..... | 6 |
| SIGLES ET ACRONYMES | 7 |
| CHAPITRE I. RÉSUMÉ ANALYTIQUE..... | 8 |
| 1. CONTEXTE | 8 |
| 2. OBJECTIF DE LA MISSION | 10 |
| 3. RÉSULTATS CLÉS DE L'ÉTUDE | 10 |
| 3.1. <i>Les Constats</i> | 10 |
| 3.1.1. <i>Une démarche de la formation professionnelle ponctuelle</i> | 10 |
| 3.1.2 <i>Une dynamique négative des écosystèmes forestiers de la région</i> | 11 |
| 3.1.3. <i>Un réel potentiel économique de la zone :</i> | 13 |
| 3.2. <i>Propositions de recommandations</i> | 13 |
| II LA DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE | 18 |
| 1. ORGANISATION DU TRAVAIL | 18 |
| 1.1 <i>Réunion de briefing interne</i> | 18 |
| 1.2. <i>Affinement de la méthodologie</i> | 18 |
| 1.3. <i>Rappel du ciblage géographique effectué par le projet à Sédhiou</i> | 18 |
| 2. OPÉRATIONNALISATION DE LA DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE | 19 |
| 2.1 AMÉNAGEMENT DE LA PLATEFORME ET DISPOSITIF DE COLLECTE | 19 |
| 2.2 COLLECTE ET ANALYSE DES DONNÉES : | 19 |
| 2.3 ANALYSE DES DONNÉES ET RAPPORTAGE..... | 20 |
| 2.4 TYPOLOGIE DES ENTREPRISES DE TRANSFORMATION DES PRODUITS DANS LA RÉGION DE SEDHIOU | 21 |
| 3. REVUE DOCUMENTAIRE | 23 |
| 4. TENUE DES RENCONTRES AVEC LES STRUCTURES ADMINISTRATIVES ET TERRITORIALES AU NIVEAU LOCAL | 23 |
| 5. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE DES FOCUS | 25 |
| 6. COLLECTE DE DONNÉES | 26 |
| 6.1. <i>Collecte quantitative</i> | 26 |
| 6.1.1 <i>Le choix des enquêteurs</i> | 26 |
| 6.1.2 <i>Formation des enquêteurs</i> | 27 |
| 6.2. <i>Collecte qualitative</i> | 27 |
| CHAPITRE III : PRÉSENTATION DU PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION DE SÉDHIOU | 29 |
| 1. PROFIL SOCIOÉCONOMIQUE DE LA ZONE | 29 |
| 1.1. <i>Présentation de la région de Sédhiou</i> | 29 |
| 1.2. <i>Localisation et contexte géographique</i> | 29 |
| 1.3. <i>Types de sols</i> | 30 |
| 1.4. <i>La faune et flore de la région</i> | 31 |
| 1.5. <i>Données climatologiques</i> | 32 |
| 1.6. <i>Données hydrographiques</i> | 32 |
| 1.7. <i>Caractéristiques démographiques de la région</i> | 32 |

| | |
|---|------------|
| 1.8. Accessibilité à l'Éducation et la Formation professionnelle | 36 |
| 2. ANALYSE DES ACTIVITÉS PRODUCTIVES ET POSITION DES GROUPEMENTS DE FEMMES DANS L'ÉCONOMIE RÉGIONALE | 37 |
| 2.1. Caractéristiques de l'emploi et du chômage dans la région | 37 |
| 2.2. Agriculture et transformation des produits locaux forestiers non ligneux : atouts et potentialités | 38 |
| 2.3 Élevage | 40 |
| 2.4 Le commerce..... | 41 |
| 2.5 La Transformation de produits locaux | 42 |
| 2.6 L'artisanat..... | 42 |
| CHAPITRE IV PRESENTATION DES RESULTATS DE L'ETUDE | 44 |
| LES CONSTATS 44 | |
| 1.1. Une démarche de la formation professionnelle ponctuelle..... | 44 |
| 1.2 Un réel potentiel économique de la zone :..... | 45 |
| 1.3 Une dynamique négative des écosystèmes forestiers de la région | 48 |
| 1.4 La production variée des PFNL alimentaire..... | 52 |
| 1.5 Une Transformation artisanale des PFNL alimentaires forestiers..... | 55 |
| 1.6 Une commercialisation des PFNL alimentaires orientée vers le marché local | 56 |
| ANALYSE TYPOLOGIQUE DES ENTREPRISES ET DE LEURS BESOINS..... | 57 |
| RECENSEMENT DES GIE | 58 |
| 2.2 Répartition par âge et par sexe | 60 |
| 2.4 Taille des GIE | 61 |
| 2.5 Formalités Juridiques | 64 |
| 2.6 Les produits Agroforestiers transformés | 65 |
| 2.7 Approvisionnement en matières premières..... | 67 |
| 2.8 Les quantités produites | 67 |
| 2.9 Contraintes du secteur de la transformation des PFNL | 69 |
| 2.10 Besoins en formations..... | 69 |
| 2.11 Synthèse des besoins et recommandations..... | 70 |
| 1.1.2.11.1 Les champions | 75 |
| 2.11.2 Les lions | 77 |
| 2.11.3 Les dauphins..... | 78 |
| 2.11.4 Les espoirs..... | 79 |
| 2.11.5 Les apprentis et écosensibles..... | 83 |
| 3. PROPOSITIONS D'ACTIONS | 84 |
| 3.1. Une formation qualifiante et certifiante transversale..... | 84 |
| 3.2 Accompagnement en unité de séchage par département..... | 85 |
| 3.3 Mise en place d'un Fond d'appui en équipements de base | 86 |
| 3.4 Appui en table de séchage pour les unités transformatrices des produits locaux | 86 |
| 3.5 Appui au développement des « Espoirs » et des Dauphins..... | 87 |
| 3.6 Appui au développement des « Dauphins » | 87 |
| 3.7 Contrat de progrès | 88 |
| 4. PROGRAMME DE FORMATION | 89 |
| 5. CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE | 93 |
| 6. BASE DE DONNÉES GÉOSPATIALE | 94 |
| CHAPITRE IV. CONCLUSIONS & RECOMMANDATIONS | 95 |
| A. LES CONSTATS :..... | 96 |
| B. RECOMMANDATIONS | 96 |
| V. ANNEXES | 99 |
| ANNEXE 1: Outils de collecte..... | 100 |
| ANNEXE 2 LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES..... | 105 |
| ANNEXE 3. GUIDE D'ENTRETIEN ELUS LOCAUX..... | 111 |
| ANNEXE 4. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES | 112 |

Liste des tableaux

| | |
|--|-----|
| Tableau 1 : Superficie en hectare et en pourcentage de l'occupation des sols en 1987 | 49 |
| Tableau 2: Superficie en hectare et en pourcentage de l'occupation des sols en 1999 | 49 |
| Tableau 3: Superficie en hectare et en pourcentage de l'occupation des sols en 2018 | 49 |
| Tableau 4: Les PFNL avec leurs noms scientifiques | 53 |
| Tableau 5 :les dérivés des PFNL et mode de transformation..... | 55 |
| Tableau 6 : Echelle de prix des PFNL..... | 57 |
| Tableau 7. GIE dont la taille est comprise entre 10 et 24 personnes..... | 62 |
| Tableau 8. Quantités de matières premières transformées par an | 67 |
| Tableau 9: Programme de formation des GPF évoluant dans le secteur de la transformation..... | 89 |
| Tableau 10. ANNEXE | 101 |

Liste des graphiques

| | | |
|---------------|--|---|
| Graphique 1. | Carte de la région de Sédiou..... | 30 |
| Graphique 2. | Répartition en pourcentage de la population de la région de Sédiou par département selon le sexe | 32 |
| Graphique 3. | Rapport de masculinité par département..... | 33 |
| Graphique 4. | Indice synthétique de fécondité..... | Fehler! Textmarke nicht definiert. |
| Graphique 5. | Mortalité infanto-juvénile par région | 36 |
| Graphique 6. | Répartition par sexe des chef.fes d'entreprise..... | 61 |
| Graphique 7. | Répartition par âge des chef.fes d'entreprise | 61 |
| Graphique 8. | Proportion des GIE disposant de NINEA | 65 |
| Graphique 9. | Proportion des GIE appartenant à un réseau | 65 |
| Graphique 10. | Les produits offerts par les GIE | 66 |
| Graphique 11. | Proportion des GIE disposant de FRA | 66 |
| Graphique 12. | Lieux d'approvisionnement en matières premières..... | 67 |
| Graphique 13. | Les besoins en formation | 70 |
| Graphique 14. | Typologie de formation | 70 |

Sigles et acronymes

| | |
|---------------|--|
| ANSD | Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie |
| BNSF | Bourses Nationales de Sécurité Familiale |
| CE | Chef d'entreprises |
| CMU | Programme National de « Couverture Maladie Universelle » |
| CTR | Comités Techniques Régionaux |
| DGPSN | Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale |
| DPES | Document de Politique Économique et Sociale |
| DSRP | Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté |
| EDS | Enquête Démographique et de Santé-Continue |
| IDEN | Inspection départementale de l'éducation nationale |
| IMF | Institution de microfinance |
| INPS | Initiative Nationale pour la Protection Sociale des groupes vulnérables |
| OMD | Objectifs du Millénaire pour le Développement |
| OSC | Organisations de la Société Civile |
| DIAPOL | Dialogue politique et gestion des connaissances sur les stratégies de protection du climat |
| PDEF | Programme Décennal de l'Éducation et de la Formation |
| PNBSF | Programme National de Bourse de Sécurité Familiale |
| PSE | Plan Sénégal Émergent |
| RGPHAE | Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage |
| SFD | Système financier décentralisé |
| SNDS | Stratégie Nationale de Développement Économique et Social |

Chapitre I. Résumé analytique

Le résumé analytique visite le **contexte** avant d'aborder succinctement **les résultats-clés de l'étude** qui intègrent les **constats de terrain** pour aboutir à l'analyse des besoins en formation et matériel des groupements de promotion féminine de la région de Sédiou s'activant dans la valorisation et la transformation des produits forestiers non ligneux.

La base de données géospatiale des GIE de la région de Sédiou est disponible [SEDHIOU GIE DATABASE](#)

1. Contexte

Le Ministère fédéral de l'Environnement, de la Protection de la Nature et de la Sûreté nucléaire et de la Protection des consommateurs (BMUV), dans le cadre de l'Initiative internationale pour la protection du climat (IKI), a mandaté le projet DIAPOL-CE "Dialogue politique et gestion des connaissances sur les stratégies de protection du climat " dans le cadre de l'Initiative internationale pour la protection du climat (IKI) pour la période du 03/2014 au 06/2025. Ce projet est mis en œuvre par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH (agence de coopération allemande pour le développement). A ce titre, le projet DIAPOL-CE appuie la Direction des Eaux et Forêts, Chasses et de la Conservation des Sols (DEFCCS) du ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Ecologique (MEDDTE) dans la mise en œuvre de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) du secteur de la foresterie.

A l'instar de la communauté internationale, le Sénégal a ratifié plusieurs accords et conventions internationaux en faveur de l'environnement et du climat dont la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements climatiques (CCNUCC). Au titre de l'Accord de Paris sur le climat, le Sénégal s'est engagé, à contribuer de manière significative à la lutte contre les effets du changement climatique. Dans cette dynamique et conformément aux dispositions prévues par l'Article 4 de l'Accord de Paris, le Sénégal a élaboré et soumis au Secrétariat de la CCNUCC sa première Contribution Déterminée au niveau national (CDN) en décembre 2020. Ce document de planification stratégique trace les contours des engagements du pays à lutter contre le réchauffement du climat en précisant, par ailleurs, les politiques et mesures à mettre en œuvre en termes d'adaptation et de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre.

Le secteur de la foresterie, eu égard, à sa capacité d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, constitue l'un des axes majeurs de la CDN du Sénégal. Son plan d'actions est construit autour des composantes suivantes :

- (i) L'aménagement et la gestion durable des forêts : 1) aménager 1 000 000 ha de forêts naturelles, 2) de mettre en défens 500 000 ha avant 2025 ;
- (ii) La lutte contre les feux de brousse : réduire de 90%, à l'horizon 2025, les superficies brûlées ;
- (iii) Le reboisement et conservation des sols : restaurer 100 000 ha de terres dégradées (toutes opérations confondues) pendant les 5 ans de mise en œuvre de la CDN ;
- (iv) La mise en valeur des biens et services éco systémiques forestiers.

In fine, le Secteur de la foresterie, à travers le volet atténuation, vise un objectif conditionnel de séquestration de 154 Gg CO₂ eq à l'horizon 2030 par la mise en œuvre de plusieurs techniques favorisant le renforcement des stocks de carbone forestier. Au même moment d'importants efforts seront déployés pour assurer l'intégrité physique des écosystèmes forestiers. Cela passe par la maîtrise des facteurs de déforestation et de dégradation des forêts à l'échelle nationale notamment les feux de brousse, le surpâturage, l'extraction illégale de bois et les défrichements clandestins mais aussi à l'échelle locale notamment à travers l'exploitation des produits forestiers non ligneux (PFLN).

En ce sens, une attention particulière est portée sur l'exploitation des produits forestiers non ligneux qui constitue un moyen de subsistance pour les communautés riveraines des forêts. Le développement de ces filières porteuses devra permettre de renforcer la situation des petits producteurs et groupement de femmes en marge de l'économie de marché et d'améliorer concrètement et progressivement leurs revenus tout en contribuant à la protection de l'écosystème forestier. La valorisation de manière durable des produits forestiers non ligneux va permettre de réduire la pression sur l'exploitation des forêts par les populations, ce qui contribuera à préserver le potentiel de séquestration de carbone et de fourniture de services éco-systémiques.

Cet intérêt des groupements de promotion féminine (GPF)/promoteurs pour la valorisation des produits locaux est combiné avec un ensemble de facteurs limitant les opportunités de production et de commercialisation tel l'absence ou la méconnaissance du marché entre autres. Dans un tel contexte, marqué, d'une part, par le changement climatique, d'autre part, par la diminution et rareté des ressources disponibles pour la gestion des forêts et, par ailleurs, par une forte demande en biens et services forestiers, il serait important de mener une analyse des besoins en renforcement des capacités des groupements de promotion féminine autour des PFLN afin d'identifier les lacunes et les opportunités pour améliorer leur capacité de production et de commercialisation.

Dans le cadre de soutenir les groupements de femmes dans l'exploitation des produits forestiers non ligneux dans la région de Sédiou, le projet DIAPOL-CE souhaite recourir aux services d'un consultant pour l'analyse des besoins en compétences et la formation des groupements de promotion féminine dans les Produits Forestiers Non Ligneux (PFLN).

L'exigence de construire la logique d'intervention du Programme justifie amplement le recours à un processus de diagnostic participatif, de ciblage pertinent apte à favoriser la mise en place des conditions d'une meilleure identification des besoins de renforcement de capacités des groupements de promotion féminine s'activant dans la transformation et la valorisation des produits forestiers non ligneux dans les différentes zones d'intervention. L'exercice devrait permettre également d'apprécier et d'analyser les procédures et mécanismes de dotation de matériel et équipements adaptés et durables pour assurer l'autonomisation économique des groupes cibles.

C'est dans ce contexte que le projet DIAPOL-CE s'est attaché les services de l'ONG ENDA GRAF SAHEL pour l'analyse des besoins en équipements, matériels et en formation des groupements de promotion féminine s'activant dans la transformation et la valorisation des Produits Forestiers Non Ligneux (PFLN) dans la région de Sédiou.

2. Objectif de la Mission

L'objectif principal de cette mission est d'analyser les besoins, d'identifier les lacunes et les opportunités pour renforcer les capacités et former les groupements de promotion féminine dans la production, la transformation, la valorisation et la commercialisation des PFNL dans la région de Sédhiou.

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- Réaliser une analyse documentaire sur la production, la transformation et la commercialisation des PFNL dans la région de Sédhiou ;
- Identifier sur une base de la dynamique organisationnelle, cinq (05) groupements de promotion féminine (GPF) avec l'appui des services techniques et les autorités locales, dans au moins deux (02) communes de chaque arrondissement de la région, impliqués dans la production, la transformation et la commercialisation des PFNL dans la région
- Faire un diagnostic auprès des GPF identifiés pour évaluer les besoins prioritaires en formation et en équipements ;
- Elaborer un programme de formation basé sur les besoins prioritaires exprimés par les GPF identifiés ;
- Mettre en œuvre le programme de formation destinée à la cible identifiée.

3. Résultats clés de l'étude

Ils seront présentés de manière très succincte en deux temps : les constats et les propositions de recommandations.

3.1. Les Constats

3.1.1. Une démarche de la formation professionnelle ponctuelle

La thématique de la formation a été approfondie, et caractérisée par les constats suivants :

1. Quasiment tous les GIE et entreprises ont bénéficié de formations dans les domaines de la transformation des céréales, fruits et légumes et les produits forestiers non ligneux ;
2. Toutes ces formations ont été ponctuelles, liées à un projet, une ONG, ... et mises en œuvre sans que cela corresponde à des besoins et ou des objectifs des femmes transformatrices, et sans qu'il y ait eu des accompagnements à la mise en pratique, ni de suivi
3. Très souvent, il n'y a pas eu de mise en pratique ensuite, faute d'équipements et d'infrastructures, ou d'intérêts pour les femmes concernées
4. La maîtrise des techniques et process de transformation est affichée par les GIE, mais pas confirmé par des regards extérieurs compétents ; de même on note l'absence de référentiels formalisés ;
5. La demande de formation reste très forte (74%, issu de l'enquête de l'étude diagnostique menée par Enda graff sahel), d'autant que lors cette phase diagnostique, les GIE ont été invités à autoévaluer leur niveau de compétence en matière de transformation, dans leurs domaines de transformation (produit forestiers non ligneux, céréales, fruits et légumes, saponification) et sur une échelle de 1 à 4 (1 étant le niveau le plus faible et 4 le plus élevé). Plus de 80% des GIE se sont classés au niveau 1.

6. Le but de la formation a évolué dans le temps : de permettre aux femmes d'améliorer les conditions nutritionnelles de la famille, au développement d'une activité économique rentable orientée vers la maîtrise d'un métier ;
7. Tout le monde fait la même chose, sans se positionner par rapport à une stratégie d'économie locale, ni chercher les complémentarités ;
8. La demande de formation reste très forte, d'autant que la prise de conscience est forte des potentiels de production et de transformation et de commercialisation des produits forestiers non ligneux de la région de Sédiou.

En analysant plus finement cette situation, plusieurs mécanismes de fonctionnement ont été identifiés, qui reproduisent les difficultés et carences observées dans ce secteur :

- Chaque projet, programme, service public, ONG, met en place ses actions de formation sans tenir compte de ce que font les autres, ni des besoins et objectifs des femmes et de leurs entreprises. Ce fonctionnement en silo et cette approche de la formation relativement déconnectée de la réalité que l'on prétend améliorer, ne permettent pas réellement une montée en puissance des compétences et capacités des entreprises de transformation.
- Au-delà, l'ensemble des acteurs concernés entreprises de transformation, centres de formation professionnels, collectivités territoriales, ONG et associations, services publics déconcentrés, organisations consulaires, ... sont dans des logiques individuelles, plus que de bâtir ensemble autour d'une vision partagée et de stratégies.
- En général, quelques femmes des divers GIE ont suivi des formations, mais n'ont pas, peu ou rarement transmis les formations reçues, au sein de leurs propres entreprises et GIE. Cette non-transmission profite à celles qui ont été formées, mais pénalise les GIE et entreprises.
- Le déficit d'ingénierie de formation conduit à proposer des formations insuffisamment adaptées aux défis et enjeux des GIE et entreprises identifiées dans la région. Ce déficit renvoie à une absence de cadre stratégique plus global, qui pourrait constituer un cadre de référence pour tout le monde.
- La formation est encore trop souvent conçue comme une activité secondaire (renforcement de capacités) et non comme un axe central autour d'une approche d'apprentissage faisant appel à un ensemble d'activités en synergie : formation, mentoring, coaching, conseils, ...
- Du coup cela entraîne aussi une moindre exigence quant à la délivrance de formation réellement qualifiante et certifiante.
- L'ensemble de ces mécanismes représente autant de défis à relever pour inscrire une véritable stratégie d'apprentissage pour un secteur ayant une ambition de développement et de croissance dans la région de Sédiou : accompagner l'émergence et la structuration d'une économie locale fondée sur la production et la transformation de produits locaux notamment les PFNL dans le cadre du projet DIAPOL.

3.1.2 Une dynamique négative des écosystèmes forestiers de la région

La synthèse de l'évolution de l'occupation des sols en 1987, 1999, 2010 et 2018 permet de voir qu'au moment où la forêt claire diminue, les savanes, à la fois boisées ainsi que celles arborées à arbustives et les surfaces agricoles, augmentent.

En effet, entre 1987-1999, les savanes ont augmenté de 135 544 ha. Par contre, les forêts ont perdu 207 823 ha de leur superficie (soit 15,1 %). Quant aux zones anthropiques (zones de

culture, zones d'habitats et plantations), elles ont augmenté respectivement de 89 218 ha, 935 ha et 134 ha, soit 90 287 ha (6,5 %) au total. Les surfaces occupées par l'eau ont également connu une hausse de 8 303 ha par rapport à l'année 1987.

Entre 1999-2010, la savane boisée a augmenté de 55 240 ha ; tandis que celle arborée à arbustive a diminué de 2 880 ha. Les zones anthropiques se sont accrues de 19 804 ha. Cette hausse concerne principalement les zones de culture (soit 18 238 ha). Quant aux forêts, elles ont perdu 58 595 ha de leur superficie. La superficie de la forêt claire a diminué de 4,1 % ; et la forêt-galerie 0,1 %. Les surfaces en eau ont baissé de 3 679,8 ha.

Entre 2010-2018, les savanes se sont élargies de 75 269 ha (soit 57 874 ha pour la savane boisée et 17 395 ha pour la savane arborée à arbustive) ; et les zones anthropiques de 48 247,5 ha. Les zones de culture ont également augmenté de 39 722 ha. Quant aux zones d'habitats, elles ont triplé en passant de 3 018,4 ha en 2010 à 9 683,4 ha en 2018. Il en est de même pour les plantations. Par contre, les surfaces occupées par l'eau ont diminué par rapport à 2010, principalement en faveur de la forêt-galerie qui a augmenté de 11 464 ha. Quant à la forêt claire, elle a diminué de 122 165 ha.

La cartographie et l'analyse des changements d'occupation des sols aux différentes périodes indiquent cinq grandes modifications. Il s'agit principalement de :

1. la régression de la forêt en faveur des surfaces anthropiques. Cette situation peut être qualifiée de déforestation, de dégradation de la forêt ou d'anthropisation ;
2. la régression de la forêt en faveur de la savane ; ce que l'on peut également qualifier de déforestation, de dégradation de la forêt ou de savanisation ;
3. la régression de la savane en faveur des surfaces anthropiques ; que l'on peut aussi qualifier de dégradation ou d'anthropisation ;
4. la progression de la forêt au détriment de la savane ou des surfaces anthropiques ; qui peut être qualifiée de régénération ;
5. la progression de la savane sur les surfaces anthropiques ; que l'on peut qualifier de régénération du couvert végétal.

L'analyse des facteurs à l'origine des différentes modifications a révélé que l'homme est le principal facteur de la déforestation, de la progression des savanes et de la fragmentation. En effet, les défrichements agricoles ont entraîné une perte de 147 178 ha de la couverture végétale entre 1987 et 2018. Les feux de brousse, de par leur ampleur, sont le facteur essentiel de la progression des savanes. Il en est de même de la coupe du bois réalisée dans le cadre du trafic international de certaines espèces de valeurs dont **Pterocarpus erinaceus**, **Cordyla pinnata**, **Bombax costatum**, **Khaya senegalensis**, **Oxytenanthera abyssinica**, en direction de la Chine via le port de Banjul, et de celle pour la production du bois énergie.

3.1.3. Un réel potentiel économique de la zone :

L'économie de la région repose essentiellement sur les activités agro sylvo-pastorales. En effet, 80% de la population est rurale, en plus d'une bonne partie des urbains qui présentent des caractéristiques rurales-urbaines. Les programmes, en cours, de réhabilitation et de construction de routes, devraient considérablement réduire les contraintes liées à l'accès aux zones de production et d'écoulement des produits. Ce qui crée de réelles opportunités de valorisation des ressources locales. Plus spécifiquement, les activités d'agriculture, d'élevage et de pêche disposent de réelles opportunités de développement dans la région de Sédhiou. Pour l'agriculture, les terres cultivables sont disponibles, avec seulement 25% des superficies utilisées), et trois unités de reliefs favorables aux cultures sous-pluie et irriguées : les plateaux, les versants et les bas-fonds. La région compte un nombre important de vallées, couvrant une superficie de plus de 30 000 hectares. Les sols sont de qualité, avec une bonne pluviométrie (variations moyennes entre 700 et 1300 mm), une réelle densité du réseau hydrographique et l'accès relativement facile aux nappes phréatiques, à partir de 60 m (lutétienne). Le potentiel de production arboricole et des produits forestiers non ligneux est aussi important. Parmi les filières porteuses, on peut citer : l'anacarde, la mangue, le miel, l'orange, le citron, le ditakh , le maadd, la noix de palme etc. . Ces filières jouent un rôle économique très important dans les zones de production en termes de génération de revenus et de création d'emplois notamment pour les femmes en milieu rural. Toutefois, la filière reste confrontée à un manque criard d'organisation des acteurs. L'exploitation anarchique des ressources et les feux de brousses constituent les principales contraintes pour le développement des différentes filières arboricoles et des produits forestiers non ligneux.

3.2. Propositions de recommandations

Les propositions suivantes qui tiennent lieu de pistes d'action sont inspirées des résultats de l'enquête diagnostique suite aux entretiens (focus groupe, entretiens avec les structures etc. .). Voulant se rapprocher le plus possible des orientations du Projet DIAPOL, nous avons indexé les recommandations aux objectifs et résultats attendus définis par le programme :

- Elaborer et soumettre au projet DIAPOL un programme de formation certifiante sur trois métiers par cohorte de 20 personnes :
 - Transformation et stabilisation des fruits, légumes et des produits forestiers non ligneux
 - Transformation des céréales locales et légumineuses
 - Pâtisserie à base des produits locaux et forestiers non ligneux
- Accélérer le processus d'acquisition de compétences de l'ensemble des acteurs identifiés dans d'autres métiers porteurs en lien avec les orientations du projet dans les trois départements de Sédhiou
- Organiser des formations techniques et certifiante avec l'approche par les compétences de type dual des métiers développés par les femmes, notamment, la transformation et la stabilisation des fruits, légumes et produits forestiers non ligneux, des céréales locales, des légumineuses et de la pâtisserie ;
- Organiser des formations en compétences générales en fonction de la typologie et de la dynamique de l'entreprise ; Former les femmes en gestion financière et administrative et en bonne gouvernance ;
- Encourager et faciliter les relations entre les GIE ; en particulier dans les domaines de l'approvisionnement, de la mutualisation des ressources et partenariats commerciaux ;

- Coordonner les actions et les fédérer de façon à mettre en place une organisation faitière départementale forte capable de gérer les équipements communs et optimiser l'utilisation du matériel des femmes gage de la pérennisation des activités ;
- Renforcer l'entreprenariat féminin (encourager et accompagner les productrices dans la labellisation des produits locaux, leurs transformations et leur conservation) ;
- Doter les groupements de femmes en équipements modernes de transformation des produits locaux ;
- Intégrer les femmes dans les instances de gestion et de la préservation des écosystèmes forestiers ;
- Accompagner la mise en place de chaines de valeurs allant de la collecte, la transformation jusqu'à la commercialisation des PFNL ;
- Accompagner les femmes à l'élaboration d'un modèle plus économique et professionnel des groupements avec une vraie culture économique et entrepreneuriale ;
- Renforcer la sensibilisation des GPF sur l'importance de la structuration et de la formalisation des groupements ;
- Encourager la mise en réseau des OCB communales, départementales, régionales et avant de s'ouvrir à l'international, aiderait les femmes à échanger leurs bonnes pratiques, mais surtout à accéder à d'autres marchés ;
- Instaurer un système de suivi évaluation externe ;
- Créer une plateforme digitale de vente des produits forestiers non ligneux où chaque GIE expose ses différents produits ;
- Encourager ou mettre en place un dispositif d'octroi de transport adapté pour faciliter l'acheminement des produits de la forêt vers les unités de transformation ;
- Renforcer les capacités financières des fonds de « **djolong** » et accompagner à la formalisation de cette pratique dont elles maîtrisent la démarche et qui aujourd'hui, fait l'unanimité ;
- Réaliser une étude de cartographie des zones de productions des ressources forestières ;
- Établir des conventions locales d'intégration des PFNL dans les codes forestiers et une prise en compte des PFNL par les Politique Publique ;

Partant des objectifs stratégiques du Projet DIAPOL, les recommandations sont résumées dans le tableau synoptique sur la base des constats et de l'analyse des informations recueillies grâce aux enquêtes et entretiens terrain.

| CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME | |
|-----------------------------------|---|
| | LOGIQUE D'INTERVENTION |
| OBJECTIF GENERAL | Réaliser une étude permettant d'analyser les besoins, d'identifier les lacunes et les opportunités pour renforcer les capacités et former les groupements de promotion féminine dans la production, la transformation, la valorisation et la commercialisation des PFNL dans la région de Sédiou. |
| OBJECTIFS SPECIFIQUES | <p>O.S.1. Réaliser une analyse documentaire sur la production, la transformation et la commercialisation des PFNL dans la région de Sédiou ;</p> <p>O.S.2. Avec l'appui des services techniques et les autorités locales, identifier sur une base de la dynamique organisationnelle, cinq (05) groupements de promotion féminine (GPF), dans au moins deux (02) communes de chaque arrondissement de la région, impliqués dans la production, la transformation et la commercialisation des PFNL dans la région</p> <p>O.S.3. Faire un diagnostic auprès des GPF identifiés pour évaluer les besoins prioritaires en formation et en équipements ;</p> <p>O.S.4. Elaborer un programme de formation basé sur les besoins prioritaires exprimés par les GPF identifiés ;</p> <p>O.S.5 Mettre en œuvre le programme de formation destinée à la cible identifiée.</p> |
| RESULTATS ATTENDUS | <p>R.1. Une analyse documentaire sur la production, la transformation et la commercialisation des PFNL dans la région de Sédiou est réalisée;</p> <p>R.2. Les groupements de femmes impliqués dans la production, transformation et commercialisation des produits forestiers non ligneux sont identifiés</p> <p>R.3. Les besoins en formation et en équipements des groupements de femmes impliqués dans la production, transformation et commercialisation des produits forestiers non ligneux sont identifiés et évalués et un programme de formation basé sur les besoins prioritaires des femmes est élaboré</p> <p>R.4. Le programme de formation est exécuté pour renforcer les capacités techniques et managériales des bénéficiaires</p> |
| AXES STRATEGIQUES | ACTIVITES PAR RESULTATS |

| | |
|---|---|
| <p>Axe 1</p> <p>Mise en place d'une base de données des acteurs intervenant dans le secteur de la transformation et de la commercialisation des produits forestiers non ligneux</p> | <p>Activités résultat 1.1</p> <p>R.1. Une analyse documentaire sur la production, la transformation et la commercialisation des PFNL dans la région de Sédhiou est réalisée ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - A1R1.- Réaliser une revue documentaire dans le secteur des PFNL - A2R1- Réaliser des enquêtes de terrain - A3R1- Cartographier les entreprises et groupements de transformation évoluant dans les PFNL des trois départements de la région de Sédhiou |
| <p>Axe 2</p> <p>Identification des groupements de femmes intervenant dans le secteur de la transformation et de la commercialisation des produits forestiers non ligneux pour leur autonomisation socioéconomique et leur émergence</p> | <p>Activités résultat 2.1</p> <p>R.2. Les entreprises et groupements de femmes impliqués dans la production, transformation et commercialisation des produits forestiers non ligneux sont identifiés</p> <ul style="list-style-type: none"> - A1 R2 : Réaliser un diagnostic pour identifier les groupements de femmes intervenant dans le secteur de la transformation et de la commercialisation des produits forestiers non ligneux - A2R2 : Etablir un répertoire des groupements de femmes intervenant dans le secteur de la transformation et de la commercialisation des produits forestiers non ligneux |

| | |
|--|--|
| <p>Axe 3</p> <p>Mettre en place des dispositifs de formation qualifiante et certifiante répondant aux besoins des femmes intervenant dans le secteur de la transformation et de la commercialisation des produits forestiers non ligneux pour leur autonomisation socioéconomique et leur émergence</p> | <p>Activités résultat 3.1</p> <p>R.3. Les besoins en formation des groupements de femmes impliqués dans la production, transformation et commercialisation des produits forestiers non ligneux sont identifiés et évalués et un programme de formation basé sur les besoins prioritaires des femmes est élaboré</p> <ul style="list-style-type: none"> - A1 R3 : Organisation d'un atelier d'adaptation des référentiels de formation de compétences et de certification sur les métiers identifiés par les femmes dans le secteur de la transformation des produits locaux - A2 R3 : Organisation d'un atelier d'élaboration et de validation des plans de formation - A3 R3 : Etablir un partenariat avec le centre de foresterie de Bounkiling pour pouvoir bénéficier de leur plateforme et du dispositif opérationnel déjà mise en place dans la formation sur le secteur de la transformation et de la commercialisation des produits forestiers non ligneux ; - A4 R3 : Mise en place des équipes de formation pour l'établissement des bilans de compétences des bénéficiaires dans le secteur de la transformation et de la commercialisation des produits forestiers non ligneux |
| <p>Axe 4</p> <p>Renforcer les capacités techniques des femmes intervenant dans le secteur de la transformation et de la commercialisation des produits forestiers non ligneux pour leur autonomisation socioéconomique et leur émergence</p> | <p>Activités résultat 4.1</p> <p>R.4. Le programme de formation est exécuté pour renforcer les capacités techniques et managériales des bénéficiaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - A1R4 : Déroulement des sessions de formation au profit des bénéficiaires des 3 départements de la région de Sédhiou à date d'échéance - A2R4 : Organiser des évaluations progressives et terminales (certification) - A2R4 : Assurer la coordination et le suivi post formation à travers des critères de mesure de l'utilisation des connaissances acquises dans les activités de transformation des produits locaux. |

II La démarche méthodologique

La méthodologie est décrite à travers quatre fondamentaux à savoir l'organisation des missions (les étapes) l'évaluation qualitative, le protocole d'échantillonnage (dynamique) et la collecte des données (démarche et outils).

1. Organisation du travail

Les étapes de l'organisation retracent les sept (7) séquences allant de la réunion de briefing interne à la réalisation de la collecte des données auprès des membres de l'échantillon.

1.1 Réunion de briefing interne

Cette rencontre des membres de l'équipe de Enda graf sahel a été le prétexte pour l'harmonisation de la démarche au niveau terrain afin de minimiser les obstacles liés à la mission et ainsi éviter les confusions. Le caractère pluridisciplinaire de l'équipe a exigé cet exercice avant la mission exploratoire. C'était la phase d'orientation méthodologique.

1.2. Affinement de la méthodologie

La méthodologie pour cette étude fut tout d'abord de se rapprocher le maximum possible des orientations du Projet DIAPOL. C'est pour cette raison qu'il a été jugé bon de faire une incursion chronologique.

1.3. Rappel du ciblage géographique effectué par le projet à Sédhiou

La méthodologie proposée consiste d'abord à procéder au ciblage des zones géographiques devant aboutir à l'identification des communes et des groupements de femmes évoluant dans la transformation et la valorisation des produits forestiers non ligneux « réceptacles » des activités pour mieux coller aux orientations du projet.

L'exercice a démarré par la systématisation des informations pouvant être capitalisées dans le ciblage des zones d'intervention et le choix des actions prioritaires du projet DIAPOL, plus particulièrement celles concernant les activités de cueillette et de transformation des produits forestiers non ligneux. En amont du processus de ciblage des zones d'intervention et d'identification des bénéficiaires, Enda graf sahel a procédé à une large revue des informations sur le programme en mettant en exergue la volonté de consolider les acquis du projet DIAPOL dans une perspective de changement d'échelle à la fois en termes de polarisation géographique, de type et de niveau d'intervention.

Par ailleurs, il a été procédé à l'exploration de l'ensemble de la documentation disponible au niveau des différents services administratifs opérant au niveau local et qui jouent un rôle dans l'appui au développement des GPF. En sus des rapports diagnostics et des plans d'actions produits dans le cadre de la mise en œuvre des plans de développement des collectivités territoriales situées dans la région de Sédhiou.

Dans le cadre de ce projet, l'option est de cibler les trois départements de la région :

- département de Sédhiou
- département de Goudomp
- département de Bounkiling

2. Opérationnalisation de la démarche méthodologique

Le déroulement méthodologique de l'étude diagnostique obéit à trois (03) étapes suivantes :

2.1 Aménagement de la Plateforme et dispositif de collecte

Un travail technique préalable a consisté à digitaliser les formulaires de collecte de données pour faciliter la remontée des données des enquêtes de terrain.

Schématiquement, l'outil de collecte de l'information de base du projet comprend sur un support de téléphone mobile :

- Le design ou l'élaboration du questionnaire,
- La collecte de données,
- La visualisation et l'analyse de données à partir du serveur cloud de l'application.

2.2 Collecte et analyse des données :

Le dispositif de collecte et d'analyse des données est simultanément traité par la plateforme qui met à disposition des descriptifs visuels et analytiques sous la forme de statistiques descriptives et dynamiques.

Composition de l'équipe de recensement et de collecte des données : L'équipe est composée d'experts (3 superviseurs) et d'enquêteurs recrutés et formés sur place dans le maniement des outils de collecte.

Test des outils et du dispositif d'enquête sur le terrain : Le test est fait dans deux communes durant une matinée par les experts au cours de la mission de prospection dans les zones identifiées dans les 3 départements.

Ce test est un exercice de collecte des données sur les variables d'informations thématiques relatives. Il permet de charger les données collectées sur la plateforme numérique, de vérifier les données, d'identifier les insuffisances et dysfonctionnements et d'ajuster les outils et le dispositif de collecte des données.

Cette étape a permis d'apporter tous les ajustements nécessaires aux outils et stratégies avant le démarrage effectif de l'enquête de terrain.

Enquêtes de terrain : Sur la base des ajustements pendant la phase test, les enquêteurs formés et encadrés par des experts de Enda graf sahel ont procédé à un recensement exhaustif de la majorité des GPF Bénéficiaires du projet DIAPOL ;

2.3 Analyse des données et rapportage

Des prétraitements et validations des données collectées ont été effectués directement au niveau du serveur dédié afin d'éviter les redondances et d'assurer la cohérence des données. Ce qui a grandement faciliter les traitements statistiques.

Le traitement et l'analyse des données issues de l'enquête de terrain ont été réalisés sur la base des outils tels que KOBOCOLLECT-ANALYSER. Avec ce logiciel, une partie de l'analyse a été effectuée (croisement de variables, fréquence etc.). A l'issu de la phase de collecte nous avons eu deux types de données à traiter : les données qualitatives et quantitatives.

L'analyse a consisté à retranscrire les données qualitatives, à se donner une grille d'analyse, à coder les informations recueillies et à les traiter. L'analyse de Contenu est la méthode la plus répandue pour étudier les interviews ou les observations qualitatives (Krippendorff, 2003).

C'est la méthode qui cherche à rendre compte de ce qu'ont dit les interviewés de la façon la plus objective possible et la plus fiable possible. Elle comprend trois étapes :

- ✓ **Retranscription des données** : elle a permis d'abord d'appréhender la nature des données qui peuvent être sous la forme de textes (de mots, phrases, expression du langage), d'images (collages, photos, film vidéo) ou d'informations symboliques (gestes, ton de la voix, impressions...). Ensuite la retranscription des interviews se fera mot à mot tout ce que dit l'interviewé, sans en changer le texte, sans l'interpréter et sans abréviation.
- ✓ Et enfin des notes d'observation sont rédigées et retranscrites selon une démarche de restitution et non sur un récit exhaustif ;
- ✓ **Codage des informations** : Il décrit, classe et transforme les données qualitatives brutes en fonction de la grille d'analyse. Il s'agit d'un processus lourd et minutieux qui est fait à la main et pour lesquels il n'existe aucun système automatique. Ainsi les données seront catégorisées et classées en codage ouvert et fermé ;
- ✓ **Traitement des données** peut être mené d'un point de vue sémantique ou statistique. L'analyse sémantique consiste à étudier les idées des participants (analyse empirique), les mots qu'ils utilisent (analyse lexicale) et le sens qu'il leur donne (analyse de l'énonciation).

Pour l'analyse des **données quantitatives**, trois types d'analyses ont été utilisées :

- ✓ **Analyses descriptives** : ce type d'analyse vise essentiellement à décrire les caractéristiques d'un échantillon et à répondre aux questions de recherche (Fortin et Gagnon, 2015). Les outils dont nous disposons, nous permettant de réaliser ce type d'analyse se répartissent en trois principales catégories : les mesures de tendance centrale, les mesures de dispersion et de position ainsi que les analyses de fréquences.
- ✓ **Analyses univariées** : analyses qui se font sur une seule variable ou une seule caractéristique. Elles cherchent à quantifier l'association brute entre une variable à expliquer (réponse) et une variable explicative (facteur), sans prendre en compte d'autre facteur.
- ✓ **Analyses multivariées** : on pense qu'un phénomène expliqué n'est jamais expliqué par une seule variable indépendante ; d'autre part on veut introduire des contrôles afin de vérifier les relations à travers la technique de la dépuration.

2.4 Typologie des entreprises de transformation des produits dans la région de SEDHIOU

Rappel des bases de la typologie

Le but d'une typologie est de faciliter l'analyse et la compréhension de réalités complexes, par un système de classification déterminant des types homogènes.

Cela amène à mettre en place une méthode de classification qui permet de regrouper dans des classes homogènes des individus ou des objets, en fonction de leur proximité ou de leur ressemblance, à partir d'un ensemble de caractéristiques les qualifiant. Sur le plan méthodologique, 3 principes guident la démarche :

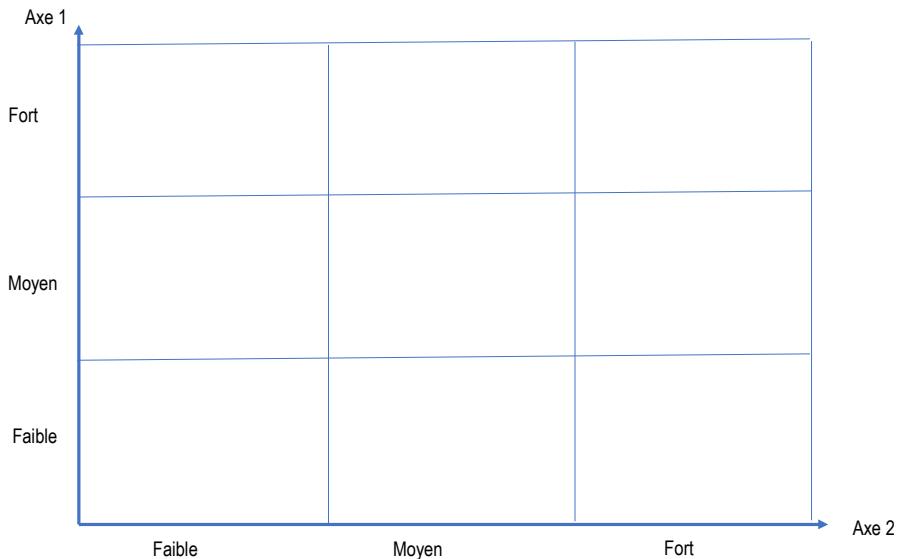
1. Principe d'exclusivité : toutes les observations doivent être affectées à un groupe et à un seul à la fois
2. Principe d'homogénéité : chaque groupe doit être composé d'observations qui présentent un profil voisin avec une faible variabilité intragroupe
3. Principe de parcimonie : le maximum de la diversité des observations doit être résumé en un minimum de classes

Pour construire une typologie, il a été question de déterminer les axes de caractéristiques permettant cette classification. Nous avons utilisé plusieurs approches pour construire une typologie. Dans le cadre du projet DIAPOL, nous avons utilisé une typologie relativement simple, et adaptée au travail à conduire dans le domaine des groupements de promotion féminine, quel que soit leur statut, de la transformation agro-alimentaire.

Le principe retenu : construire une typologie à partir de 2 axes, chacun étant organisé sur une échelle de valeur comprenant 3 stades : faible, moyen, fort

Chaque axe est formé d'une combinaison de critères qui forment ainsi un axe complexe de différenciation

La matrice ainsi construite détermine, par croisement des 2 axes, 9 cases dans lesquelles on va pouvoir positionner chaque structure rencontrée à SEDHIOU.



Cette typologie permet de déterminer 9 types différents, ce qui est déjà un niveau fin d'analyse. Chaque case, produit du croisement des 2 axes, est caractérisée par des critères spécifiques, selon leur position :

- Axe 1 faible – axe 2 faible
- Axe 1 faible – axe 2 moyen
- Axe 1 faible – axe 2 fort
- Axe 1 moyen – axe 2 faible
- Axe 1 moyen – axe 2 moyen
- Axe 1 moyen – axe 2 fort
- Axe 1 fort, axe 2 faible
- Axe 1 fort – axe 2 moyen
- Axe 1 fort – axe 2 fort

Pour la construire, il faudra donc déterminer 2 axes, chacun des axes étant la combinaison de plusieurs critères.

Axe 1 : fiabilité et compétence. L'axe est construit à partir des critères de la situation juridique des structures, du fonctionnement des organes de gestion, de l'engagement des membres de la structure :

Niveau faible :

- ⊕ Pas de reconnaissance juridique (informel)
- ⊕ Absence de fonctionnement d'organes de gestion
- ⊕ Engagement limité à la présidente

Niveau moyen :

- ⊕ La structure dispose de statuts juridiques reconnus (Ninea, RC, ...)
- ⊕ La structure effectue ses AG
- ⊕ Un noyau dur de membres est engagé et actif

Niveau fort :

- La structure dispose de statuts juridiques reconnus (Ninea, RC, ...)
- L'ensemble des organes de gestion fonctionnent normalement
- La plus grande partie des membres sont effectivement engagés dans la structure

Axe 2 : dynamismes économiques. L'axe est construit à partir des critères de la gestion des approvisionnements de matière première, de la commercialisation, de la disponibilité des certificats sanitaires et autorisation de mises en marché, du type de local utilisé pour la transformation :

Niveau faible :

- Matières 1ères importées
- seul canal de commercialisation
- Pas de FRA
- Pas de locaux
- Quantité de production par an faible

Niveau moyen :

- Matières 1ères locales achetées
- Au moins 2 canaux de commercialisation
- FRA pour partie des produits fabriqués
- Locaux utilisés non spécifiques
- Quantité de production par an moyenne

Niveau fort :

- Matières 1ères locales produites sur place
- Au moins 3 canaux de commercialisation, avec une stratégie formulée
- FRA pour plus de 80% des produits
- Quantité de production par an forte

3. Revue documentaire

Une documentation assez variée tant au niveau local, régional que national, a été recensée et exploitée. Il s'agit notamment :

- du rapport final de la stratégie d'intervention de la Direction de la femme et de la famille pour le financement des AGR, PME, PMI ;
- du Plan Sénégal Emergent (PSE) ;
- du document « indicateur de développement régional au Sénégal » ;
- du Programme Régional de Développement Intégré (PRDI) de Sédiou ;
- des rapports de l'ANSD ;
- de la note d'analyse sur les opportunités d'affaire dans la région de Sédiou (SRP de Sédiou) ;
- du Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT) de Sédiou ;
- des documents de planification locale existant, etc.
- Document diagnostic des eaux et forêts

4. Tenue des rencontres avec les structures administratives et territoriales au niveau local

En prélude aux enquêtes, des réunions de mise à niveau se sont effectuées au niveau des différentes structures suivantes :

- Les services de la gouvernance
- Les préfectures
- Les sous-préfectures
- Le Service régional des eaux et forêts
- Les Directions régionales de la femme et de la famille des trois départements
- Les services régionaux du développement communautaires des trois départements
- Les conseils départementaux des trois départements
- Le Mairies



Photo 1 Lieutenant Mbaye adjoint IREF Sédiou



Photo 2 : Colonel Mansaly IREF de Sédiou



Photo 3 M. DIOP Préfet de Goudomp



Photo 4 M. Badji Adjoint au maire de Goudomp



Photo 5 Mme Mandiang cheffe service départemental De la femme de Goudomp



Photo 6 M. Diatta Chef Service régional développement communautaire de Sédiou



Photo 7 M. BA SG Conseil départemental de Sédiou



Photo 8 Mme BA Directrice régionale de la femme MFAS



Photo 9 M. Samb chef de service technique Conseil Départemental de Bounkiling



Photo 10 Lat Demba Dioiuf Directeur centre professionnel de l'Agroforesterie de Bounkiling



Photo 11 M. Sagna Préfet de Bounkiling



Photo 12 M. Sambou SG Conseil départemental De Bounkiling

5. Approche méthodologique des focus

Dans chacune des départements, des enquêtes et des focus groupes ont été menés par les experts chargés de l'étude qui ont pris contact avec les autorités (Préfets, Maires et tous les acteurs locaux de développement) afin de mieux faire le travail d'identification des enquêtes pour aboutir à un diagnostic assez pertinent. Les cibles des focus sont :

- les femmes ;
- les jeunes ;
- les organisations des personnes handicapées ;
- les GIE.

Ces cibles effectives qui ont fait l'objet d'entretien de groupe ont été identifiées à partir de données de base fournies par les services techniques de tutelle à savoir, le Service Régional du Développement Communautaire (SRDC), la Direction Régionale de la femme et de l'enfance, le Service Départemental du Développement Communautaire (SDAS), l'Agence National de la Statistique et de la démographie (ANSD), le Service Régional de la Jeunesse (SRJ), le Centre Départemental de l'Education Populaire et Sportive, (CDEPS), etc.

- 1. les femmes**, regroupées le plus souvent en GPF ou associations dont les listes ont été fournies par le Service Régional du Développement Communautaire (SRDC) de Sédiou et les services de la direction de la femme et de la famille des trois départements ; elles ont fait l'objet d'échantillonnage en fonction de critères géographique ou de domaines d'activités. La règle de la représentativité a été retenue dans tous les deux cas.
- 2. Les jeunes (garçons et filles)** autour des ASC ou autres mouvements, grâce à la collaboration des structures de tutelle (Inspection régionale de la Jeunesse (IRJ) ou Centre départemental d'éducation populaire et sportive (CDEPS) ou des Maires des Communes, ont participé activement aux focus.
- 3. Les organisations des personnes handicapées (OPH)** dans chacune des communes ciblées, ont participé aux entretiens de groupe selon une représentation par village ou quartier et selon le cas les membres des bureaux notamment le président et son secrétaire général.

6. Collecte de données

Les outils de collecte représentent des moyens stratégiques de recueil d'informations pertinentes pour l'analyse des résultats. C'est pourquoi, très conscient de leur importance dans le dispositif du programme des études diagnostiques, Enda graf sahel a mis en avant la stratégie de l'harmonisation au maximum entre les exécutants pour les trois départements cibles.

Ces outils ont intégré autant que faire se peut, la dimension genre afin de prendre en compte les couches les plus vulnérables parmi les populations.

6.1. Collecte quantitative

6.1.1 Le choix des enquêteurs

Le choix des enquêteurs a été fait avec l'appui du service régional du développement communautaire (SRDC) et les conseils départements des trois départements. Les critères qui avaient prévalu à la sélection sont les suivants :

- avoir déjà travaillé comme enquêteur (et si possible contrôleur) sur des grandes opérations de l'ANSD ;
- avoir déjà travaillé avec les tablettes mobiles et être habitué à la manipulation de l'outil digital ;
- avoir un niveau minimum BAC + 2.

6.1.2 Formation des enquêteurs

La formation des enquêteurs s'est déroulée en deux phases, une formation en ligne à Dakar et une deuxième dans les bureaux des Conseils départementaux de Sédiou, Bounkilling et Goudomp. Neuf enquêteurs et trois superviseurs ont assisté à la formation, parmi lesquels deux femmes ont été retenues.

La première journée de la formation s'est focalisée sur le questionnaire dans son fond. Le questionnaire en format papier a été remis aux enquêteurs en même temps qu'il était projeté à l'aide d'un vidéoprojecteur. Les questions ont été parcourues une à une et expliquées. Elles ont aussi été traduites oralement en mandingue et wolof.

Au cours de cette première journée, la méthodologie a aussi été présentée explicitement afin que les enquêteurs et enquêtrices comprennent la démarche à suivre et les résultats attendus.

L'utilisation des tablettes a fait l'objet de la deuxième journée de la formation. Le mode d'administration des questionnaires avec les tablettes a été transmis. Cette journée de formation a aussi été consacrée à la revue des différents cas de figure possible avec à la clé la conduite à tenir dans chaque cas.

6.2. Collecte qualitative

Pour aboutir à une harmonisation des instruments de collecte, des réunions ont eu lieu entre les superviseurs d'ENDA, les responsables de mission et les enquêteurs pour stabiliser les questionnaires d'une part et d'autre part le volet qualitatif avec les guides d'entretien pour les focus.

Les outils qualitatifs ont souvent été ajustés pendant le déroulement des activités de terrains même si le socle était consensuel au départ. Les guides ébauchés ont été affinés par les équipes sur le terrain. Il s'agit des guides OCB, institutions et structures techniques, élus locaux.

Pour les OCB, les guides ont la même trame avec différents items à aborder après la partie protocolaire (Présentation et liste des participants). Domaines d'activités effectives ou envisagées au niveau local (Région) / Principales contraintes (organisationnelles, institutionnelles, économiques et financières) ;

- Dynamiques de partenariats existant dans la zone ;
- Stratégies développées ou préconisées pour faire face aux chocs et contraintes ;
- Appuis nécessaires au développement des activités ;
- Accès à l'information relativement aux opportunités d'affaires (formation, financement, situation du marché...) ;
- Avis sur les modalités d'interventions des Programmes et leurs méthodes de ciblage ;
- proposition de critères communautaires de choix sur l'éligibilité du groupement devant être bénéficiaire potentiel des appuis du projet.

Concernant les élus locaux, l'entretien s'est déroulé autour de 5 item après le recueil des données de base suite à un échange autour de la Présentation avec les objectifs et modalités de l'entretien les sources d'informations disponibles en rapport avec le dispositif institutionnel de planification et de Suivi & Évaluation (Plans locaux, rapports statistiques, revues annuelles...).

Les services déconcentrés ont eu les mêmes items au cours des entretiens. Cependant selon les cas, des items spécifiques et sectoriels ont été ajoutés.

CHAPITRE III : Présentation du profil socio-économique de la région de Sédiou

La présentation socioéconomique par commune étant souvent difficile compte tenu de la déficience des données de base au niveau communal et de la documentation au niveau local, nous avons opté pour une présentation globale de la région sur le plan du profil socio-économique.

L'analyse socioéconomique a aussi permis de présenter notamment des caractéristiques remarquables en termes de densité de population, d'activité économique, de potentialités et de contraintes. À partir du profil socioéconomique, il sera mis en perspective des liens sur les enjeux liés au développement socio-économique avec les différents projets qui seront ficelés pour les groupes ciblés.

Considérée comme la région la plus riche en richesses naturelles du Sénégal, Sédiou est paradoxalement la région la plus pauvre du Sénégal. Partageant des frontières communes avec deux pays limitrophes, à savoir la République de Gambie au Nord et la République de Guinée Bissau au Sud, Sédiou a la particularité d'être un carrefour aux multiples potentialités.

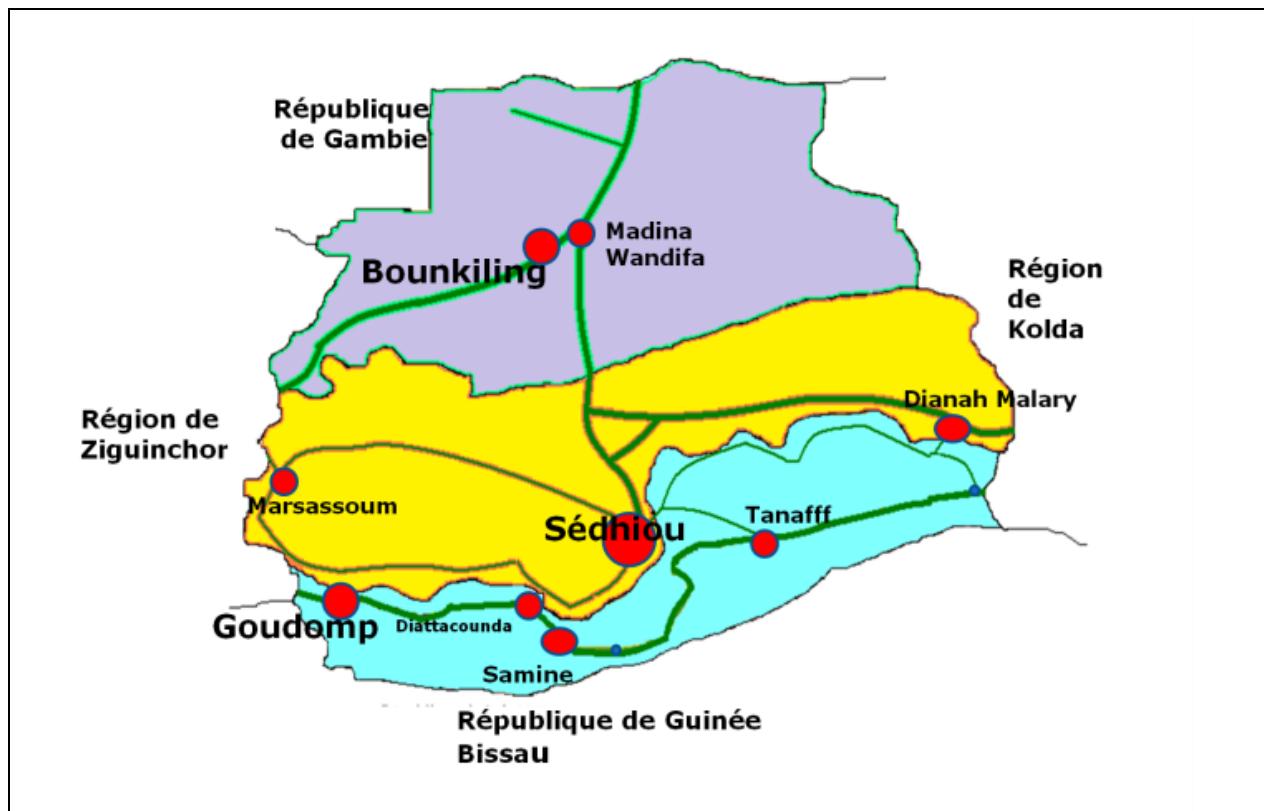
1. Profil Socioéconomique de la zone

1.1. Présentation de la région de Sédiou

La région de Sédiou s'étend sur une superficie de 7 330km², soit 3,7 % du territoire national. Elle est limitée, au Nord, par la République de Gambie ; au Sud, par la République de Guinée Bissau ; à l'Est, par la région de Kolda ; à l'Ouest, enfin, par la région de Ziguinchor. Cette position, à la fois frontalière et au centre de la Casamance, confère à la région un potentiel géostratégique énorme dans les dynamiques économiques, sociales et culturelles dans la sous-région.

1.2. Localisation et contexte géographique

Créée par la loi 2008-14 du 18 mars 2008 modifiant les articles premier et 2 de la loi n° 72-02 du 1er février 1972 relative à l'organisation de l'Administration Territoriale, la nouvelle région de Sédiou, qui était jusqu'ici un département de Sédiou, correspond à la Moyenne Casamance.



graphique 1. *Carte de la région de Sédiou*

Au plan de l'organisation administrative, le décret 2008-747 du 10 juillet 2008 précise le découpage de la région en trois départements : Bounkiling, Goudomp, Sédiou. Ces départements sont subdivisés en 09 arrondissements :

- Boghal, Bona, Diaroumé, dans le département de Bounkiling ;
- Diendé, Djibabouya, Djiredji, dans le département de Sédiou ;
- Djibanar, Karantaba, Simbandi Brassou, dans le département de Goudomp.

Parmi les localités de la région, dix ont un statut de commune : Bounkiling, Madina Wandifa, Goudomp, Samine, Tanaff, Diattacounda, Diannah Malary, Marsassoum, Sédiou, Ndiamacouta. A cela s'ajoutent les nouvelles communes rurales issues de la mise en place de l'ace 3 de la décentralisation, elles sont au nombre de 33 réparties entre les trois départements. Le département de Bounkiling se situe dans l'ancienne région naturelle de la Casamance. Il est limité à l'Est par le département de Médina Yoro Foula (Kolda), à l'Ouest par le département de Bignona (Ziguinchor), au nord par le territoire Gambien et au Sud par le département de Sédiou. Il couvre une superficie de 2830 km² environ 38,5% du territoire régional.

Le département est subdivisé en quatorze (14) communes : Bona, Bhogal, Bounkiling, Diacounda, Diambati, Diaroumé, Djinany, Faoune, Kandion Mangana, Inor, Medina Wandifa, Ndiamacouta, Ndiamama Lathiel et Tanko.

1.3. Types de sols

Les sols sont caractérisés par une bonne aptitude à l'agriculture pluviale, à l'arboriculture, au maraîchage et à la riziculture. Le relief est essentiellement composé de plateaux, de vallées et de bas-fonds. Les types de sol rencontrés sont les suivants :

- les sols ferrugineux, tropicaux et/ou ferralitiques avec des variantes suivant les conditions bioclimatiques. Ils sont communément appelés sols « Deck » et couvrent la majeure partie de la région. Ils sont aptes à la culture des céréales et de l'arachide ;
- les sols argilo limoneux localisés sur les pentes des vallées. C'est le domaine des palmeraies et une zone apte à l'arboriculture et au maraîchage ;
- les sols hydromorphes ou sols gris se situent en bas des pentes. Ces sols sont aptes à la riziculture ;
- les sols hydromorphes à Gley salé sont issus du contact alluvial fluviomarin et bordent les fleuves Casamance et Soungrougrou. Ces sols sont aptes à la riziculture en hivernage mais sont souvent exposés à l'intrusion de la langue salée ;
- les sols halomorphes acidifiés par la forte teneur en sel qui les rend inutilisables.

1.4. La faune et flore de la région

La région de Sédihiou est caractérisée par une faune diversifiée et une végétation exubérante et très colorée. Le type de végétation est essentiellement caractérisé par la pluviométrie, les activités anthropiques et la nature des sols ou et de la roche mère. Les formations végétales sont caractérisées par une prédominance de la savane boisée. La région présente les formations végétales suivantes :

- la savane arborée au Nord composée d'essences dominées par les combrétacées, les Ficus glumosa, les Parian biglobosa et les Pterocarpuserinaceus ; les feux de brousse et les coupes clandestines constituent un danger pour cette formation végétale ;
- la palmeraie qui abrite d'importants peuplements de palmiers à huile (*Elacisguineensis*) avec des superficies estimées environ à 25 000 hectares. Cependant, elle est surtout caractérisée par son état de dégradation avancée et l'absence de régénération naturelle devant assurer sa pérennité ;
- la rôneraie est répertoriée dans les Arrondissements de Djibabouya, Djirédji et Bona. Dans la zone de Diafilon, les coupes clandestines et les effets néfastes des dernières années de sécheresse ont fini par détériorer profondément la rôneraie qui jadis, faisait la fierté de ces localités ;
- la mangrove, localisée dans les Bolongs et le long du Soungrougrou, est composée de *Rhizophora racemosa* en bordure et d'*Avicenianitida* en vasière. Suite aux années de sécheresse, elle a presque disparu.

La Sédihiou compte 12 forêts classées qui s'étendent sur une superficie de 83 543 ha.

Le potentiel faunique de la région est constitué du gibier à poils et à plumes. Les principales espèces répertoriées sont les phacochères, les biches, les singes, les tourterelles, les pintades, les perroquets, les pigeons verts, les perdrix, les oies et canards sauvages, etc.

La région constitue une plateforme assez importante dans la migration de certaines espèces telles que les cigognes et les anatidés.

L'importance et la diversité des ressources fauniques offrent des possibilités de développement du tourisme cynégétique dans la région. Ainsi les superficies considérées sont évaluées à plus de 200 000 hectares (source BIC, IREF/Sédihiou, 2010).

Cependant, la dégradation de l'habitat sauvage liée au braconnage, à diverses autres actions anthropiques, aux aléas climatiques et aux travaux routiers explique en partie la disparition de certaines espèces comme l'hippopotame, le caïman, le buffle, le lion, la tortue d'eau douce, etc.

1.5. Données climatologiques

Le climat est de type soudano guinéen présentant des précipitations qui s'étalent de juin à octobre et une saison sèche qui couvre la période de novembre à mai. La moyenne des précipitations tourne autour de 1.000 mm par an.

Les températures moyennes mensuelles les plus basses sont enregistrées entre décembre et janvier et varient entre 25 à 30°C, les plus élevées sont notées entre mars et septembre avec des variations de 30 à 40°C.

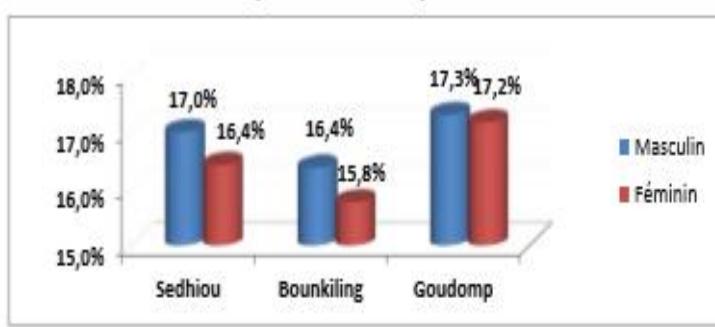
1.6. Données hydrographiques

La région de Sédiou dispose d'un réseau hydrographique assez dense composé essentiellement du fleuve Casamance (la moyenne), de l'affluent Soungrougrou, des mares temporaires et permanentes et de bolongs.

La nappe maestrichtienne, d'une profondeur voisine de 400 m à l'Ouest de l'axe Sénoba-Bafata est accessible à moins de 160 m dans la partie Centre Sud-est de la région. Quant à la nappe lutétienne, elle est exploitabile à moins de 60 m à l'Ouest avec des débits de 200 à 300 m³/heure. Au Nord-Ouest, la nappe semi-profonde, résidant dans les sables, peut être atteinte entre 50 et 150 m de profondeur avec des débits pouvant atteindre 20 à 280 m³/heure. Les nappes continentales sont alimentées par les pluies et les cours d'eau. Leurs profondeurs se situent à moins de 40 m. La qualité de l'eau y est bonne et les débits peuvent varier de 5 à 10 m³/heure pour les puits et de 10 à 60 m³/heure pour les forages.

1.7. Caractéristiques démographiques de la région

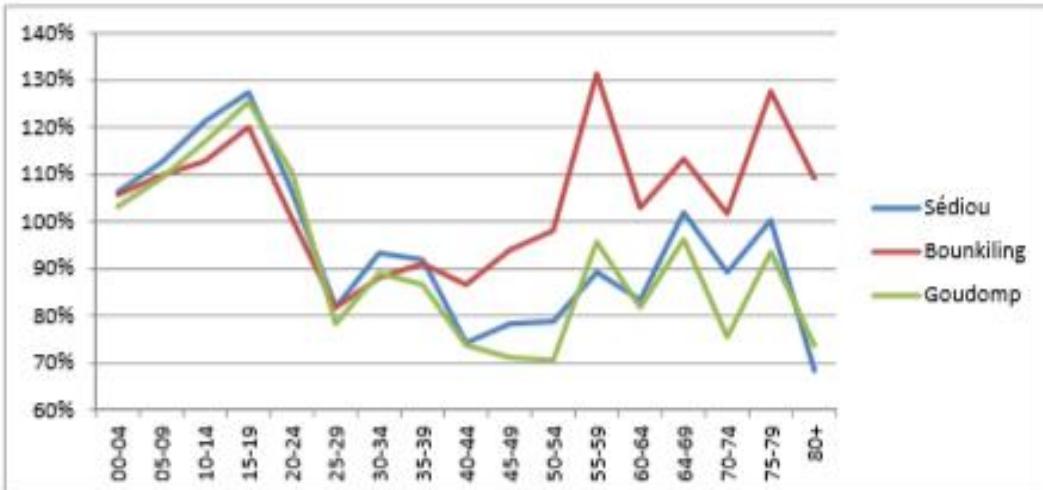
Avec une population estimée en 2017 à 517 015 habitants, elle s'étend sur une superficie de 7330 km² soit une densité de 70 habitants au kilomètre carré. Le département de Goudomp est le plus densément peuplé avec 91 habitants au kilomètre carré, suivi de Sédiou (57 habitants au kilomètre carré) et enfin vient celui de Bounkiling (53 habitants au kilomètre carré). La région de Sédiou connaît une répartition spatiale homogène et une densité de 64 habitants au kilomètre carré (rapport régional ANSD 2014).



Source : ANSD, RGPHAE 2013

graphique 2. Répartition en pourcentage de la population de la région de Sédiou par département selon le sexe

La répartition de la population par sexe montre une supériorité numérique des hommes par rapport aux femmes au niveau de la région de Sédiou, avec un rapport de masculinité de 103 hommes pour 100 femmes. On note cependant une supériorité numérique des femmes sur les hommes pour les classes d'âges compris entre 25 et 54 ans. Cette supériorité numérique des femmes est plus visible dans la classe d'âge 40-44 ans. La population en âge de travailler résidente dans la région étant à dominante féminine.



Source : ANSD, RGPHAE 2013

graphique 3. *Rapport de masculinité par département*

Cette population est essentiellement rurale, avec 8 sédiouois sur 10 vivent en milieu rural. La région de Sédiou demeure de ce fait l'une des régions les moins urbanisées du Sénégal.

- **Structure par âge et sexe de la région de Sédiou en 2017**

| Groupe d'âges | HOMME | FEMME | ENSEMBLE |
|---------------|-------|-------|----------|
| 0-4 | 48118 | 46958 | 95076 |
| 5-9 | 41208 | 38454 | 79662 |
| 10-14 | 36121 | 32769 | 68890 |
| 15-19 | 30480 | 26966 | 57446 |
| 20-24 | 24545 | 22144 | 46689 |
| 25-29 | 18402 | 17620 | 36022 |
| 30-34 | 14273 | 14457 | 28730 |
| 35-39 | 10550 | 11708 | 22258 |
| 40-44 | 8551 | 9928 | 18479 |
| 45-49 | 7207 | 8566 | 15773 |
| 50-54 | 5977 | 7153 | 13130 |
| 55-59 | 4928 | 5803 | 10731 |
| 60-64 | 3918 | 4521 | 8439 |
| 65-69 | 2953 | 3259 | 6212 |
| 70-74 | 2066 | 2251 | 4317 |
| 75-79 | 1254 | 1364 | 2618 |
| 80 et+ | 1162 | 1381 | 2543 |

Source : Projections démographiques RGPHAE 2013

La population de la région représente 3,4 % de la population du Sénégal et elle devance seulement la région de Kédougou.

- **Population du Sénégal par région en 2017**

| Région | SEXÉ | | Ensemble | Pourcentage |
|----------------|----------------|----------------|----------------|-------------|
| | Homme | Femme | | |
| DAKAR | 1 758 957 | 1 770 343 | 3 529 300 | 23,1 |
| DIOURBEL | 814 429 | 878 538 | 1 692 967 | 11,1 |
| FATICK | 403 666 | 409 876 | 813 542 | 5,3 |
| KAFFRINE | 325 616 | 329 505 | 655 121 | 4,3 |
| KAOLACK | 537 303 | 549 161 | 1 086 464 | 7,1 |
| KEDOUGOU | 89 493 | 82 989 | 172 482 | 1,1 |
| KOLDA | 378 190 | 370 261 | 748 451 | 4,9 |
| LOUGA | 485 632 | 491 253 | 976 885 | 6,4 |
| MATAM | 323 187 | 331 794 | 654 981 | 4,3 |
| SAINT-LOUIS | 503 900 | 505 270 | 1 009 170 | 6,6 |
| SEDHIOU | 261 713 | 255 303 | 517 016 | 3,4 |
| TAMBACOUNDA | 396 116 | 387 661 | 783 777 | 5,1 |
| THIES | 999 818 | 995 219 | 1 995 037 | 13,1 |
| ZIGUINCHOR | 318 925 | 302 246 | 621 171 | 4,1 |
| NATIONAL | 7 596 945 | 7 659 419 | 15 256 364 | 100,0 |

Source : Projections démographiques RGPHAE 2013

Selon le rapport RGPHAE région de Sédiou produit par l'ANSD en 2017, la structure par âge et sexe de la population met en évidence son extrême jeunesse et une surreprésentation masculine. La pyramide des âges de la population, à l'instar des autres régions du pays, se caractérise par une base très large qui se rétrécit au fur et à mesure que l'âge augmente, témoignant ainsi de la prédominance des jeunes au sein de la population totale de la région.

La population de la région à l'image du pays, se caractérise par sa grande jeunesse : l'analyse de la structure de répartition de la population de la région par groupe d'âge fait ainsi apparaître que 25 % de la population est des adolescents (10-19 ans), soit 110 607 personnes. Dans l'ensemble nous constatons que contrairement au niveau national, la population de la région de Sédiou est majoritairement masculine (RM = 103%). Cette tendance générale s'observe chez la population de moins de 30 ans. En revanche, à partir de 30 ans cet écart diminue et l'effectif des femmes devient plus élevé que celui des hommes.

- **Âge moyen et âge médian de la population par département et par sexe**

| Département | Masculin | | Féminin | | Total | |
|-------------|-----------|------------|-----------|------------|-----------|------------|
| | âge moyen | âge médian | âge moyen | âge médian | âge moyen | âge médian |
| SEDHIOU | 20 | 15 | 22 | 16 | 21 | 15 |
| BOUNKILING | 20 | 14 | 21 | 15 | 20 | 15 |
| GOUDOMP | 20 | 14 | 22 | 15 | 21 | 15 |
| Région | 20 | 14 | 22 | 16 | 21 | 15 |

Source : ANSD, RGPHAE 2013

A

l'échelle nationale, les enfants âgés de moins de 15 ans constituent 42,1% de la population globale. Le rapport de masculinité est de 103 c'est à dire 103 garçons pour 100 filles. La population se caractérise également par sa composition cosmopolite du fait de la diversité ethnique : mandingues, peuls, balantes, diolas, manjacks, mancagnes, wolofs, sérères.

Les départements de Sédiou et de Bounkiling se distinguent davantage, avec des rapports de masculinité de l'ordre de 104%. En d'autres termes, l'infériorité numérique des femmes par rapport aux hommes est plus prononcée au sein de ces départements. Pour tous les départements par contre, une baisse du rapport de masculinité en deçà de 100 s'observe à partir de 25 ans. La religion dominante est la religion musulmane, Il y a aussi des chrétiens, des animistes et d'autres confessions religieuses.

Dans l'ensemble, près d'une personne sur deux (48,7%) est mariée au niveau de la région de Sédiou. Le taux de nuptialité en 2013 est de 39,6% chez les hommes est nettement plus élevé chez les femmes pour lesquelles il est de 57,6%. Au-delà de 50 ans, la proportion des célibataires est relativement faible variant de 2% à 5% selon les groupes d'âges quinquennaux.

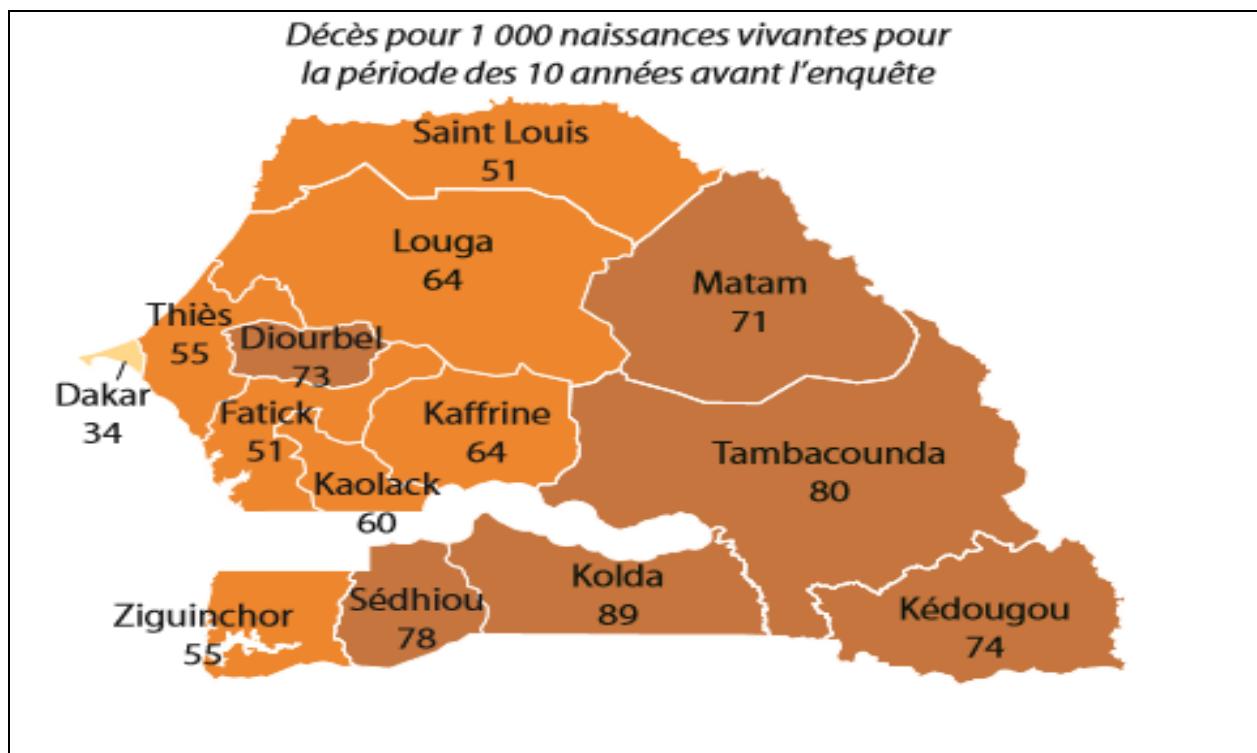
Les personnes en situation de veuvage représentent 2,7% des individus âgés de 10 ans et plus et sont essentiellement de sexe féminin (5% de femmes veuves contre 0,4% pour les hommes). Le divorce, les unions libres et les séparations sont peu fréquents au niveau de la région.

La pratique de la polygamie est plus importante au niveau du département de Bounkiling et de Goudomp. Dans ces deux départements, la part des polygames parmi les mariés est respectivement de 45,7% et 43,8%. Dans le département de Sédiou où l'on retrouve la plus faible proportion de mariés polygame (43,4%), près de 6 individus (hommes ou femmes) mariés sont restés en situation de monogamie. (Rapport RGPHAE région de Sédiou produit par l'ANSD en 2017).

La région compte parmi le plus score pour le nombre d'enfants par femmes.

Le nombre total de naissances vivantes pour un groupe de femmes donné résume leur expérience reproductive depuis leur première naissance jusqu'à la date du recensement. Ce nombre traduit par l'indice synthétique de fécondité est estimé à 7,2 en 2013 pour la région de Sédiou. Comparativement aux autres régions du Sénégal, le niveau de fécondité de Sédiou reste le plus élevé et est supérieur à celui observé au niveau national de 2,1 unités. L'analyse différenciée selon le milieu de résidence montre que le niveau élevé de fécondité observé au niveau de la région s'explique en grande partie par l'expérience reproductive des femmes des zones rurales. Effet pour ces dernières le nombre total de naissances vivantes enregistrées sur la période d'avant le recensement, depuis leurs premières naissances, est évalué à près de 8 (contre près de 6 pour les femmes de la même cohorte du milieu).

Le taux brut de mortalité dans la région de Sédiou qui est de 11‰ (11 décès pour 1000 habitants) se situe au-dessus de la moyenne nationale évaluée à 8‰. L'analyse des risques de décès des enfants âgés de moins de cinq ans révèle une amélioration de la situation sanitaire de la région. En 2011, les résultats de l'EDS MICS 2011 faisaient état d'un risque de mortalité infanto juvénile de 142‰. En 2013, le quotient de mortalité infanto juvénile de la région de Sédiou est évalué à 126,3‰ contre 78,7‰ au niveau national. Quel que soit le sexe de l'enfant, la région de Sédiou enregistre des niveaux de mortalité infanto juvénile supérieurs à la moyenne nationale.



graphique 4. Mortalité infanto-juvénile par région

L'analyse de la structure des décès permet de calculer l'espérance de vie sous l'hypothèse d'une mortalité par âge constante au fil du temps. Sous cette dernière hypothèse, l'espérance de vie, qui est le nombre moyen d'années qu'un nouveau-né devrait vivre, est estimée à Sédihiou à 57 ans contre 64,8 ans au niveau national. Cette espérance de vie est plus élevée chez les femmes (57,9) que chez les hommes (56,2).

La prévalence du handicap au niveau de la région de Sédihiou est de 5,2%. Cette prévalence ne présente pas de disparités entre les sexes. Par contre, le handicap est plus fréquent en milieu rural qu'en milieu urbain. La proportion de personnes en situation de handicap varie également selon le département de résidence. Le département de Goudomp enregistre une prévalence supérieure à celles des autres départements, avec 6,6% de personnes affectées par le handicap. Il est suivi du département de Bounkiling qui affiche une prévalence du handicap de 4,6%, tout type de handicap compris. La prévalence la plus faible (4,2%) est enregistrée au niveau du département de Sédihiou.

1.8. Accessibilité à l'Éducation et la Formation professionnelle

L'accès à l'instruction est considéré par l'UNICEF comme « un facteur essentiel » pour le développement des enfants et surtout de leur capital humain. La loi 2004-37 du 15 décembre 2004 spécifie en son article 3 bis que « la scolarité est obligatoire pour tous les enfants des deux sexes âgés de 6 ans à 16 ans ».

L'alphabétisation en français, la langue officielle, est peu répandue au sein de la région de Sédihiou. Le taux d'alphabétisation en Français le plus élevé a été observé dans le département de Sédihiou, soit 26,5%. Il s'en suit les départements de Goudomp et Bounkiling qui affichent respectivement des taux d'alphabétisation de 23,9% et 14,3%.

L'alphabétisation en arabe est plus fréquente au sein du département de Bounkiling dans lequel il est enregistré 9,3% de personnes sachant lire et écrire en arabe. Le niveau d'alphabétisation en langue nationale est également plus élevé dans le département de Bounkiling avec 3,0% de la

population de 10 ans et plus qui sachant lire et écrire dans une langue nationale. Quel que soit le département considéré, le niveau d’alphabétisation en langue nationale est plus élevé chez les femmes que chez les hommes.

Dans l’ensemble, le taux de fréquentation scolaire qui constitue un indicateur important pour apprécier la qualité des ressources humaines est plus élevé dans le département de Sédiou (54,6%) suivi du département de Goudomp (52,6%). Le taux de fréquentation scolaire le plus faible se retrouve au niveau du département de Bounkiling (49,6%).

L’évolution importante intervenue dans le système éducatif à Sédiou est relative au nouveau découpage administratif, de 2008, érigéant Sédiou en région et créant trois départements : Sédiou, Bounkiling, Goudomp. Il a fallu l’ouverture d’une IA, à Sédiou ; d’une IEF à Bounkiling et à Goudomp.

2. Analyse des activités productives et position des groupements de femmes dans l’économie régionale

L’économie régionale est pour l’essentiel une économie à vocation agricole. Le secteur de l’agriculture emploie plus de la moitié de la population active. Les spéculations dominantes restent l’arachide et le mil. L’exploitation forestière et l’arboriculture, notamment fruitière, constituent un secteur d’espérance pour les populations. La pêche continentale, en dépit des contraintes, constitue, elle aussi, une activité importante. La région a également une tradition d’artisanat et de commerce et ces deux secteurs jouent un rôle de première importance dans l’économie locale.

Les familles et plus spécifiquement les ménages les plus vulnérables évoluent dans un environnement socio-économique marqué par de multiples formes de précarisation. Les activités économiques pourraient être très lucratives pour les ménages et pourraient impactées positivement dans l’amélioration de leur niveau de vie.

2.1. Caractéristiques de l’emploi et du chômage dans la région

En 2013, la population active de la région de Sédiou était évaluée à 128 709 individus. Cette population active est essentiellement composée d’hommes (72 282) et se situe principalement au niveau des départements de Bounkiling et Sédiou avec respectivement 25 977 et 23 716 individus. Au niveau régional, à l’exception des classes d’âges 15-19 ans, 20-24 ans et 70 ans et plus, la population active reste globalement majoritaire sur la population inactive.

Le taux d’activité est pratiquement le même dans les départements de Sédiou et de Goudomp avec respectivement 53,7% et 53,1%. Bounkiling enregistre le taux d’activité le plus élevé de la région, avec 63%.

Dans la région de Sédiou, le chômage est un phénomène assez fréquent avec un taux de 21,7%. Cette proportion est plus élevée en milieu rural (22,6%) qu’en milieu urbain (18,3%). En outre, le taux de chômage est plus élevé dans le département de Goudomp (27,3%), suivi de celui de Sédiou (20,10) et de Bounkiling (17,4%).

Par ailleurs, le taux de chômage est plus accentué chez les hommes (16,5%) que chez les femmes (12,1%) au niveau régional. Cette tendance se maintient au niveau des départements selon le sexe sauf à Bounkiling.

L'économie régionale est pour l'essentiel une économie à vocation agricole. Le secteur de l'agriculture emploie plus de la moitié de la population active. D'après le RGPHAE, plus de 4/5 des ménages pratiquent l'agriculture. Les spéculations dominantes restent l'arachide et le mil. **L'exploitation forestière et l'arboriculture, notamment, fruitière constituent un secteur d'espoir pour les populations.**

Les spéculations dominantes restent l'arachide et le mil. **L'exploitation forestière et l'arboriculture, notamment fruitière, et des produits forestiers non ligneux constituent un secteur d'espoir pour les populations.** La pêche continentale, en dépit des contraintes, constitue, elle aussi, une activité importante. La région a également une tradition d'artisanat et de commerce et ces deux secteurs jouent un rôle de première importance dans l'économie locale.

L'agriculture pluviale est la principale grande culture pratiquée dans la région (27520 ménages). Le maraîchage est pratiqué par 1690 ménages et l'arboriculture fruitière par 4 702 ménages. La région de Sédiou dispose d'énorme cours d'eaux et de basfonds. Ainsi, sur l'ensemble des ménages, 1 447 pratiquent la pêche ou l'aquaculture. La floriculture et la culture de décrue ne sont pratiquées que par une infime partie des ménages de la région.

2.2. Agriculture et transformation des produits locaux forestiers non ligneux : atouts et potentialités

La région de Sédiou est une région à dominante agricole. En effet, 84,5% des ménages en milieu rural et 15,5% en milieu urbain s'adonnent à cette activité sans y être salariés. En outre, 4,3% des ménages agricoles du Sénégal résident dans la région de Sédiou.

La région de Sédiou se caractérise par des conditions écologiques et pluviométriques relativement favorables à l'agriculture. Ce climat propice favorise la diversification des activités agricoles avec la disponibilité de 36 000 ha de vallées et 20 000 ha de terres de plateaux rizicultivables.

Ces richesses sont sans contraintes majeures et aptes à l'agriculture pluviale, à l'arboriculture, au maraîchage et à la riziculture. Leur exploitation pourrait contribuer à l'atteinte de l'Autosuffisance Alimentaire (en riz) d'ici 2017. Les opportunités liées aux activités agricoles sont nombreuses pour cette région qui regorge d'énormes potentialités parmi lesquelles :

- Une population essentiellement rurale (environ 80%) ;
- Seulement 25% des superficies des terres cultivables sont utilisés ;
- Il y existe trois unités de reliefs favorables aux cultures sous-pluie et irriguées : les plateaux, les versants et les bas-fonds ;
- les sols sont de bonne qualité, la pluviométrie est abondante (variations moyennes entre 700 et 1300 mm), le réseau hydrographique est dense et la nappe phréatique relativement facile d'accès. L'agriculture emploie plus de la moitié de la population active. Mais cette population à forte composante de femmes vieillit à cause du désintéressement des jeunes. (Note d'analyse sur les opportunités d'affaires de la région de Sédiou)

Au niveau des potentialités « L'économie de la région repose essentiellement sur les activités agro-sylvo-pastorales. En effet, 80% de la population est rurale, en plus d'une bonne partie des urbains qui présentent des caractéristiques rurales-urbaines. Les programmes, en cours, de réhabilitation et de construction de routes, devraient considérablement réduire les contraintes liées à l'accès aux zones de production et d'écoulement des produits. Ce qui crée de réelles

opportunités de valorisation des ressources locales. Plus spécifiquement, les activités d'agriculture, d'élevage et de pêche disposent de réelles opportunités développement dans la région. Pour l'agriculture, les terres cultivables sont disponibles, avec seulement 25% des superficies utilisées), et trois unités de reliefs favorables aux cultures sous-pluie et irriguées : les plateaux, les versants et les bas-fonds.

La région compte un nombre important de vallées, couvrant une superficie de plus de 30 000 hectares. Les sols sont de qualité, avec une bonne pluviométrie (variations moyennes entre 700 et 1300 mm), une réelle densité du réseau hydrographique et l'accès relativement facile aux nappes phréatiques, à partir de 60 m (lutétienne). Le potentiel de production arboricole est aussi important. Parmi les filières porteuses, on peut citer : l'anacarde, la banane, la mangue, le miel, l'orange et le citron. Ces filières jouent un rôle économique très important dans les zones de production en termes de génération de revenus et de création d'emplois notamment pour les femmes en milieu rural. »

On note que les productions de pastèque et de manioc ont des rendements plus intéressants. La pastèque et la patate douce sont des cultures qui se portent bien dans la région grâce à des conditions agro-climatiques qui sont favorables. Le rendement de la patate douce est important mais fixe au fil des années. La production de manioc se développe bien lorsque la pluviométrie est moyenne. Mais en période de fortes pluies, elle connaît d'énormes difficultés avec le pourrissement des boutures. Pour le niébé, du fait de la baisse des rendements de 17,94% le doublement des superficies (99,63 d'augmentation) ne s'est pas traduit par un doublement de la production (augmentation que de 63,89%).

Concernant l'arboriculture, on distingue principalement les productions ci-dessous :

- la production d'anacarde : La région de Sédiou est le premier producteur d'anacarde au niveau national. Elle produit à elle seule, près de la moitié de la production du pays. En 2014, la production nationale d'anacarde est estimée à environ 13000 à 15000 tonnes avec un rapport régional de 6 720 tonnes, soit 48% de la production nationale.
- la production de banane : Sédiou est classée à la deuxième place parmi les régions productrices de banane en termes de tonnage. Depuis 1981 à nos jours, plusieurs périmètres ont été aménagés pour la culture de banane. La surface cultivable est estimée à 350 ha sur les 980ha au Sénégal. Environ 160 ha sont exploités par 1500 producteurs, et par plus de 1000 autres acteurs qui interviennent dans la chaîne de valeur. Sur la campagne 2014/2015 le chiffre d'affaire est de 442 000 000 de Francs CFA.

La région de Sédiou constitue un territoire fertile qui attire notamment des producteurs venus des autres régions en quête de nouvelles terres propices à l'agriculture. Elle occupe la deuxième place nationale dans la production de banane et la première place dans la production de l'anacarde.

Département de Sédiou

- Riz (Sédiou est la 1ère potentialité rizicole) • Fonio (extensions à Diende, Koussi, Diamal et Marsassoum, possibilité d'implantation à grande échelle à Oudoucar)
- Bananes et d'anacardes (Bambali, Tanaff), Huile de palme (Dassing, bambali).

Département de Bounkiling

- Mil et maïs (rendements croissants) ;
- Fonio (extensions à Bona) ;

- Arachide (1er producteur de la région) ;
- Coton (à vulgariser) ;
- Sésame (cette production a été vulgarisée en 2014) ;
- Plantations d'anacardes à étendre.

Département de Goudomp

Riz (2e potentialité rizicole) Fonio (faire des extensions à Tanaff; possibilités de nouvelles exploitation à Goudomp Est).

Les principales contraintes auxquelles font face les acteurs du secteur sont :

- Difficulté d'accès à la terre ;
- Une agriculture dépendante de la pluviométrie ;
- Epuisement et dégradation physico-chimique des sols ;
- Acidification, salinisation et ensablement des rizières ;
- Enclavement des zones de production ;
- Insuffisance et mise en place tardive des intrants agricoles (semences, engrais) ;
- Faible taux d'utilisation de semences certifiées ;
- Faible aménagement des vallées et bas-fonds vallées non aménagées ;
- Absence d'aménagements terminaux dans les vallées et bas-fonds ;
- Sous équipement et vétusté du matériel agricole existant ;
- Inorganisation des acteurs dans la commercialisation des produits agricoles ;
- Feux de brousse et tarissement des points d'eaux temporaires ;
- Conflit entre agriculteurs et éleveurs sur la divagation des animaux et les parcours de bétails ;
- Mauvaises pratiques culturales (utilisation de semences non certifiées, non-respect des itinéraires techniques, peu ou pas d'utilisation d'engrais, etc..) ;
- Absence des stratégies d'entretien et de maintenance des ouvrages structurant des vallées et des bas-fonds ;
- Faible harmonisation et coordination des stratégies d'intervention ;
- Difficultés d'accès au crédit et coûts élevés des intrants et matériels agricoles ;
- Main d'œuvre rurale vieillissante.

2.3 Élevage

Grace à une végétation dense et luxuriante, l'élevage est très développé dans la région de Sédhiou. Les principales filières du sous-secteur sont la production de miel et l'embouche de bovins ; la filière laitière pouvant être développée grâce à l'implantation d'unités de mini laiteries. Par ailleurs, compte tenu de la demande loin d'être satisfaite des produits avicoles, cette filière gagnerait à être pleinement exploitée.

La région de Sédhiou dispose d'une biomasse estimée entre 400 à 500 kg de matière sèche à l'hectare. Ces énormes potentiels ajoutés à la densité du réseau hydrographique et à la douceur de son climat font de la région de Sédhiou une zone agro-sylvo-pastorale d'excellence.

L'élevage, en majorité de type extensif, sédentaire, constitue une activité essentielle de l'économie régionale.

L'élevage constitue l'une des activités phares de la région de Sédhiou. Dans cette partie du pays, on enregistre principalement l'élevage extensif sédentaire. D'après les estimations du ministère de l'élevage pour l'année 2013 (tableau suivant), cet élevage est composé dans sa majorité de volailles, suivies des ovins, des caprins et des bovins.

Ces espèces sont concentrées dans la plupart des cas dans le département de Bounkiling. Les bovins sont composés de la race « ndama », de métis de races locales (au nord de la région) ainsi que des races exotiques issues des inséminations artificielles. Concernant les petits ruminants il

s'agit d'ovins « djallonké » et de caprins guinéens. Avec l'avancée de la déforestation, on enregistre l'apparition de nouvelles races comme les équins et les asins. En effet, la forêt dense ne favorisait pas leur développement.

La production de viande est logiquement plus abondante dans le département de Bounkiling. Cependant, la production totale de la région durant ces dernières années évolue en dents de scie. Il faut aussi signaler que l'élevage est peu vulgarisé dans le département de Goudomp (13,55% de la production régionale en 2014).

La production apicole occupe une place non négligeable dans la région. Cependant, on constate une tendance baissière depuis 2012. Le département de Sédiou reste encore le leader dans ce domaine avec plus de la production régionale l'année dernière.

L'analyse du sous-secteur de l'élevage a fait ressortir de grosses opportunités d'affaires présentées.

➤ Opportunités d'affaires dans l'élevage

- Production de miel Sédiou et Goudomp ;
- Installation de poulaillers Sédiou, Goudomp et Bounkiling ;
- Installation de mini-laiteries Sédiou ;
- Embouche bovine et élevage des petits ruminants Sédiou, Goudomp et Bounkiling.

En dépit de ses nombreux atouts, des contraintes majeures gangrènent le développement de l'élevage au niveau régional parmi lesquelles:

- la dégradation continue du couvert végétal ;
- la vétusté des systèmes d'élevage ;
- l'existence de maladies parasitaires provoquant des pertes économiques considérables pour les éleveurs ;
- l'enclavement interne et externe de la région renforcé par la présence de routes inadéquates, le défaut de moyens de transport adaptés ;
- le personnel est très insuffisant (11 agents dont 01 vétérinaires, 03 Ingénieurs des Travaux de l'Elevage (ITE) et 07 Agents Techniques de l'Elevage (ATE)) ;
- le vol de bétail très fréquent dans les zones faisant frontière avec la Guinée Bissau ;
- le manque d'unités de transformation laitière et de foirails aménagés ;
- les feux de brousse qui limitent les disponibilités fourragères et entraînent des déficits alimentaires en fin de saison sèche ;
- l'accès difficile au crédit réduisant les marges de développement dans la filière.

2.4 Le commerce

Une importante partie de l'activité économique de la région de Sédiou est axée sur le sous-secteur du commerce qui regorge de plusieurs atouts parmi lesquels : ↗ les espaces de ventes à disposition considérable (présence de marchés dans beaucoup de localité).

Sédiou étant une zone carrefour frontalier avec la Gambie et la Guinée Bissau, cela peut être considéré comme une possibilité à exploiter par des investisseurs ; En effet, la région comptait

21 marchés dont 11 permanents et 10 hebdomadaires en 2014. Le département de Goudomp concentre la plupart d'entre eux, suivi de Bounkiling et de Sédiou.

La plupart des infrastructures commerciales sont regroupées à Sédiou la capitale régionale. On note que dans cette région, les détaillants sont les plus nombreux et il n'existe pas de grossistes d'après les données. Aussi, il faut souligner que jusqu'en 2014 il n'y a que 3 stations de services pour toute la région. Par contre en 2015 deux nouvelles stations ont été ouvertes : une à Sédiou et l'autre à Bounkiling. En outre, différents produits céréaliers sont échangés dans la région.

Plusieurs facteurs bloquent l'essor du commerce dans la région. Nous pouvons citer :

- l'insécurité et l'enclavement lié au manque d'infrastructures routières;
- la léthargie notée dans l'organisation des acteurs ;
- la concurrence liée à l'importation de produits de la Gambie et de la Guinée Bissau.

2.5 La Transformation de produits locaux

Les acteurs mentionnent des atouts dans ce domaine à savoir :

- Volonté et engouement manifestes des opérateurs à investir dans la transformation;
- Forte valeur ajoutée (création d'emplois et de revenus)
- Existence d'expertises locales de fabrication et de réparation des pièces et équipements de décorticage _
- Existence d'une importante production de matières premières et d'unités de transformation.
- Début de diversification de la production (jus, gâteaux, huile, pâte, etc.).
- Existence de l'appui de l'ITA dans la formation technique et administrative, ainsi que la formalisation et le conditionnement
- Des organisations comme la GIZ qui s'engagent dans la conservation et la préservation des écosystèmes forestiers de la région en partenariat avec les services des eaux et forêts et les femmes transformatrices.

2.6 L'artisanat

L'artisanat est très présent dans la région de Sédiou. Elle occupe une place importante dans son essor économique du fait de sa tradition. Les artisans de la région se spécialisent globalement dans la fabrication et la réparation du matériel agricole. Globalement les acteurs de ce sous-secteur se répartissent entre les trois sections : la section de production avec 869 (73,58%) des effectifs, celles des services avec seulement 123 (10,42%) puis la section d'art avec les 16%.

D'après le Plan de Développement Départemental de Sédiou, Rapport Final, Mars 2016, l'artisanat est une activité qui se développe dans le département et plus spécifiquement dans la commune de Sédiou et joue un rôle important dans le tissu économique. L'artisanat relève du secteur informel. Il est représenté par les métiers du textile et de la couture, l'alimentation, la mécanique, le bâtiment, l'artisanat d'art, la forge et les réparations diverses. Il est pratiqué aux alentours des marchés et dans les quartiers. Les catégories d'artisanat auxquelles la population s'adonne sont l'artisanat d'art (poteries, sculpture et peinture), l'artisanat utilitaire ou de production (menuiserie, soudure, tapisserie, couture etc...) et l'artisanat de service (mécanique, plomberie, maçonnerie, blanchisserie, mécanique auto, vélos et motos...).

La région compte au total 1 094 artisans avec les nouveaux inscrits dont 671 (61 %) dans le département de Sédiou. Dans le département de Sédiou, des contraintes ont été identifiées liées au manque de formation des artisans et de manque de crédit.

À côté de ces problèmes, le secteur reste confronté à de nombreuses autres difficultés dont :

- le manque de mesures d'accompagnement ;
- l'insuffisance de la formation et le manque de suivi ;
- le sous équipement des artisans (le manque de moyens matériels des artisans constitue un handicap à la compétitivité des artisans par rapport à ceux des grandes villes) ;
- l'accès difficile aux financements ;
- le manque d'espace ;
- la pollution sonore ;
- l'insuffisance de la formation et le faible niveau scolaire des artisans. ;
- la faible demande et la concurrence des produits manufacturés ;
- l'absence de promotion à cause d'un manque d'espace d'exposition. Les ateliers de ces artisans sont disséminés dans les différents quartiers de la ville avec évidemment une tendance à la concentration dans et aux alentours de la gare routière et du marché central.

Ainsi des solutions ont été dégagées pour le développement de cette activité. Il s'agit notamment de:

- la formation continue des artisans ;
- la facilitation de l'accès aux financements ;
- la création d'un village artisanal ;
- la création d'une zone industrielle ;
- la facilitation de l'accès aux matières premières ;
- la formation aux nouvelles techniques de production ;
- la formation aux techniques de création et de gestion d'entreprises ;
- la formation en gestion administrative et financière des artisans.

CHAPITRE IV PRESENTATION DES RESULTATS DE L'ETUDE

Ils seront présentés de manière très succincte en deux temps : les constats et L'analyse typologique des entreprises et de leurs besoins.

Les constats

1.1. Une démarche de la formation professionnelle ponctuelle

La thématique de la formation a été approfondie, et caractérisée par les constats suivants :

- a) Quasiment tous les GIE et entreprises ont bénéficié de formations dans les domaines de la transformation des céréales, fruits et légumes et les produits forestiers non ligneux.
- b) Toutes ces formations ont été ponctuelles, liées à un projet, une ONG, ... et mises en œuvre sans que cela corresponde à des besoins et ou des objectifs des femmes transformatrices, et sans qu'il y ait eu des accompagnements à la mise en pratique, ni de suivi
- c) Très souvent, il n'y a pas eu de mise en pratique ensuite, faute d'équipements et d'infrastructures, ou d'intérêts pour les femmes concernées
- d) La maîtrise des techniques et process de transformation est affichée par les GIE, mais pas confirmé par des regards extérieurs compétents ; de même on note l'absence de référentiels formalisés
- e) La demande de formation reste très forte, d'autant que lors de la phase audit, les GIE ont été invités à autoévaluer leur niveau de compétence en matière de transformation, dans leurs domaines de transformation (céréales, fruits et légumes, saponification) et sur une échelle de 1 à 4 (1 étant le niveau le plus faible et 4 le plus élevé). Plus de 80% des GIE se sont classés au niveau 1.
- f) Le but de la formation a évolué dans le temps : de permettre aux femmes d'améliorer les conditions nutritionnelles de la famille, au développement d'une activité économique
- g) Tout le monde fait la même chose, sans se positionner par rapport à une stratégie d'économie locale, ni chercher les complémentarités
- h) La demande de formation reste très forte, d'autant que la conscience est forte des potentiels de production et de transformation du département, y compris PFNL

En analysant plus finement cette situation, plusieurs mécanismes de fonctionnement ont été identifiés, qui reproduisent les difficultés et carences observées dans ce domaine :

- Chaque projet, programme, service public, ONG, met en place ses actions de formation sans tenir compte de ce que font les autres, ni des besoins et objectifs des femmes et de leurs entreprises. Ce fonctionnement en silo et cette approche de la formation relativement déconnectée de la réalité que l'on prétend améliorer, ne permettent pas réellement une montée en puissance des compétences et capacités des entreprises de transformation.
- Au-delà, l'ensemble des acteurs concernés entreprises de transformation, centres de formation professionnels, collectivités territoriales, ONG et associations, services publics

déconcentrés, organisations consulaires, ... sont dans des logiques individuelles, plus que bâtir ensemble autour d'une vision partagée et de stratégies.

- En général, quelques femmes des divers GIE ont suivi des formations, mais n'ont pas, peu ou rarement transmis les formations reçues, au sein de leurs propres entreprises et GIE. Cette non-transmission profite à celles qui ont été formées, mais pénalise les GIE et entreprises.
- Le déficit d'ingénierie de formation conduit à proposer des formations insuffisamment adaptées aux défis et enjeux des GIE et entreprises. Ce déficit renvoie à une absence de cadre stratégique plus global, qui pourrait constituer un cadre de référence pour tout le monde.
- La formation est encore trop souvent conçue comme une activité secondaire (renforcement de capacités) et non comme un axe central autour d'une approche d'apprentissage faisant appel à un ensemble d'activités en synergie : formation, mentoring, coaching, conseils, ...
- Du coup cela entraîne aussi une moindre exigence quant à la délivrance de formation réellement qualifiante et certifiant.
- L'ensemble de ces mécanismes représente autant de défis à relever pour inscrire une véritable stratégie d'apprentissage pour un secteur ayant une ambition de développement et de croissance dans la région de sédhio : accompagner l'émergence et la structuration d'une économie locale fondée sur la production et la transformation de produits locaux notamment les PFNL dans le cadre du projet DIAPOL.

1.2 Un réel potentiel économique de la zone :

L'économie de la région repose essentiellement sur les activités agro sylvo-pastorales. En effet, 80% de la population est rurale, en plus d'une bonne partie des urbains qui présentent des caractéristiques rurales-urbaines. Les programmes, en cours, de réhabilitation et de construction de routes, devraient considérablement réduire les contraintes liées à l'accès aux zones de production et d'écoulement des produits. Ce qui crée de réelles opportunités de valorisation des ressources locales. Plus spécifiquement, les activités d'agriculture, d'élevage et de pêche disposent de réelles opportunités développement dans la région. Pour l'agriculture, les terres cultivables sont disponibles, avec seulement 25% des superficies utilisées), et trois unités de reliefs favorables aux cultures sous-pluie et irriguées : les plateaux, les versants et les bas-fonds. La région compte un nombre important de vallées, couvrant une superficie de plus de 30 000 hectares. Les sols sont de qualité, avec une bonne pluviométrie (variations moyennes entre 700 et 1300 mm), une réelle densité du réseau hydrographique et l'accès relativement facile aux nappes phréatiques, à partir de 60 m (lutétienne). **Le potentiel de production arboricole est aussi important. Parmi les filières porteuses, on peut citer : l'anacarde, la banane, la mangue, le miel, l'orange et le citron. Ces filières jouent un rôle économique très important dans les zones de production en termes de génération de revenus et de création d'emplois notamment pour les femmes en milieu rural.**

Le potentiel économique de la zone est énorme concernant les secteurs clés de l'agriculture, l'arboriculture et la foresterie, l'élevage etc... A ce titre l'enquête ménage effectué par l'ansd a révélé que :

- Les ménages vivent principalement de revenus agricoles soit environ 53,2%.
- Les revenus provenant de l'agriculture représentent 49,6%, ceux de l'élevage 0,5% et ceux de la pêche 3,2%.

- Les revenus issus des activités non agricoles sont estimés à 38,6% sans compter les activités salariales (2%), les revenus de transferts (1,1%) et locatifs (0,6%).)

Une réelle volonté des populations (ménages, groupements de femmes et jeunes de même que les OPH) à travers les activités réalisées et même envisageables...

- **Une population féminine très engagée dans la quête du bien-être des familles et du développement local :** parmi les femmes Chef d'entreprises de notre échantillon, les 18,7% sont célibataires et 38,5% sont des veuves. Cette situation matrimoniale atteste d'une certaine résilience et on pourrait en déduire la forte responsabilité des femmes dans la prise en charge des besoins des membres de la famille et recourent de ce fait, les critères communautaires d'éligibilité des groupements féminins intervenant dans les produits forestiers non ligneux, potentiels bénéficiaires du projet. Ce qui justifie l'orientation de l'analyse genre dans le programme DIAPOL. Au niveau ménages, les femmes sont très actives avec 59,4%. Elles font principalement le petit commerce (49,5%) et l'agriculture (42,1%).
- Chez les jeunes des trois départements enquêtés, la photocopie des activités fait ressortir en prédominance celles suivantes : le maraîchage, l'élevage, l'aviculture, le petit commerce et le transport intra et interurbain avec les motos (Jakarta). Néanmoins des secteurs d'activités comme les métiers d'artisan, de maçonnerie, menuiserie (bois et métallique), boulangerie chez les garçons de même que les métiers de restauration, coiffure chez les filles, sont présents dans les différentes communes des trois départements.

Il y'a lieu de signaler que les jeunes s'adonnent à **des types d'activités de manière régulière dans le but de subvenir à des besoins individuels de survie**. Parmi celles-ci le transport intra urbain occupe la place prépondérante surtout les motos Djakarta ensuite **la cueillette de fruits comme le maad et le nere**.

Les souhaits concernant les activités envisageables sont justifiés par les jeunes dans le sens de les maintenir dans leur terroir tel que souligné dans les différents focus groupe.

...mais qui fait face à des contraintes plus criardes.

Il s'agit de :

- l'inexistence d'infrastructures socio-sanitaires de base ou l'inaccessibilité à ces dernières ;
- Le manque de qualification professionnelle des jeunes et des femmes ;
- l'accès à la terre ;
- l'inexistence ou l'impraticabilité des pistes de production et enfin
- le non accès au financement (taux et délais de remboursement au-dessus des capacités des populations).

Le manque de qualification professionnelle : d'où la nécessité impérieuse d'assurer des formations qualifiantes mais aussi la mise en place de foyers de jeunes ou de femmes ainsi que des centres spécialisés au profit de la valorisation de PFNL ;

L'accès à la terre : les femmes sont rarement propriétaires de parcelles cultivables. C'est ainsi que la volonté et les possibilités d'exploitation de champs communautaires notées chez les jeunes sont entravées par le non accès au foncier. Cette même problématique est constatée chez les jeunes ;

L'inexistence ou l'impraticabilité des pistes de production : ceci entraîne les difficultés d'écoulement des produits très décriées par les participants aux focus de même que celles de stockage des produits qui engendrent la stratégie alternative de bradage des récoltes et des produits forestiers non ligneux à vils prix afin d'éviter des pertes par pourrissement.

Le non accès au financement ou le taux et les délais de remboursement pas à portée des capacités des populations. Les contraintes d'ordre financier dans le département de Bounkiling (94,3%) suivi de l'échantillon de Sédiou avec un pourcentage de 80 et Goudomp qui totalise 79,2% de contraintes d'ordre financier.

L'analyse des activités effectives des jeunes et des femmes dans les trois départements cibles de l'enquête révèle que cette catégorie sensible des populations est assez engagée dans un processus de développement local. En effet, les jeunes essaient tant bien que mal de puiser leurs initiatives à partir de l'existant au niveau du terroir. Les activités agropastorales sont très visées mais l'accès au foncier à usage agricole se pose avec acuité. Il y'a une large frange de cette population jeune qui s'adonne à des activités qui ont comme allure des stratégies de survie et de prise en charge des besoins individuels, ce sont en fait des stratégies de sortie de crise.

Parmi ces activités, la conduite de moto Jakarka occupe une place primordiale. Tous les jeunes nourrissent l'espoir de s'autonomiser un jour. Cependant des contraintes d'ordre financières, d'accès au foncier, à la qualification professionnelle sont les entraves au développement de leur part.

Analysé au regard du pentagone des moyens d'existence c'est-à-dire les cinq paramètres à savoir le capital humain, celui naturel, le capital financier, le capital physique et enfin celui social, on peut constater que :

1. le Capital humain est assez riche : les jeunes sont instruits et physiquement ont des capacités de travail, même si les habiletés sont plus ou moins limitées par un manque de qualification professionnelle pour la plupart des jeunes.

2. le Capital naturel et physique matérialisé essentiellement par des indicateurs économiques que sont la terre et les ressources naturelles de propriété commune, l'accès à l'eau, ne profite pas véritablement aux femmes. En effet malgré le potentiel de la zone, les femmes pour la plus part n'ont pas de terrain cultivable à titre individuel. Les difficultés d'accès individuel à la terre les transforment en ouvrières agricoles. Par ailleurs l'exploitation des produits agroforestiers locaux se fait soit collectivement soit individuellement.

3. le Capital financier caractérisé par le salaire bas s'il existe et le non accès au crédit fait réellement défaut chez les femmes.

4. le Capital social évalué par les liens forts avec la famille les amis et les traditions d'échanges réciproques, est riche dans la communauté et demeure un socle de solidarité et un élément fédérateur autour des projets et programmes.

La faiblesse de la dynamique partenariale et de l'accès à l'information relativement aux opportunités avec comme facteurs explicatifs :

- ✓ Deux niveaux de responsabilités sont identifiés dans ce cadre : les **services ne vont pas vers les cibles de manière régulière** pour porter l'information d'une part et d'autre part la récurrence des rencontres émaillées de promesses au sein des services sans effets positifs (résultats concrets)
- ✓ Ensuite **les femmes, souvent découragées, ne font aucun suivi de leur dossier** ou ne vont tout simplement pas vers l'information auprès des services compétents.

Un système traditionnel de mobilisation d'épargne et de crédit qui fédère les populations :

Au sein des regroupements (GPF, associations de veuves, OPH et même adultes hommes et jeunes) existe un dispositif local très traditionnel appelé « **djolong ou adjolong** » une sorte de calebasse d'épargne et de crédit sous forme de tontine où la caution du groupe est considérée comme garant de la crédibilité des membres. Ce système demeure une stratégie de contournement des difficultés d'accès aux crédits des SFD et aux taux exorbitants de remboursement.

Pour faire face aux contraintes auxquelles elles sont exposées, la stratégie la mieux partagée **par les femmes de la zone d'étude est le crédit revolving** (adjolong ou djolong) « nous avons mis en place le djolon pour contourner les taux d'intérêt imposés par les services financiers décentralisés » (une participante de Sédhiou).

Il s'agit ici de se réunir pour mobiliser un fond de crédit. Mobilisation dont le montant des cotisations versées chaque mois est laissé à la libre appréciation du membre adhérent.

Le crédit qui sera mis plus tard à la disposition du membre emprunteur ne sera pas tributaire de la mise mensuelle. Il sera laissé à la libre appréciation du comité de gestion mis en place. « De manière générale, l'apparition de la protection sociale formelle (offerte par les États et les partenaires techniques et financiers) n'a pas pris en compte l'éventail des mécanismes de protection sociale informels (fournis par les familles étendues et les communautés) qui étaient déjà en place dans les communautés rurales et urbaines en Afrique sub-saharienne. La thèse selon laquelle ces mécanismes informels ne sont pas pertinents ou ont disparu est incorrecte. » (Devereux and Getu 2013: 4 Protection sociale réactive aux crises dans le Sahel : Perspectives communautaires).

1.3 Une dynamique négative des écosystèmes forestiers de la région

Les formations forestières de la Haute-Casamance connaissent d'importantes dynamiques. Il en résulte une forte tendance à leur savanisation et anthropisation, et une faible régénération par endroits. Devant une telle situation, la cartographie et l'analyse de l'évolution et des changements intervenus dans les paysages forestiers deviennent pertinentes pour une gestion durable de ces ressources dans la différente région notamment la région de sédhiou.

L'exploitation des produits forestiers comporte plusieurs composantes. Il s'agit entre autres de la production de charbon de bois, la cueillette des fruits sauvages et la collecte du bois de chauffage et de service. Ce sont des activités qui occupent une place importante dans le vécu socio-économique des populations de la région mère de la Casamance en général et la région de sédhiou en particulier. Cependant, ces dernières restent affectées par les changements notés dans l'évolution de l'occupation des sols. Concernant la cueillette des fruits sauvages, elle est peu pratiquée dans la région. Cette situation est liée à la rareté de certains arbres fruitiers sauvages. Parmi les espèces fruitières rares, les plus cités par les populations sont *Saba senegalensis*, *Parkia biglobosa*, *Cordyla pinnata*, *Detarium microcarpum*, *Vitex madiensis*, *Detarium senegalense*, *Landolphia heudelotii*, *Zizyphus mauritiana* et *Elaeis guineensis*. Selon les populations, les facteurs déterminant de la rareté de *Saba senegalensis* et *Parkia biglobosa* sont les feux de brousse. Ils sont également à l'origine de la rareté de *Cordyla pinnata* et *Vitex madiensis*. Dans les communes frontalières avec la Gambie, le principal facteur de la diminution de *Cordyla pinnata* est le trafic international de bois. Pourtant, ajoutées à *Parkia biglobosa*, ces deux espèces soulagent à elles seules beaucoup de chefs de ménages en assurant l'alimentation domestique.

➤ **La cartographie et l'analyse de l'occupation des sols et des changements dans les formations forestières Casamance entre 1987 et 2018**

Tableau 1 : Superficie en hectare et en pourcentage de l'occupation des sols en 1987

| Classe d'ensemble | Ha | Classes thématiques | Ha | % |
|-------------------------|------------------|----------------------------|------------------|------------|
| Forêts | 607 844 | Forêt claire | 557 909 | 40,5 |
| | | Forêt-galerie | 49 935 | 3,6 |
| Savanes | 433 510 | Savane boisée | 339 748 | 24,7 |
| | | Savane arborée à arbustive | 93 762 | 6,8 |
| Surfaces brûlées | 52 106 | Brûlis | 52 106 | 3,8 |
| Zone anthropique | 280 490 | Zones de culture | 279 499 | 20,3 |
| | | Zones d'habitats | 786 | 0,1 |
| | | Plantations | 205 | 0,0 |
| Surface en eau | 3 145 | Eau | 3 145 | 0,2 |
| Total | 1 377 095 | | 1 377 095 | 100 |

Source : thèse solly, 2021

Tableau 2: Superficie en hectare et en pourcentage de l'occupation des sols en 1999

| Classe d'ensemble | Ha | Classes thématiques | Ha | % |
|-------------------|------------------|----------------------------|------------------|------------|
| Forêts | 400 021 | Forêt claire | 356 849 | 25,9 |
| | | Forêt-galerie | 43 172 | 3,1 |
| Savanes | 569 054 | Savane boisée | 385 040 | 28 |
| | | Savane arborée à arbustive | 184 014 | 13,4 |
| Surfaces brûlées | 25 796 | Brûlis | 25 796 | 1,9 |
| Zone anthropique | 370 777 | Zones de culture | 368 717 | 26,8 |
| | | Zones d'habitats | 1 721 | 0,1 |
| | | Plantations | 339 | 0,0 |
| Surface en eau | 11 447 | Eau | 11 447 | 0,8 |
| Total | 1 377 095 | | 1 377 095 | 100 |

Tableau 3: Superficie en hectare et en pourcentage de l'occupation des sols en 2018

| Type de surface | Ha | Classes thématiques | Ha | % |
|-----------------|---------|---------------------|---------|------|
| Forêts | 230 726 | Forêt claire | 178 272 | 12,9 |
| | | Forêt-galerie | 52 454 | 3,8 |

| | | | | |
|------------------|------------------|----------------------------|------------------|------------|
| Savanes | | Savane boisée | 498 154 | 36,2 |
| | 696 682 | Savane arborée à arbustive | 198 528 | 14,4 |
| Surfaces brûlées | 6 296 | Brûlis | 6 296 | 0,5 |
| Zone anthropique | | Zones de culture | 426 678 | 31 |
| | 438 829 | Zones d'habitats | 9 683 | 0,7 |
| | | Plantations | 2 468 | 0,2 |
| Surface en eau | 4 562 | Eau | 4 562 | 0,3 |
| Total | 1 377 095 | | 1 377 095 | 100 |

Source : thèse solly, 2021

Selon solly 2021, la synthèse de l'évolution de l'occupation des sols en 1987, 1999, 2010 et 2018 permet de voir qu'au moment où la forêt claire diminue, les savanes, à la fois boisées ainsi que celles arborées à arbustives et les surfaces agricoles, augmentent.

En effet, entre 1987-1999, les savanes ont augmenté de 135 544 ha. Par contre, les forêts ont perdu 207 823 ha de leur superficie (soit 15,1 %). Quant aux zones anthropiques (zones de culture, zones d'habitats et plantations), elles ont augmenté respectivement de 89 218 ha, 935 ha et 134 ha, soit 90 287 ha (6,5 %) au total. Les surfaces occupées par l'eau ont également connu une hausse de 8 303 ha par rapport à l'année 1987.

Entre 1999-2010, la savane boisée a augmenté de 55 240 ha ; tandis que celle arborée à arbustive a diminué de 2 880 ha. Les zones anthropiques se sont accrues de 19 804 ha. Cette hausse concerne principalement les zones de culture (soit 18 238 ha). Quant aux forêts, elles ont perdu 58 595 ha de leur superficie. La superficie de la forêt claire a diminué de 4,1 % ; et la forêt-galerie 0,1 %. Les surfaces en eau ont baissé de 3 679,8 ha.

Entre 2010-2018, les savanes se sont élargies de 75 269 ha (soit 57 874 ha pour la savane boisée et 17 395 ha pour la savane arborée à arbustive) ; et les zones anthropiques de 48 247,5 ha. Les zones de culture ont également augmenté de 39 722 ha. Quant aux zones d'habitats, elles ont triplé en passant de 3 018,4 ha en 2010 à 9 683,4 ha en 2018. Il en est de même pour les plantations. Par contre, les surfaces occupées par l'eau ont diminué par rapport à 2010, principalement en faveur de la forêt-galerie qui a augmenté de 11 464 ha. Quant à la forêt claire, elle a diminué de 122 165 ha.

La cartographie et l'analyse des changements d'occupation des sols aux différentes périodes indiquent cinq grandes modifications. Il s'agit principalement de :

- 1) la régression de la forêt en faveur des surfaces anthropiques. Cette situation peut être qualifiée de déforestation, de dégradation de la forêt ou d'anthropisation ;
- 2) la régression de la forêt en faveur de la savane ; ce que l'on peut également qualifier de déforestation, de dégradation de la forêt ou de savanisation ;
- 3) la régression de la savane en faveur des surfaces anthropiques ; que l'on peut aussi qualifier de dégradation ou d'anthropisation ;
- 4) la progression de la forêt au détriment de la savane ou des surfaces anthropiques ; qui peut être qualifiée de régénération ;

5) la progression de la savane sur les surfaces anthropiques ; que l'on peut qualifier de régénération du couvert végétal.

Cette étude a permis de contribuer à la connaissance des profils spectraux des classes d'occupation des sols, particulièrement des formations forestières de la région de Casamance. D'après nos recherches, sur le plan thématique, la cartographie de l'évolution de l'occupation des sols à l'échelle de toute la zone d'étude a révélé une perte importante du couvert forestier de 377 119 ha (soit 27,4 %) entre 1987 et 2018. Alors que le couvert boisé et les surfaces anthropiques ont augmenté respectivement de 263 172 ha (soit 19,1 %) et 158 339 ha (soit 11,5 %, dont 147 178 ha correspondent à l'augmentation des surfaces agricoles). Le taux de déforestation étant de 62,04 %, soit 2 % par an. En termes de changements, trois grandes modifications sont notées suivant un gradient nord-sud. Il s'agit de la déforestation par progression des surfaces agricoles dans le nord, d'une savanisation et une anthropisation dans le centre, et de la stabilité des forêts (forêt claire et forêt-galerie) à une savanisation et anthropisation dans le sud. Toutefois, en plus des tendances négatives de dégradation, des zones de tendances positives de stabilité et de régénération de la couverture végétale ont été notées par endroits.

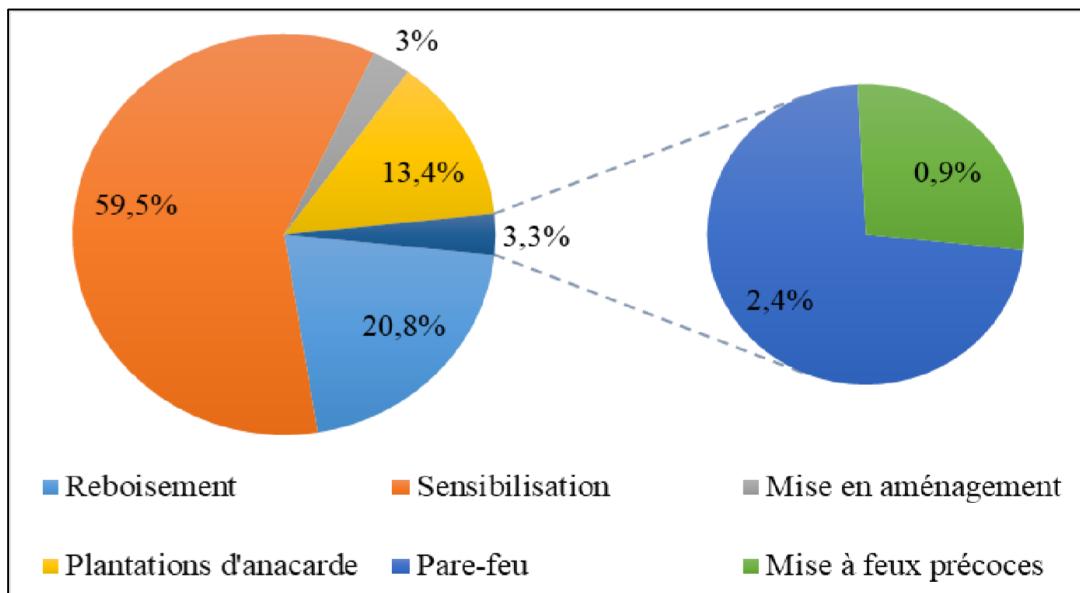
A l'échelle des forêts classées et celles aménagées, les résultats ont révélé que les forêts du domaine classé sont d'une manière générale plus affectées par les actions anthropiques que celles du domaine aménagé.

L'analyse des facteurs à l'origine des différentes modifications a révélé que l'homme est le principal facteur de la déforestation, de la progression des savanes et de la fragmentation. En effet, les défrichements agricoles ont entraîné une perte de 147 178 ha de la couverture végétale entre 1987 et 2018. Les feux de brousse, de par leur ampleur, sont le facteur essentiel de la progression des savanes. Il en est de même de la coupe du bois réalisée dans le cadre du trafic international de certaines espèces de valeurs dont *Pterocarpus erinaceus*, *Cordyla pinnata*, *Bombax costatum*, *Khaya senegalensis*, *Oxytenanthera abyssinica*, en direction de la Chine via le port de Banjul, et de celle pour la production du bois énergie. À ces actions s'ajoutent la croissance démographique, les modes d'occupation et d'utilisation des sols, et l'élevage extensif qui ont également participé à des niveaux différents, à la dynamique des formations forestières. Par ailleurs, l'homme a également joué un rôle dans la régénération en laissant certaines terres en jachère pendant une longue durée. Toutefois, ces actions n'expliquent pas à elles seules les différentes dynamiques. Parce que, la longue période sèche des années 1970 et 1980 a joué un rôle déterminant dans la progression des savanes entre 1965 et 1999. De plus, le retour à des conditions pluviométriques relativement favorables depuis 2003 a joué un rôle important sur la régénération par endroits entre 1999 et 2018. Ces facteurs d'évolution ainsi que les changements notés dans l'occupation des sols ont eu des incidences majeures sur les activités agro-sylvopastorales, sur la faune sauvage et sur la flore ligneuse. Dans le domaine de l'exploitation des produits forestiers, il a été noté une rareté de certaines espèces fruitières sauvages.

Pour faire face à ces enjeux, **des stratégies d'adaptation ont été développées par les populations avec très souvent l'appui du service forestier de la région et des partenaires au développement de manière à rendre résilients leurs activités et l'environnement.**

Face à ces différentes situations, des actions de préservation de la forêt sont réalisées par les populations avec l'appui des collectivités territoriales, des services techniques de l'État et des partenaires au développement (PROGEDE, FODEE, PADEC, FELLO, 7 A, Word Vision, ENDA, PROGEBE, AVCF, et PADAER). Ces actions tournent autour de la sensibilisation, du reboisement, de la mise en aménagement forestier, de la plantation de vergers d'anacardes, et de

la réalisation des feux précoces et des pare-feu. Parmi ces actions, la sensibilisation est la plus pratiquée, avec une implication de près de 60 % de la population.



graphique 5 : Principales actions de préservation de la forêt

La sensibilisation porte sur l’interdiction de défrichement sans autorisation et dans les zones de pâturage, la lutte contre les feux de brousse, la création de pare-feu et les, le reboisement et la coopération avec les agents du service forestier pour la lutte contre le trafic de bois, l’exploitation anarchique des produits forestiers.

La dynamique spatio-temporelle des formations forestières en Casamance, à travers la déforestation, a des répercussions potentielles sur les activités agro-sylvo-pastorales. Sur l’agriculture, les effets portent entre autres, sur la diminution de la pluviométrie, l’érosion hydrique et l’ensablement des rizières, la baisse de la fertilité des sols et celle des rendements. Dans le domaine de l’exploitation des produits forestiers, il a été noté une rareté de certains fruits sauvages, et la difficulté d’accès au bois de chauffe et de service dans les localités situées le long de la frontière avec la Gambie.

Face à ces différentes situations, des stratégies d’adaptation ont été développées pour chaque activité par les populations avec très souvent l’appui du service forestier de la région et des partenaires au développement. Cependant, sur la faune et la flore, des défis liés à la gestion durable des forêts se posent.

1.4 La production variée des PFNL alimentaire

Il existe une variété de produits de type forestiers classés sauvages. Les produits forestiers et horticoles proviennent souvent des zones rurales qui assurent la production, la collecte avant d’être, consommés, transformés et/ou exposés sur le marché national et international. Ils sont de plusieurs catégories et de saisons différentes. Certains de ces produits sont collectés seulement en période de disette. Ces espèces sont très nombreuses et sont parfois difficiles à répertorier car certains sont rares pour la consommation domestique. Dans le cadre de cette mission, on s’est focalisé sur les PFNL

alimentaires forestiers les plus utilisés dans la zone que sont dans le tableau1 avec leurs noms scientifiques et vernaculaires et leurs noms en français.

Tableau 4: Les PFNL avec leurs noms scientifiques

| Produits | Noms vernaculaires | Noms français | Noms scientifiques | Familles |
|----------|--------------------|-----------------|------------------------|---------------|
| Maad | Maad | Maad | Saba senegalensis | Apocinacea |
| Cajou | Darkassou | Anacardier | Anacardium occidentale | Anacardiaceae |
| Bouy | Gouy | Baobab | Adansonia digitata | Bombacacés |
| Ditakh | Ditakh | Ditakh | Detarium senegalensis | Fabaceae |
| Tamarin | Dakhar | Tamarin | Tamarindus indica L | Fabaceés |
| Tir | Tir | Palmier à huile | Elaeis guineensis | Arecaceae |
| Toll | Toll | Tol | Landolphia heudelotii | Apocinaceae |
| Mbepp | Mbépp | Gommier Mbépp | Sterculia setigera | Fabacées |

A Sédiou, l'agroalimentaire se développe petit à petit grâce à la transformation des produits agricoles comme les fruits en jus, confiture, etc. mais, aussi par la valorisation des produits exotiques (Bouy, Bissap, Madd, Ditakh, anacarde, etc.).

Certains produits forestiers tels que le **Madd**, sont originaires en grande partie de la Casamance et de Kédougou. L'étude sur la faisabilité financière d'une unité de collecteur de produits forestiers de cueillette réalisée par le Projet de Reboisement du Sénégal en 1994 révèle que cette quantité peut être estimée à 47,5 kg de maad par ménage durant la saison de production. Le « Madd » est un fruit « sauvage » de l'été car poussant principalement dans des savanes, il est cultivé au Sénégal dans la zone sud précisément en Casamance. Il fait son apparition sur le marché (de la consommation) vers le mois de mars pour ne disparaître qu'à partir de mi-aout, septembre. Il peut prendre jusqu'à trois mois de récolte.

Le Ditakh provient par essence de la Casamance et de Foundiougne (région de Thiès), sa production annuelle avoisine les 19014 tonnes et il est sur le marché entre septembre et février. Sa durée de conservation peut atteindre deux mois. Le Ditakh Récolté déjà vert et mûr, sur un grand arbre, il est généralement plus cultivé au centre du pays. Les Ditakh peuvent se conserver au frais pendant un mois. C'est un arbre un peu géant souvent très couvert. Sa reproduction est naturelle et très rapide. Dans la région de Ziguinchor, il est plus présent dans le village de Djibonker et en Kafountine.

La noix de palme (diw tir) : Les palmiers à huile sont des arbres semblables au cocotier. Ils peuvent atteindre 30 mètres de haut dans la nature et 15 mètres en culture. Les fruits sont charnus, semblables à de petites prunes rougeâtres, réunis en grosses grappes. Le palmier nécessite un climat tropical humide, avec une température annuelle moyenne de 26°C dans l'idéal. L'huile de palme rouge, c'est à dire non raffinée ni traitée, est l'aliment naturel le plus riche en β-carotène : elle en contient environ 15 fois plus que la carotte. C'est également, après l'huile de germe de blé, la deuxième huile la plus riche en vitamine E (tocophérols). La noix est présente en grande quantité dans la région de sédiou

L'anacardier : Le Sénégal est le 15e exportateur mondial de noix de cajou avec une production de 18 000 tonnes environ par an selon une étude du PADEC (Programme d'appui pour le développement de la Casamance). Quatre régions principalement s'y investissent : Kolda, Ziguinchor, Sédiou et Fatick. Ces arbres entrent en phase floraison à partir du mois de Février et les premiers fruits sont disponibles à la fin de ce mois. Ils se forment la pomme verte au début et qui devient jaune ou rouge une fois mûr. Ils ont une coque acré et toxique qui abrite une amande blanche, comestible appelée noix de cajou. Le temps de récolte peut durer jusqu'à 4 mois selon la productivité de la plante.

Le tamarinier sacré des traditions Bambaras, il symbolise la multiplicité et le renouvellement. Originaire d'Afrique tropicale le tamarinier peut atteindre 25 mètres, il vit jusqu'à 150 ans et reste toujours productif ! Il est très apprécié pour ses fruits et son ombrage. Arbre sacré des traditions bambaras, il symbolise la multiplicité et le renouvellement. Le tamarinier est un arbre aux vertus purgatives ; il est à la base de la médecine africaine. Ses divers éléments interviennent dans presque tous les médicaments traditionnels. Les fruits sont des gousses bosselées au niveau des graines qui sont enfouies dans une pulpe brun-jaunâtre. La pulpe a une saveur fruitée, légèrement aigre-douce avec un arôme agréable. Ses gousses sont une friandise très prisée dans de nombreux pays ou tous, grands et petits, en sucent la pulpe. On utilise le fruit pour faire des boissons rafraîchissantes, infusions et confitures. Il accommode parfaitement la viande, le poisson, le ragoût... utilisé frais, déshydraté, confit ou en pâte.

Le baobab (Bouy) pousse presque partout au Sénégal et en Gambie. Le pain de singe **ou Bouy**, il est produit en grande partie par la région de Thiès et les autres régions du centre et du sud (Diourbel, Louga, sédhiou, Kolda). Le fruit provient du baobab, géant arbre qui peut mesurer jusqu'à 11m de hauteur. Sa récolte est saisonnière et se fait souvent vers le mois de novembre. Ces fruits peuvent être stockés un bon bout de temps avant d'être transformés. Omniprésent dans la pharmacopée traditionnelle africaine, on en utilise toutes les parties : les feuilles, l'écorce ou la pulpe du fruit, appelée "pain de singe". Cette dernière possède des propriétés nutritionnelles exceptionnelles : deux fois plus de calcium que le lait demi-écrémé, deux fois plus de vitamine C que le jus d'orange, quatre fois plus d'énergie que la banane !

Le Bissap ou oseille de Guinée, est un arbuste atteignant 1 à 2 mètres de hauteur. Avec un feuillage peu abondant, le Bissap fournit des fleurs roses de 7 à 10 centimètres de diamètre devenant jaune à l'intérieur. Elles donneront des calices charnus de couleur vert ou rouge vif. D'origine soudanaise, cette plante a été introduite au Sénégal dès le début du XIXème siècle. Le Sénégal fait partie des principaux producteurs en Afrique où le Bissap est cultivé de manière traditionnelle par les femmes. Le nom Bissap vient de son appellation wolof (une des langues du Sénégal) qui s'est imposé en nom commercial international devant d'autres noms restés localisés. Les fleurs et les feuilles de Bissap sont consommées presque partout sur le continent africain. On lui attribue des propriétés digestives, tonifiantes et diurétiques. Ses calices rouges, qui lui valent son étonnant succès, servent à la préparation de jus, de sirops, d'infusions, de sauces et de confitures. Tous ces produits sont caractérisés par leur goût acidulé et leur intense couleur pourpre.

La production d'arachides au Sénégal a atteint 50 551,004 tonnes (t). Sa production est plus importante à Diourbel Kaolack, Fatick. La culture d'arachide principalement localisée dans le centre du pays appelé "bassin arachidier" s'est aujourd'hui étendue dans la vallée du fleuve Sénégal et de la Casamance dans le cadre de la diversification et l'intensification des cultures vivrières. De nouvelles orientations de la politique agricole sont définies par l'Etat pour accroître les performances sur la filière arachide qui sont entre autres : une production de semences de qualité afin de reconstituer le capital semencier du Sénégal, une relance de la production en vue de satisfaire le marché national en huile d'arachide, accroître le niveau de revenu des producteurs, une augmentation de la production d'arachide de bouche de qualité et sa promotion sur les marchés extérieurs. Le palmier est plus cultivé au Sud du pays, région verte de la Casamance qui fournit la quasi-totalité du produit. Ce sont de très longs arbres pouvant mesurer jusqu'à 10m. L'huile de palme (diw tir) est tirée des fruits du palmier.

Le mil (dougoup) représente la principale céréale consommée dans plusieurs régions du Sénégal. Pour la campagne agricole 2013, plus de 1 248 507¹⁶ ha ont été emblavés en céréales pour une production totale de 1 669 960 tonnes (t). Le mil désigne en général la variété de millet appelée "millet perle" en raison de ses petites graines rondes. Ce millet concerne 50% des surfaces consacrées au mil au Sénégal. Le "gros mil" est le sorgho, une variété parmi des centaines d'autres. Cette céréale sans gluten très riche en vitamines et sels minéraux, peut être consommée sous différentes formes : en bouillie (Araw Laakh ou fonde), en semoule (Soungouf Moucou ou Sankhal Gné-Gné) et en couscous (Thiébé Bassi ou Thiacyr Dégué).

1.5 Une Transformation artisanale des PFNL alimentaires forestiers

L'offre est composée de produits fabriqués à l'échelle nationale, elle provient de micro et petites entreprises individuelles et collectives à majorité artisanales. Elles sont faiblement capitalistiques et peu technologiques au-delà d'une mécanisation de base. Elles ont un fonctionnement poly structurel : Elles froment des systèmes complexes, ont souvent plusieurs « cordes » à leur arc et utilisent l'une ou l'autre selon les marchés, les productions, leurs besoins, ... qui leur donne aussi une certaine capacité de résilience

Elles s'inscrivent dans un ensemble de réseaux et de relations socio-culturelles qui déterminent en partie les choix qu'elles ont à faire, y compris pour des raisons et des buts non monétaires
Elles intègrent peu les critères de qualité que leurs marchés n'exigent pas

De fait ce type d'entreprise peut être caractérisée par

- Une faible culture entrepreneuriale et de « business »
- Un manque de conseils et d'appuis par rapport aux marchés
- Un manque de formation de qualité
- La difficulté à avoir les bonnes informations pour accéder plus facilement aux produits bancaires

La plupart de ces petites entreprises agroalimentaires sont parties prenantes des dynamiques de territoire où elles sont implantées Ces entités sont en général gérées par des femmes regroupées en GIE ou d'autres types d'association leur permettant de travailler en équipe. Les produits offerts par ces entités sont à la base de Bissap, Bouy ou pain de singe, gingembre, tamarin, Madd et Ditakh ; d'arachide, de mil, de palmier etc. Les produits des unités artisanales sont moins visibles que ceux industriels. Ils sont très souvent fabriqués pour répondre à des demandes ponctuelles ou des besoins de participation à des manifestations commerciales.

Pour répondre à la demande croissante, des opératrices ont renforcé leur capacité d'intervention, soit par renouvellement du parc matériel, avec l'acquisition de quelques équipements artisanaux, soit en augmentant le volume de main-d'œuvre, y compris extra familiale.

Avec l'essor du sous-secteur et l'augmentation de la production, les femmes ont commencé à étendre leur activité en investissant le segment du décorticage mécanique.

L'activité de transformation est presque continue sur l'année. Les unités ne disposent pas de tout l'équipement requis et utilisent de la main d'œuvre extra familiale en appui à la main d'œuvre familiale. Le nombre de grandes exploitations augmente de manière régulière, en raison de l'augmentation de la demande. Ces unités souhaitent se moderniser, certaines ont réhabilité les presses, d'autres utilisent des presses d'origine chinoises ou indiennes.

La transformation de ces fruits sauvages offre une gamme de produits finis très variés. Selon le type d'équipement qu'on dispose, il existe deux types de transformation : la transformation dite artisanale ou manuelle et la transformation moderne avec l'usage de la technologie des progrès scientifiques. Les produits dérivés de ces transformations sont entre-autres :

Tableau 5 : les dérivés des PFNL et mode de transformation

| PNLF | Produits dérivés | Mode de transformation |
|------|------------------|------------------------|
|------|------------------|------------------------|

| | | |
|--------------------------|----------------------------------|---|
| Tir | Diw tir ou huile de palme | Il est extrait des noix de palmistes, fruits du palmier à huile, par ébullition. Une fois que les régimes sont coupés, ils sont mis en tas, couverts de morceaux de sacs ou d'herbage et laissés ainsi durant quelques jours pour permettre le détachement facile des noix. Celles-ci sont ensuite mises à bouillir, puis pilées dans un mortier. Après moulage et pressage, la crème obtenue est chauffée jusqu'à ébullition, donnant ainsi l'huile de palme |
| Dakhar ou Tamarin | Dakhar ou Tamarin | Il doit être forcément cueilli lorsqu'il est mur. La pulpe peut être soit séchée au soleil ou ensuite stockée plusieurs mois sans altération notable de sa qualité. Le fruit est la partie la plus largement exploitée (jus, boisson sucrée, condiment, confiserie). On peut également utiliser les feuilles d'arbre pour fins médicinales ou alimentaires |
| Tol Maad Cajou | Tol Maad Cajou | Ce sont des fruits sauvages transformés pour avoir du jus, des gâteaux et sirops |
| Ditakh | | Fruits sauvages transformés pour produire du jus, des cocktails et des sirops |

Ils sont également confrontés au problème de marketing et de promotion. Ces GIE ne font pas l'usage des nouvelles technologies de communication, ni des médias pour la publicité de leurs produits. Ce phénomène constitue un blocage et les poussent à se démanteler entre eux à travers le maraboutage. La politique de distribution est l'organisation de la mise à disposition d'un produit ou d'un service. Elle se fait au bénéfice d'un intermédiaire revendeur, d'un producteur-consommateur intermédiaire, d'un acheteur ou un consommateur final.

1.6 Une commercialisation des PFNL alimentaires orientée vers le marché local

La commercialisation des produits étudiés peut être scindée entre deux secteurs principaux générateurs de ces produits : le secteur dit des produits forestiers et horticoles et le secteur dit halieutique. Le prix mesure la valeur d'un bien en unité monétaire ou en nature et sert de signal aux agents économiques en donnant une indication sur la rareté relative de ce bien. Le processus de fixation du prix des PFNL entre le collecteur (qui vend) et le commerçant (qui achète) engage un certain marchandage pour atteindre un équilibre entre le prix le plus bas que le vendeur est prêt à payer et le prix le plus élevé que l'acheteur est prêt à accepter. Dans certaines zones de production, souvent les plus reculés, le marchandage leur est presque impossible. Ces collecteurs peinent à voir des acheteurs et sont souvent dans l'incapacité de rallier la ville ou le marché. Ces règles ne s'appliquent qu'à ceux qui sont les plus éloignés se trouvant dans des zones inaccessibles ou à hauts risques. De l'autre côté aussi se trouve les collecteurs à proximité des villes qui fixent leurs prix ou se déplace jusqu'au marché local où les prix sont plus acceptables.

Le pouvoir de marchandage des vendeurs et des acheteurs dépend de plusieurs facteurs selon que les PFNL soient apportés par les acheteurs au marché ou que les acheteurs soient venus aux villages.

Le pouvoir de marchandage dépend également de la qualité et de la quantité des produits selon qu'ils soient pourrissables ou pas et selon la durée que le produit puisse rester sans altération ou de dommage. Il peut aussi découler d'une attente de l'ensemble des transformateurs du secteur qui dans certaines situations n'est pas respecté dans l'unanimité.

Cependant, les prix fixés sur le marché et les quantités caractérisant l'équilibre peuvent être différents de ce qui est socialement souhaitable. L'équilibre de l'offre et la demande peuvent être sensiblement différents de l'équilibre nutritionnel basé sur les besoins alimentaires définis en terme quantitatif.

Tableau 6 : Echelle de prix des PFNL

| Noms | Produit obtenu après transformation | Unité de mesure | Prix unitaire |
|---------------|-------------------------------------|---------------------|----------------------|
| Bouy | Jus | Litre | 1 500 |
| | Sirop | Litre | 2000 à 2 500 |
| Ditakh | Jus | Litre | 1 500 |
| | Sirop | Litre | 2 000 à 2 500 |
| Maad | Jus | Litre | 1 000 |
| | Sirop | Litre | 2 500 |
| | Confiture | Bocal 100 gr | 2 000 |
| Tir | Huile de palme | Litre | 1 800 |
| | Huile de palmiste | Litre | |
| Tol | Jus | Litre | 1 000 |
| Sidem | | Kilogramme | |
| Cajou | Jus | Litre | 1 500 |
| | Sirop | Litre | 2 500 |
| | Brochettes | Kilo | |

Analyse typologique des entreprises et de leurs besoins

À travers la promotion économique et sociale ainsi que l'appui à la résilience face aux divers chocs climatiques et socioéconomiques, les groupements de femmes s'activant dans la transformation et la commercialisation des produits forestiers non ligneux bénéficiaires du projet DIAPOL pourraient jouer un rôle contribuant à leur propre mieux être mais encore au développement économique et social.

Les résultats de l'étude diagnostique sont analysés suite aux différentes informations recueillies grâce aux entretiens guidés (données qualitatives) et aux questionnaires (données quantitatives). Une compilation de ces données permet d'aborder l'analyse sur le plan global autrement dit les différentes communes qui ont fait l'objet d'investigation. Des spécificités seront mises en exergue selon l'opportunité et l'importance. Les sous-chapitres ci-dessus concerteront donc les résultats recueillis des zones visitées.

Concernant l'aspect quantitatif de l'analyse, les informations issus des questionnaires de l'enquête ménage serviront de base d'interprétation. L'analyse a comme trame :

Recensement des GIE

Nos investigations sur le terrain ont permis de recenser quatre-vingt-dix-sept (97) Groupements d'Intérêt Economique (GIE) dans la région de Sédiou. Dans le tableau ci-après sont consignés le nombre total de GIE identifié, les noms des personnes responsables et leurs lieux d'implantation.

- Les GIE identifiés dans la région de Sédiou**

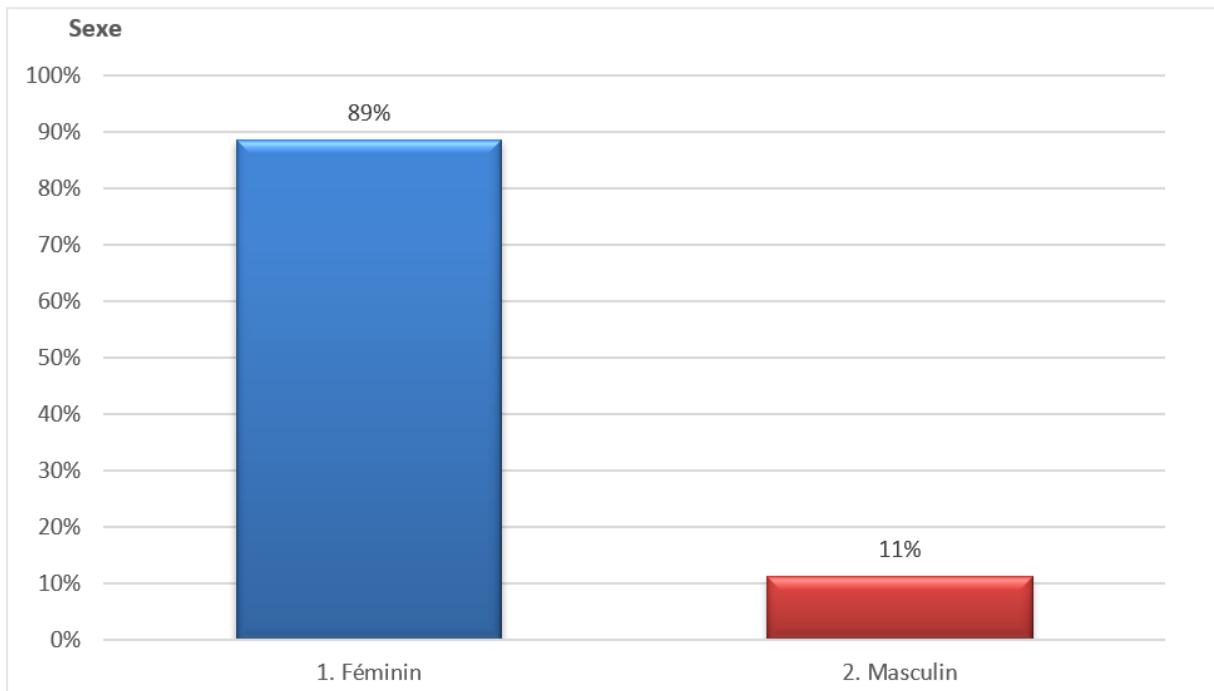
| Nom du Responsable | Nom de l'organisation | Nom du Lieu d'implantation (adresse) |
|---------------------------|------------------------------|---|
| Mouskéba Mandiang | Tessito | Samine Balante |
| Ramatoulaye Dabo | Kambeng | Samine Balante |
| Nianling Cissé | Hirwoi | Samine Balante |
| Mansata Mansaly | Kaïraba | Samine Balante |
| Sona Mane | Kajoukouroto | Samine Balante |
| Mama Camara | Kaïraba | Yarang Balante |
| Aïssatou Diallo | Kembemb kafo | Yarang Balante |
| Alymatou sylla | GIE ALIMA Diwane | Oudoucar |
| Coumba kanté | Adéma mousso | MANCONON |
| Alima konta | Dahira | Marandan |
| Sire Diallo | GIE wakilaré | Samé kanta |
| Ndeye sira Traoré | Sira et famille | Santassou |
| Dalla Diarra | GIE NEMA | Dembaya |
| Mame dialika drame | GIE ALA TENTU | Santassou |
| Maimouna Konaté | Teryaa kafoo | Santassou |
| Adama Keita | Daan sa dolè | Santassou |
| Khady biaye | Fankanto | Kabeumb |
| Sira Sidibé | Nous sommes la solution | Kabeumb |
| Ndeye gnima koma | Sabougna | Madina souane |
| Fatou sadio | Fan makoye | Diambangcounda |
| Khady biaye | Kaïrabaa | Bambaly |
| Fatou diaitè | Pas de noms | Bemet |
| Anne Marie Boucal | Nafa | Diannah malary |
| Koussa Camara | Koutadio Boulou | Yarang Balante |
| Fatou diouf | Yirwa kaffo | Marsassoum |
| Amy diatta | Tessito | Boudiè samine |
| Fatou Bintou Diatta | Taada | Yarang Balante |
| Christophe Biaye | Balousina | Mangaroungou |
| Diariatou Mane | Bayafayna | Mangaroungou |
| Rokhaya Coly | Sante yallah | Bounkiling |
| Mariama cisse | Dialocoto | Bounkiling |

| Kiné Diallo | Dego 4 | Diaroumé |
|-------------------------|--|-----------------------|
| Fatoumata dahaba | ARDI | Inor |
| Oumy Dramé | Sabou Gnima | Diaroumé |
| Aliou Baldé | ALSE | Madina Wandifa |
| Boubacar Souadou Diallo | Kawral Bogal | Bogal |
| Dieynabou Diallo | Alima savon | Bogal |
| Solo djitè | Entreprise industrielle | Bemet |
| Sounkar Diédhiou | Kambén kafo | Bona/grand dakar |
| Fatoumata Cissé | Clp caïra kégnéto | Bounkiling/kégnéto |
| Ndeye léna diédhiou | Nghako | Bounkiling/Mansacound |
| Banna coly | GIE TADA | Mansacounda |
| Fanta Mandiang | Kausteur | BOUNKILING /SOUBACONO |
| Mariama Cissé | Dialocoto | Bounkiling/soubacono |
| Oumy Wane | GIE WAKILARE | Bounkiling |
| Rabiataou DOUMBIA | GIE DIAROUME 2 | DIAROUME |
| Fatouding DARRY | KUKA WATTI | DIAROUME |
| Sadio DARRY | TESSITO SEWAR | DIAROUME |
| Mansata SANDING | NAFADOULA | Medina Wandifa |
| Seynabou Drame | Nema moussou kafo | Bounkiling |
| Momodou Yaye Ba | AAJAC/COLUFIFA | FAOUNE |
| OUMAR MBALLO | ARFA | FAOUNE |
| Fatou Diédhiou | Kapébénor | Magnora |
| Fatoumata Sané | Regroupement kasofar des femmes de barandama | Barandama |
| Seynabou sané | Niéfé | Bougnary |
| Boubacar faty | Fandema kaffo | Soucoutoto |
| Kourou kémé camara | Kaïra kaffo | Soucoutoto |
| Ibrahima faty | Hirwoi kaffo | Soucoutoto |
| Awa sane | Moussa doussou kouyaté | Tanaff |
| Aminata Diop | Déco mansacounda | Tanaff |
| Fatoumata kouyaté | Toolo | Tanaff |
| Sira Diocou | Waquilaaré | Tanaff |
| Mariama Marena | Kambeng de tanaff | Tanaff |
| Fatou sanè | Diamoral | Santassou |
| Sadio Camara | KOUTE djomboulou | Simbandi Brassou |
| Fatoumata Bodian | ALLATINTOU | Simbandi Brassou |
| Saly Mane | Sabougnama | Simbandi Brassou |
| Aïssatou Camara | Mame Diarra | Simbandi Brassou |
| Sadio Sonko | Serigne Fallou | Simbandi Brassou |
| Mame Lissa Barro | Yirwa kaffo | Simbandi Brassou |
| Sofiatou mangua | Kasofar | Boughary |
| Fatoubintou Sonko | Dimbelé ndiabote | Bona/senthiaba |
| Fatoubintou Badji | Soforale | Kandion Mangana |
| Antoinette Mendy | Femme catholique | Diannah malary |
| Jean-Pierre Mendy | Coopérative des apiculteurs du massif de Boussimbalo | Diannah malary |

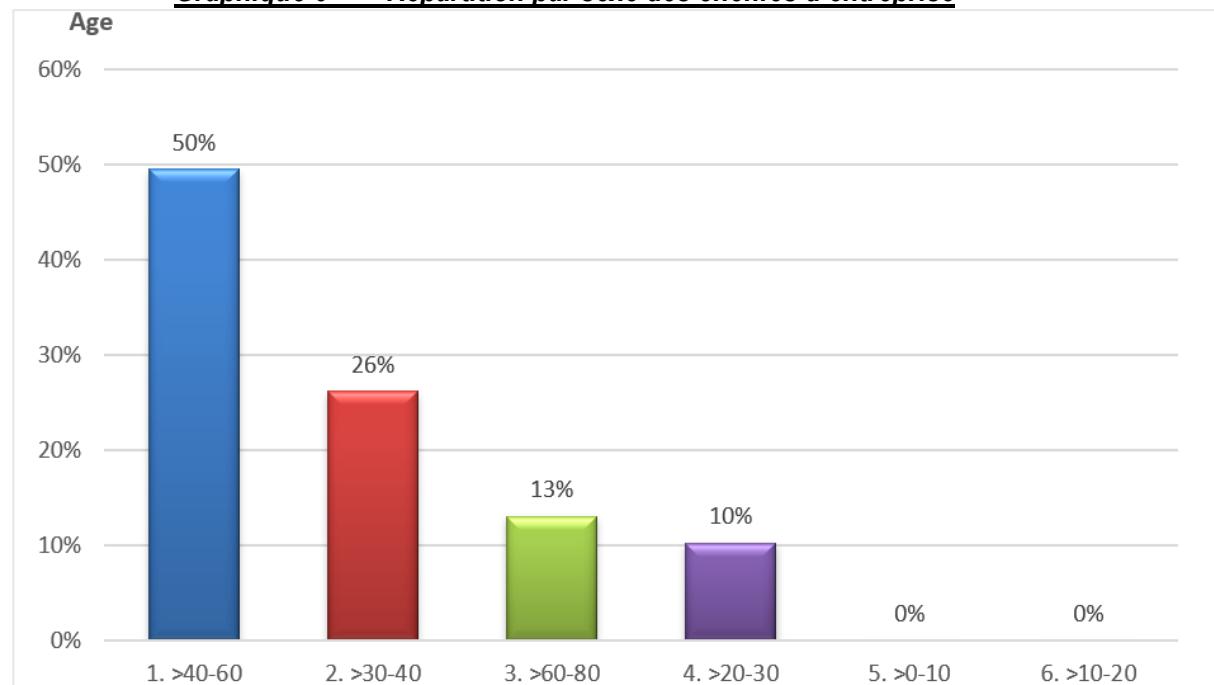
| | | |
|--------------------|--|-------------------|
| Yacine DIANE | Taku joubo | Diocul |
| Francisca Diouf | Baragnini | Medina Wandifa |
| Fanseyni BADJI | Abboteny | Kabeum 1 |
| Souleymane Abeny | Fassdiom | Kamoghone Entenne |
| Gnana Tamba | Oussoral | Kandion |
| Bocar DIALLO | APSA Couches vulnérables de Sénoba | Kandion |
| Sadio diarriatou | Bafadina | Diattacoudan |
| Khady diacou | Bakifina | Simbandi |
| Bilaye fasseni | Wakile | Sinbamdy |
| Diabaté bintou | Katabali | Simbandi balante |
| Mane secile aito | Bawina | Djlbunar |
| Sadio diarriatou | Badiafina | Diattacoudan |
| Sadio diarriatou | Bafadina | Diattacoudan |
| Sadio dirriatou | Bafadina | Diattacoudan |
| Sadio diarriatou | Bafadina | Diattacoudan |
| Sadio diattacoudan | Bafadina | Diattacoudan |
| Sadio saly | Yalla taba | Diattacoudan |
| Mane sona | Ballona | Diattacoudan |
| Mane aiito | Bawina | Diattacoudan |
| Sadio Nafie | Bariballa | Djibunar |
| sadio Nafie | Bariballa | Djibunar |
| Fatoubintou Tamba | Union de Jeunes Acteurs Culturels UJAC | Medina Wandifa |

2.2 Répartition par âge et par sexe

Les enquêtes de terrain ont montré que la plupart des Groupements d'Intérêt Economique (GIE) sont dirigés par des femmes à 89%. La plupart de ces femmes sont âgées entre 30 et 60 ans : avec 26% âgées entre 30 et 40 ans et 50%, entre 40 et 60 ans.



Graphique 6 Répartition par sexe des chef.fes d'entreprise



Graphique 7 Répartition par âge des chef.fes d'entreprise

2.4 Taille des GIE

La désagrégation des GIE en fonction de la taille montre que la plupart sont constitués de groupements de 10 à 50 personnes avec :

- 54% constitués entre de 25 et 50 personnes ;
- 16% entre 10 et 24 personnes ;
- 20% entre 25 et 109 personnes ;

- 5% entre 110 et 200 personnes ;
- 5% constitués de plus de 200 personnes

Tableau 7. GIE dont la taille est comprise entre 10 et 24 personnes

| Nom de l'organisation | Effectif total |
|--|----------------|
| Kambeng | 46 |
| Hirwoi | 42 |
| Kairaba | 50 |
| Teryaa kafoo | 50 |
| Daan sa dolè | 40 |
| Fan makoye | 50 |
| Pas de noms | 30 |
| Yirwa kaffo | 40 |
| Taada | 30 |
| Balousina | 33 |
| Bayafayna | 33 |
| Dialocoto | 50 |
| Dego 4 | 34 |
| ARDI | 35 |
| Kambén kafo | 30 |
| Clp caïra kégénéto | 25 |
| Nghako | 50 |
| GIE TADA | 30 |
| Kausteur | 45 |
| Dialocoto | 50 |
| GIE WAKILARE | 30 |
| GIE DIAROUUME 2 | 30 |
| KUKA WATTI | 30 |
| TESSITO SEWAR | 45 |
| Nema moussou kafo | 45 |
| ARFA | 40 |
| Kapébénor | 30 |
| Regroupement kasofar des femmes de barandama | 25 |
| Niéfé | 27 |
| Kaïra kaffo | 30 |
| Hirwoi kaffo | 31 |
| Déco mansacounda | 38 |
| Waquilaaré | 35 |
| ALLATINTOU | 42 |
| Sabougнима | 46 |
| Serigne Fallou | 48 |
| Yirwa kaffo | 50 |
| Dimbelé ndiabote | 27 |
| Femme catholique | 30 |
| Taku joubou | 37 |
| Baragnini | 40 |
| Fassdiom | 25 |

| | |
|-----------------------------------|----|
| APSA_Couches vulnérablesde Sénoba | 50 |
| Bafadina | 50 |
| Bakifina | 35 |
| Wakile | 30 |
| Katabali | 40 |
| Badiafina | 42 |
| Bafadina | 42 |
| Bafadina | 42 |
| Bafadina | 42 |
| Ballona | 38 |

- **GIE dont la taille est comprise entre 25 et 50 personnes**

| Nom de l'organisation | Effectif total |
|--|----------------|
| Tessito | 20 |
| Kajoukouroto | 20 |
| Dahira | 22 |
| Sira et famille | 19 |
| GIE NEMA | 20 |
| GIE ALA TENTU | 10 |
| Fankanto | 20 |
| Nafa | 19 |
| Koutadio Boulou | 20 |
| Sante yallah | 19 |
| Kawral Bogal | 23 |
| Alima savon | 18 |
| Entreprise industrielle | 10 |
| Fandema kaffo | 13 |
| Kasofar | 24 |
| Union de Jeunes Acteurs Culturels UJAC | 20 |

- **GIE dont la taille est comprise entre 51 et 109 personnes**

| Nom de l'organisation | Effectif total |
|--|----------------|
| Kaïraba | 61 |
| GIE ALIMA Diwane | 51 |
| GIE wakilaré | 71 |
| Nous sommes la solution | 100 |
| Sabou Gnima | 72 |
| NAFADOULA | 70 |
| Moussa doussou kouyaté | 63 |
| Toolo | 52 |
| Kambeng de tanaff | 60 |
| KOUTE djomboulou | 71 |
| Mame Diarra | 51 |
| Soforale | 61 |
| Coopérative des apiculteurs du massif de Boussimbalo | 80 |

| | |
|------------|----|
| Abboteny | 52 |
| Oussoral | 61 |
| Bawina | 62 |
| Yalla taba | 68 |
| Bawina | 62 |
| Bariballa | 64 |
| Bariballa | 64 |

- **GIE dont la taille est comprise entre 110 et 200 membres**

| Nom de l'organisation | Effectif total |
|-----------------------|----------------|
| Kembemb kafo | 110 |
| Sabougnima | 150 |
| Kaïrabaa | 200 |
| Tessito | 150 |
| Diamoral | 150 |

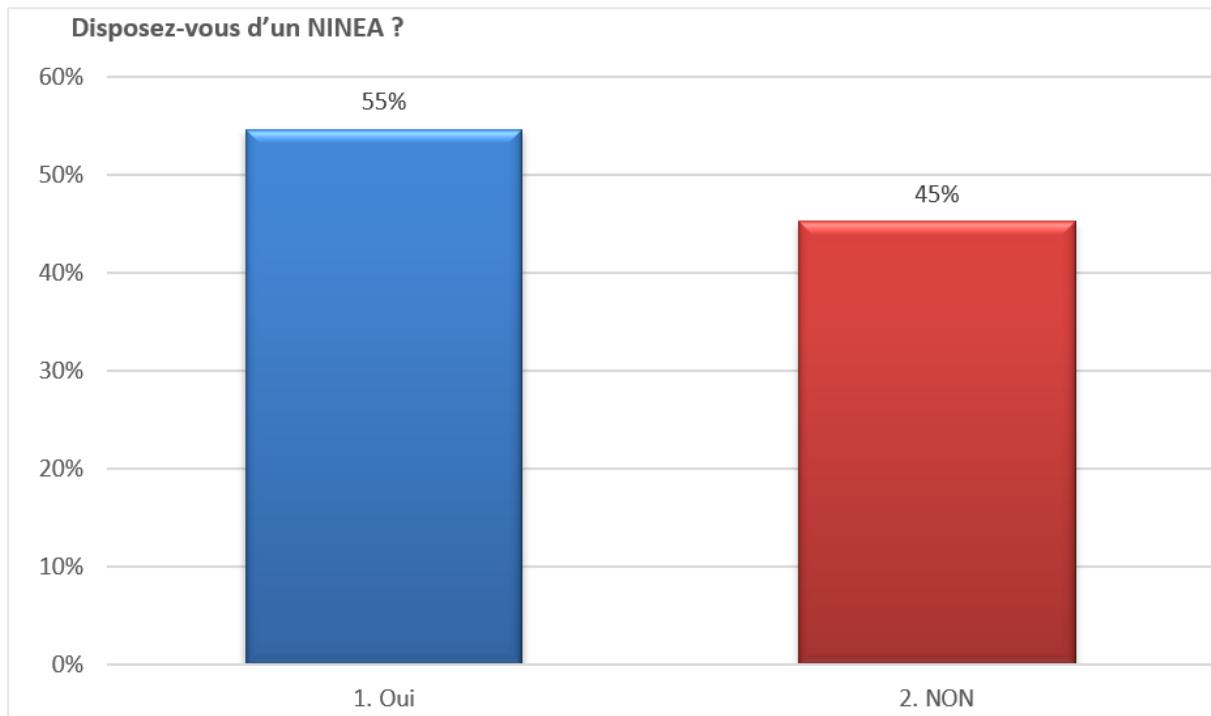
- **GIE dont la taille est supérieure à 200 membres**

| Nom de l'organisation | Effectif total |
|-----------------------|----------------|
| Adéma mousso | 1250 |
| Kaïrabaa | 200 |
| ALSE | 1817 |
| AAJAC/COLUFIFA | 2000 |

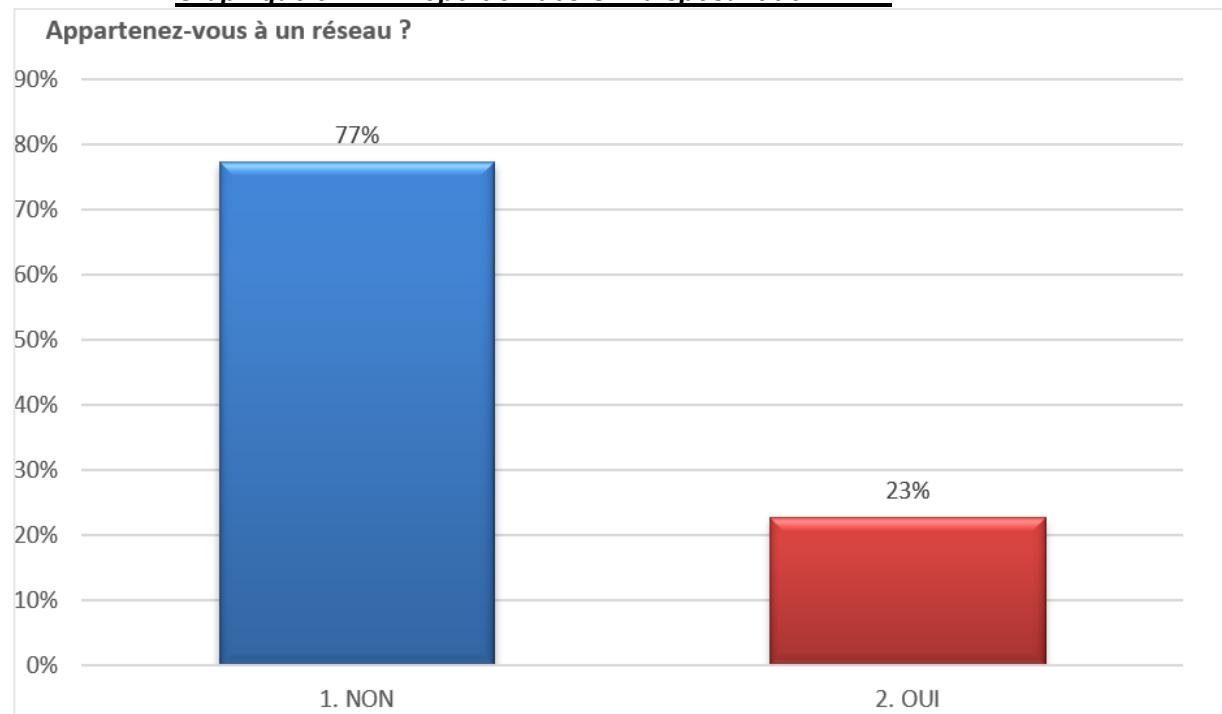
2.5 Formalités Juridiques

Les enquêtes de terrain ont montré que sur 98 GIE interrogés, plus de la moitié (55%) dispose d'un NINEA (Figure 2). Il s'agit notamment des grands GIE, les dauphins, qui regroupent entre 100 et 200 membres et ceux dont la taille est supérieure à 200 personnes. Ces groupements, pour la plupart appartiennent à un réseau pour faciliter l'importation de matières première et l'écoulement de la production.

Les groupements qui ne disposent pas de NINEA sont ceux dont la taille est inférieure à 50 membres. Plus de 70% de cette catégorie de GIE n'appartiennent à aucun réseau (Figure 3).



Graphique 8 Proportion des GIE disposant de NINEA



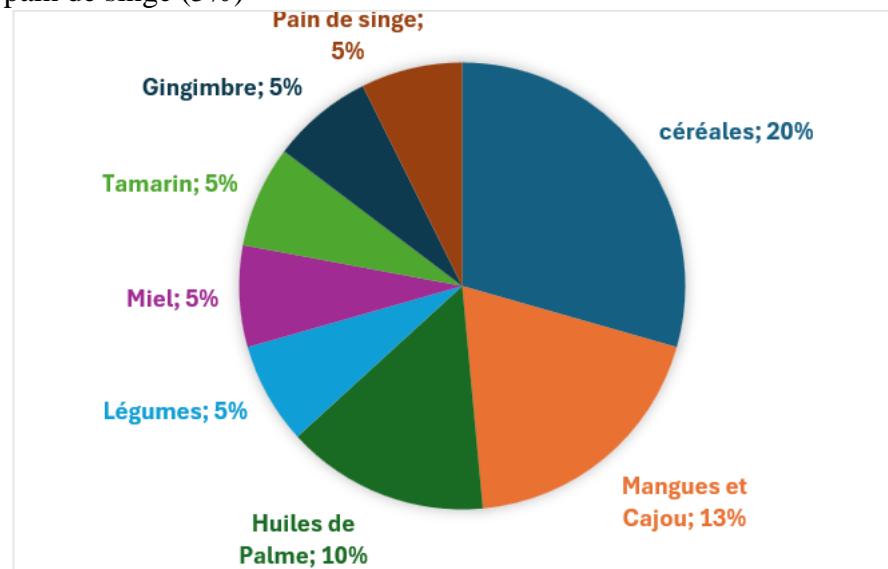
Graphique 9 Proportion des GIE appartenant à un réseau

1.6 Les produits Agroforestiers transformés

Les résultats de nos analyses révèlent que les produits agroforestiers les plus offerts par les GIE sont par ordre d'importance :

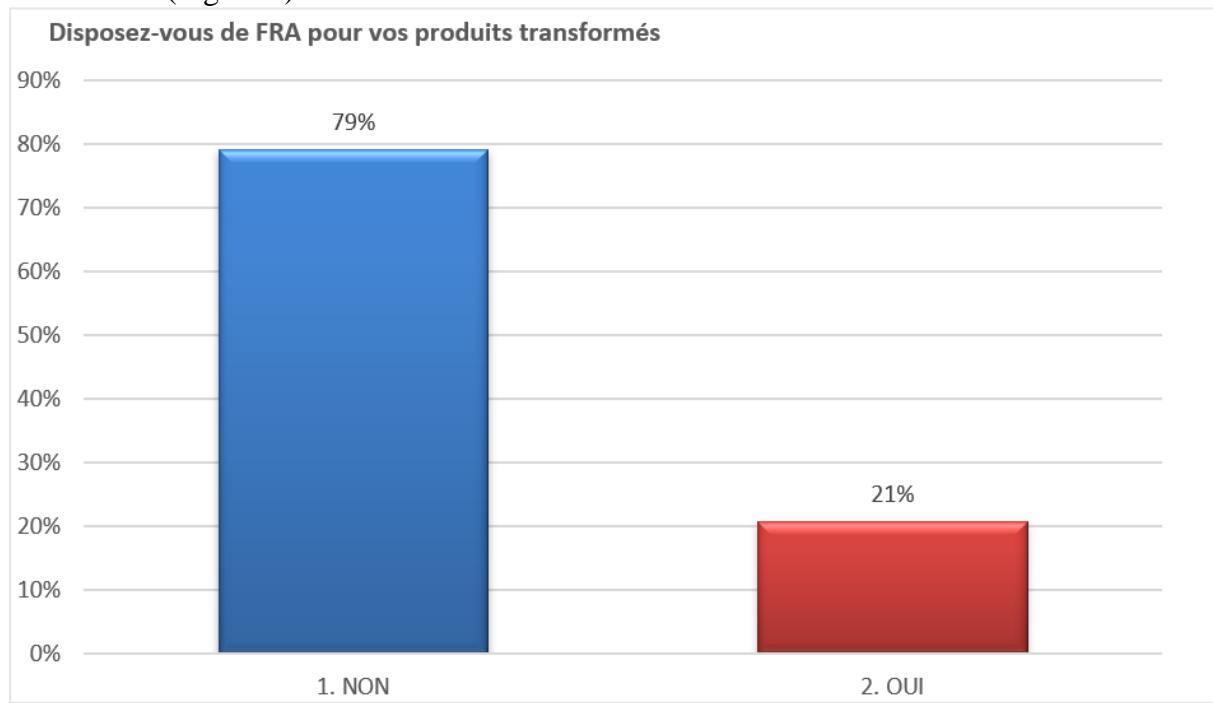
- Les céréales (20%)
- Mangues et Cajous (13%)

- Huiles de Palme (10%)
- Légumes (5%)
- Le miel (5%)
- Le citron (5%)
- Le gingembre (5%)
- La Tamarin (5%)
- Et le pain de singe (5%)



Graphique 10 Les produits offerts par les GIE

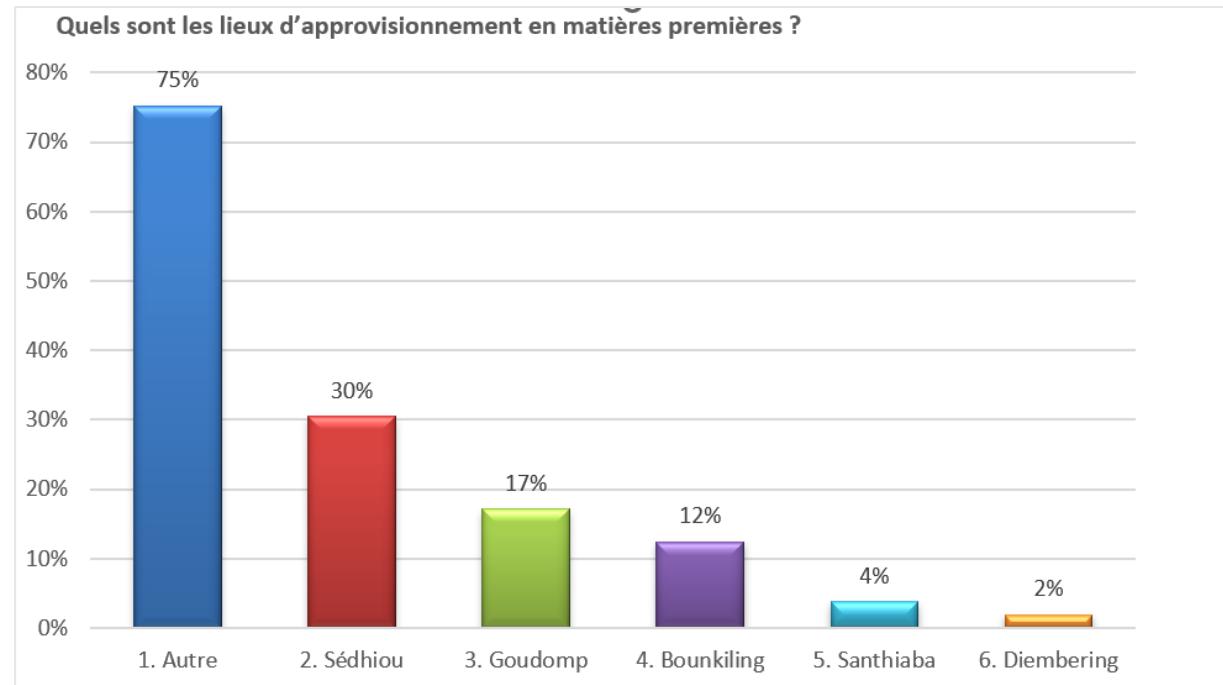
Cependant, l'analyse montre que plus de 70% des GIE ne disposent pas de FRA pour les produits transformés (Figure 6).



Graphique 11 Proportion des GIE disposant de FRA

2.7 Approvisionnement en matières premières

Les résultats de nos enquêtes de terrain ont montré que les matières premières proviennent essentiellement des communes les plus proches comme Sédhiou, Goudomp, Bounkiling, Santhiaba, Dimbering, Simbandi Balante et Tanaff, mais aussi de l'extérieur, en Gambie notamment.



Graphique 13 Lieux d'approvisionnement en matières premières

2.8 Les quantités produites

Les enquêtes de terrain ont montré que les volumes produites dépendent largement de la taille des entreprises. Les plus grandes, comme AAJAC/COLUFIFA et Kausteur transforment jusqu'à 127 tonnes de matières premières par an (Tableau 7).

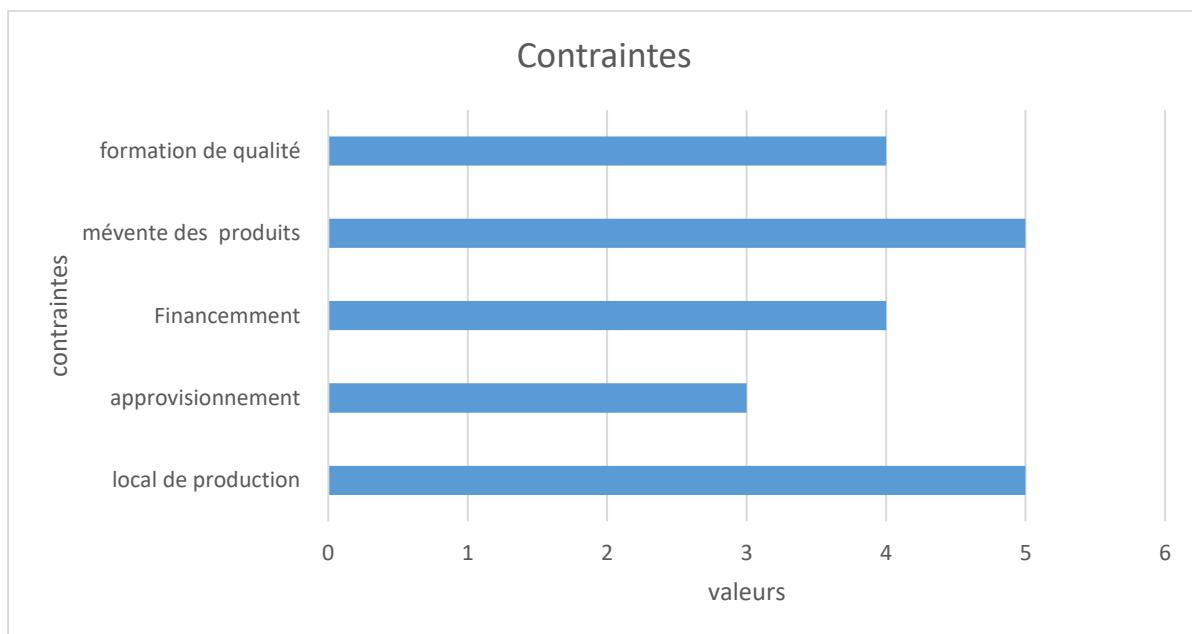
Tableau 8. Quantités de matières premières transformées par an

| Nom de l'organisation | Capacité de production par an (en kg) |
|---|---------------------------------------|
| Adéma mousso | 2 500 |
| AAJAC/COLUFIFA | 127 750 |
| Abboteny | 18 250 |
| ALLATINTOU | 1000 |
| ALSE | 7200 |
| ARDI | 5 475 |
| ARFA | 7 300 |
| Association pour la Promotion de la Santé et l'assistance des Couches vulnérables de Sénoba | 3 650 |
| Badiafina | 2000 |
| Bafadina | 4200 |
| Bakifina | 2000 |
| Ballona | 5800 |
| Balousina | 4000 |

| | |
|--|---------|
| Baragnini | 14 600 |
| Bawina | 2300 |
| Bayafayna | 1000 |
| Clp caïra kégnéto | 21 600 |
| Coopérative des apiculteurs du massif de Boussimbalo | 3000 |
| Daan sa dolè | 2 400 |
| Dahira | 9000 |
| Déco mansacounda | 3000 |
| Dego 4 | 18 250 |
| Dialocoto | 18 250 |
| Diamoral | 2 400 |
| Dimbelé ndiabote | 1250 |
| Fan makoye | 2 400 |
| Fandema kaffo | 1500 |
| Fankanto | 2 400 |
| Fassdiom | 7 300 |
| Femme catholique | 3000 |
| GIE ALA TENTU | 9600 |
| GIE ALIMA Diwane | 9000 |
| GIE DIAROUUME 2 | 12 775 |
| GIE NEMA | 1 500 |
| GIE TADA | 10 950 |
| GIE WAKILARE | 3 650 |
| GIE wakilaré | 5 000 |
| Hirwoi | 5000 |
| Hirwoi kaffo | 1000 |
| Kaïra kaffo | 5000 |
| Kaïrabaa | 1 000 |
| Kajoukouroto | 4000 |
| Kambeng de tanaff | 5000 |
| Kapébénor | 21 900 |
| Kasofar | 7200 |
| Katabali | 4000 |
| Kausteur | 109 500 |
| Kawral Bogal | 3650 |
| Kembemb kafo | 1000 |
| Koutadio Boulou | 1000 |
| KOUTE djomboulou | 5000 |
| KUKA WATTI | 10 680 |
| Mame Diarra | 5000 |
| Moussa doussou kouyaté | 5000 |
| Nafa | 3 500 |
| NAFADOULA | 23 725 |
| Nema moussou kafo | 18 250 |
| Nghako | 7300 |
| Niéfé | 10 950 |

| | |
|--|--------|
| Nous sommes la solution | 2 400 |
| Oussoral | 3 650 |
| Pas de noms | 1000 |
| Regroupement kasofar des femmes de barandama | 45 625 |
| Sabou Gnima | 25550 |
| Sabougнима | 2 400 |
| Sante yallah | 2 172 |
| Serigne Fallou | 800 |
| Sira et famille | 33 600 |
| Soforale | 6 570 |
| Taada | 1 000 |
| Taku joubou | 3 650 |
| Teryaa kafooo | 1 000 |
| Tessito | 1 000 |
| TESSITO SEWAR | 18250 |
| Toolo | 5 000 |
| Union de Jeunes Acteurs Culturels UJAC | 5 475 |
| Wakile | 2 000 |
| Waquilaaré | 8 000 |
| Yalla taba | 2 300 |
| Yirwa kaffo | 1 000 |

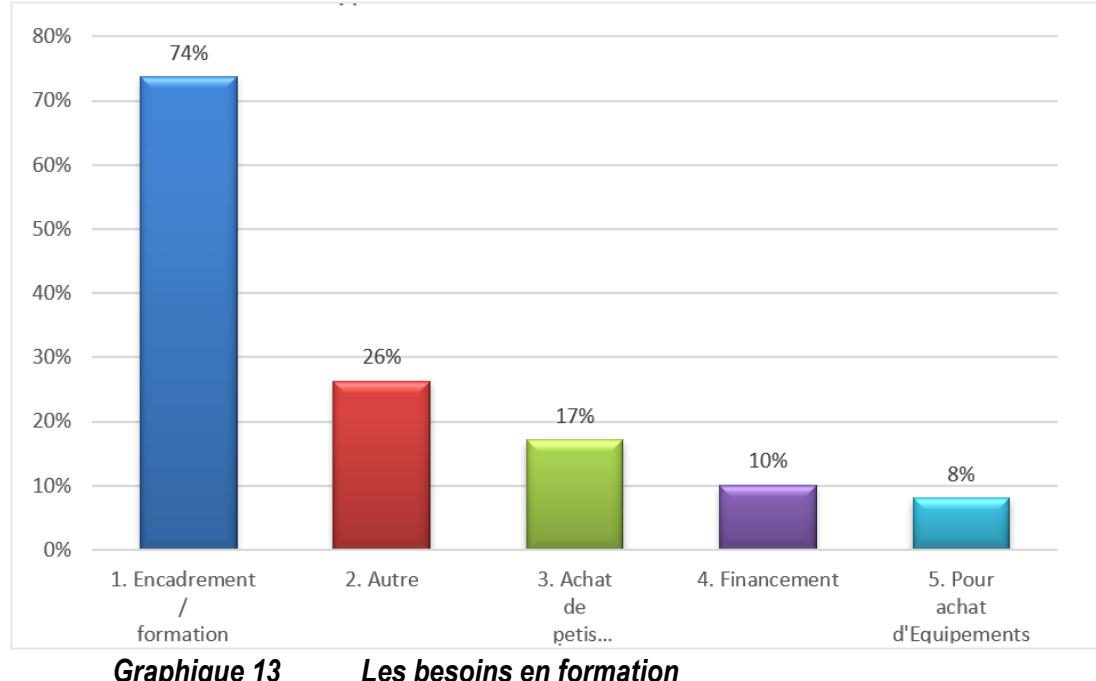
2.9 Contraintes du secteur de la transformation des PFNL



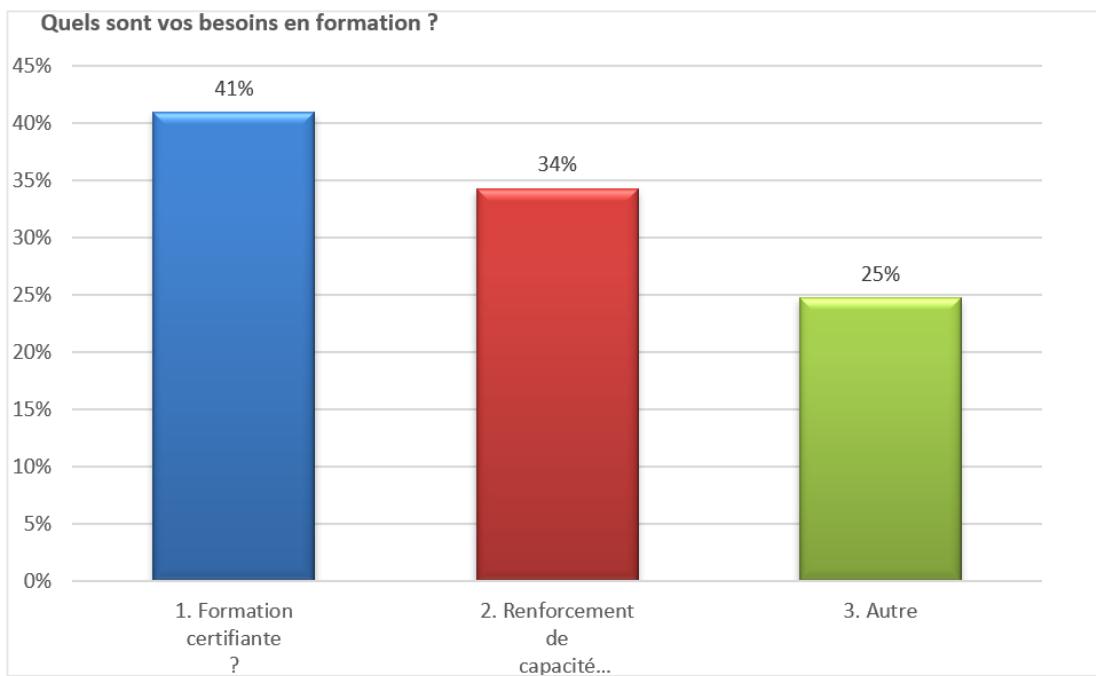
Les résultats de terrain ont montré que les principales contraintes des femmes transformatrices sont : un local de production et transformation adapté , la mévente des produits transformés , une formation de qualité et enfin un problème d'approvisionnement

2.10 Besoins en formations

Les enquêtes de terrain ont montré que 74% des entreprises ont manifesté des besoins prioritaires en encadrement technique ou en formation certifiante ; 17% en financement pour achat de petits matériels et 8% pour achat d'équipements (Figure 8).



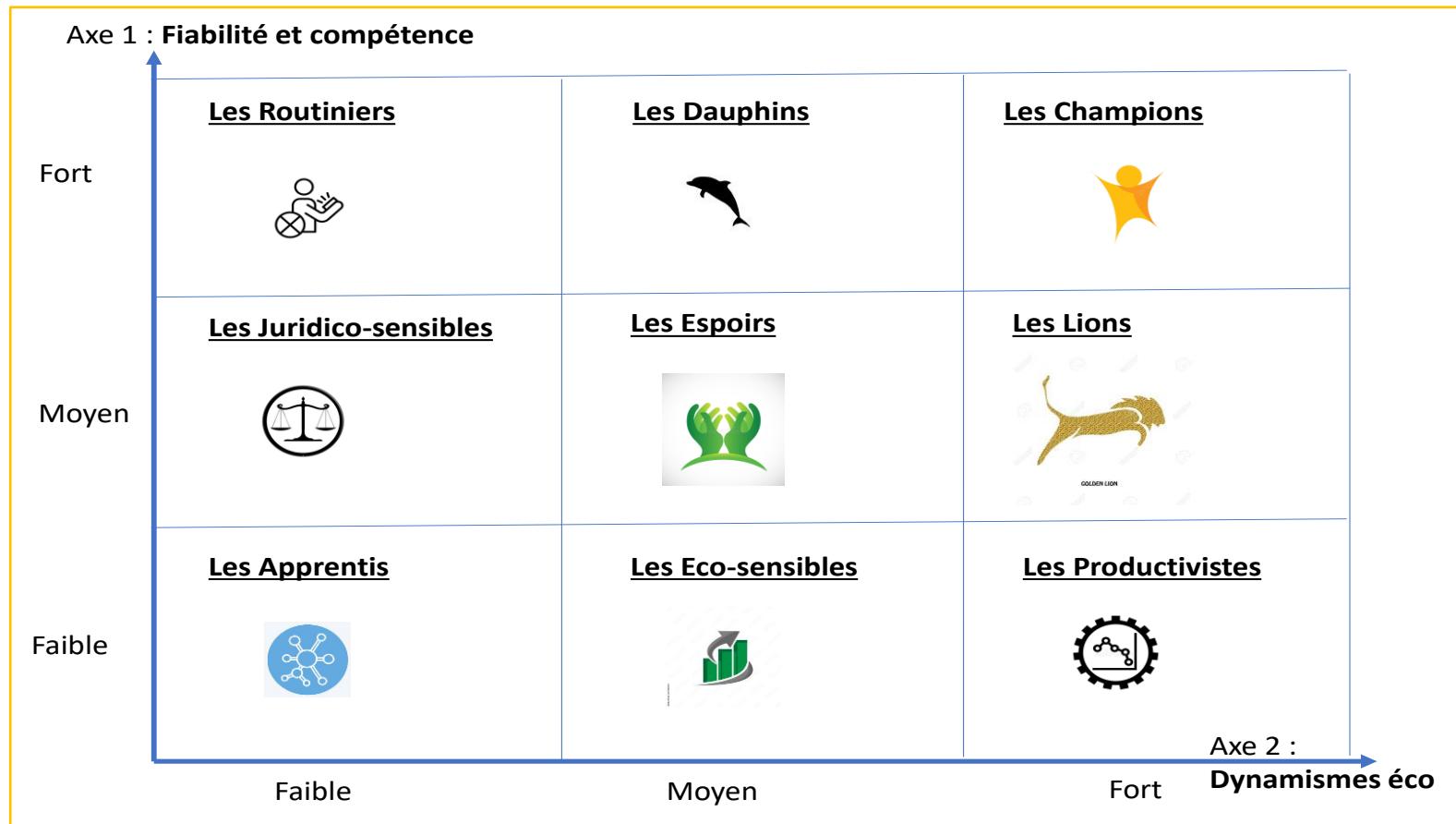
Graphique 13 Les besoins en formation



Graphique 14 Typologie de formation

2.11 Synthèse des besoins et recommandations

Cette synthèse est basée sur l'analyse des grands types de structures de transformation, issue de la typologie élaborée.



| Les apprentis | Les écosensibles | Les productivistes | Les juridico sensibles | Les espoirs | Les dauphins | Les routiniers | Les lions | Les champions |
|----------------------|---|--|-------------------------------|--------------------|---------------------|--|------------------|----------------------|
| Pas de noms | Coopérative des apiculteurs du massif de Boussimbalo | GIE wakilaré | Waquilaaré | KUKA WATTI | Clp caïra kégnéto | Sira et famille | Kausteur | AAJAC/COLUFIFA |
| Taada | Déco mansacounda | Hirwoi | Dahira | GIE TADA | Kapébénor | Regroupement kasofar des femmes de barandama | | |
| Teryaa kafou | Femme catholique | Kaïra kaffo | GIE ALIMA Diwane | Niéfé | NAFADOULA | | | |
| Tessito | Nafa | Kambeng de tanaff | GIE ALA TENTU | GIE DIAROUME 2 | Sabou Gnima | | | |
| Yirwa kaffo | Association pour la Promotion de la Santé et l'assistance des Couches vulnérables de Sénoba | KOUTE djomboulou | | Baragnini | | | | |
| Dimbelé ndiabote | GIE WAKILARE | Mame Diarra | | Abboteny | | | | |
| Fandema kaffo | Kawral Bogal | Moussa doussou kouyaté | | Dego 4 | | | | |
| GIE NEMA | Oussoral | Toolo | | Dialocoto | | | | |
| Badiafina | Taku joubo | ARDI | | Nema moussou kafo | | | | |
| Bakifin a | Balousina | Union de Jeunes Acteurs Culturels UJAC | | TESSITO SEWAR | | | | |
| Wakile | Kajoukouroto | Ballona | | | | | | |

| | | | | | | |
|----------------------------|----------|----------|--|--|--|--|
| Sante yallah | Katabali | Soforale | | | | |
| Bawina | Bafadina | ALSE | | | | |
| Yalla taba | | Kasofar | | | | |
| Daan sa dolè | | ARFA | | | | |
| Diamoral | | Fassdiom | | | | |
| Fan makoye | | Nghako | | | | |
| Fankanto | | | | | | |
| Nous sommes la solution | | | | | | |
| Sabougnima | | | | | | |
| Adéma mousso | | | | | | |

En second lieu, les besoins et recommandations ont été approfondis pour chaque structure, selon les 2 axes de la matrice et à court ou moyen terme. Les éléments clé d'un parcours d'accompagnement spécifique à chaque structure ont été formulés.

Enfin, les besoins d'équipements prioritaires ont été identifiés, ainsi que leurs coûts et impacts attendus sur la production et les résultats. Ces tableaux ci-après, organisés par type, en font une présentation.

1.1. 2.11.1 Les champions

| Organisations | AXE 1 | | AXE 2 | |
|----------------|--|---|--|--|
| | COURT TERME | MOYEN TERME | COURT TERME | MOYEN TERME |
| AAJAC/COLUFIFA | Renforcement de capacités managériales. Renforcer le système de tenue de compte (comptabilité, facturation...). Planification financière et technique. | Elaborer un organigramme clair et fonctionnel où chacun remplit pleinement et uniquement ses fonctions. | Entamer des démarches pour l'obtention des autorisations FRA pour les autres produits. Formation en HQSE, Perfectionner la présentation des produits (étiquetage et informations claires et précises sur les produits). Augmenter ses points de vente. | Renforcement de l'équipement du local notamment dépulpeuse et une broyeuse, chambre froide. Initier un système de commerce ou boutique en ligne. |
| | Renforcement de capacités managériales et en marketing Planification financière et technique. | Elaborer un organigramme clair et fonctionnel où chacun remplit pleinement et uniquement ses fonctions. | Entamer des démarches pour l'obtention des autorisations FRA pour les autres produits. Formation en HQSE, Perfectionner la présentation des produits (étiquetage et informations claires et précises sur les produits). Augmenter ses points de vente. | Fourniture d'équipement de transformation de céréales et de conservation (séchoir à gaz, frigo, claies de séchage...) |

| Parcours d'accompagnement | Equipements prioritaires | Estimation du coût | Impact sur prod/résultats |
|---|--------------------------|--------------------|---------------------------|
| Formation en comptabilité gestion, HQSE. Elaboration d'un organigramme clair et fonctionnel. Procédure de certification FRA. Equipement dépulpeuse et broyeuse de 20kg de capacité. Ouverture d'une boutique en ligne | | | |

| | | | |
|--|--|--|--|
| Formation en comptabilité gestion, HQSE. Elaboration d'un organigramme clair et fonctionnel. Procédure de certification FRA. Fourniture d'équipement de transformation de céréales et de conservation (séchoir à gaz, frigo, claies de séchage...) | | | |
|--|--|--|--|

2.11.2 Les lions

| Organisations | AXE 1 | | AXE 2 | |
|---------------|--|---------------------------|--|---|
| | COURT TERME | MOYEN TERME | COURT TERME | MOYEN TERME |
| Kausters | Renforcement de capacités managériales, marketing et en gestion-comptabilité. Renforcer le système de tenue de compte (comptabilité, facturation...). Planification financière et technique. | Diversifier la production | Entamer des démarches pour l'obtention des autorisations FRA. | Equipement en matériels de transformation (séchoir à gaz, mixeur...). Démarche d'obtention ou acquisition de terrain. |
| | Renforcement de capacités en marketing et en gestion-comptabilité. | | Entamer des démarches pour l'obtention des autorisations FRA. Rechercher des partenaires pour élargir la distribution du produit (points de vente). Renforcement de capacités en HQSE. | Clôture pour le local, équiper le local en énergie solaire. Trouver des fournisseurs locaux pour réduire sa dépendance à Ziguinchor |

| Parcours d'accompagnement | Equipements prioritaires | Estimation du coût | Impact sur prod/résultats |
|--|---------------------------------------|--------------------|---|
| Renforcement de capacités managériales marketing et en gestion-comptabilité. Renforcer le système de tenue de compte (comptabilité, facturation...). Planification financière et technique. Procédure de certification FRA. Equipement en matériels de transformation (séchoir à gaz, mixeur...) | Mixeur de 10 à 20 litres de capacité, | 800 000 francs CFA | Contribuer à augmenter la production de manière significative |
| Renforcement de capacités en marketing et en gestion-comptabilité... Clôture pour le local, équiper le local en énergie solaire | Un frigo solaire | 500 000 francs CFA | Réduit sensiblement la facture de l'électricité |

2.11.3 Les dauphins

| Organisations | AXE 1 | | AXE 2 | |
|--|--|---|---|--|
| | COURT TERME | MOYEN TERME | COURT TERME | MOYEN TERME |
| 1. Clp caïra kégnéto 2. Kapébénor 3. NAFADOULA 4. Sabou Gnima | Renforcement de capacités managériales. Renforcer le système de tenue de compte (comptabilité, facturation...). Planification financière et technique. | Tenir une comptabilité régulière avec pièces comptables. Ouverture de compte bancaire | Entamer des démarches pour l'obtention des autorisations FRA. Revoir les informations inscrites sur les étiquettes et les compléter. Formation en HQSE. Trouver un local où mener ses activités. Renforcer son partenariat avec les campements. | Démarche d'obtention de terrain. Produire une partie de ses matières premières (calices de bissap) |
| | Renforcer les capacités managériales et en marketing. Planification technique et financière. | Elaborer un organigramme clair et fonctionnel où chacun remplit pleinement et uniquement ses fonctions. | Entamer des démarches pour l'obtention des autorisations FRA pour les autres produits. Formation en HQSE, Perfectionner la présentation des produits (étiquetage et informations claires et précises sur les produits) | Elaboration de projet de construction de (terrain disponible), machine automatique de décorticage |
| Parcours d'accompagnement | | Equipements prioritaires | Estimation du coût | Impact sur prod/résultats |
| Renforcement de capacités managériales. Renforcer le système de tenue de compte (comptabilité, facturation...), HQSE. Planification financière et technique. Procédure de certification FRA, Fourniture d'équipement de transformation de conservation (séchoir à gaz, frigo...) | | Des autorisations FRA, Emballages, étiquettes. | | Garantit la sûreté des produits. Permet d'accéder à des marchés de qualité supérieure, |
| Renforcer les capacités managériales et en marketing, HQSE. Planification technique et financière. Elaborer un organigramme clair et fonctionnel où chacun remplit pleinement et uniquement ses fonctions. Procédure de certification FRA, Elaboration de projet de construction de (terrain disponible), machine automatique de décorticage | | Machines de décorticage | | Meilleure maîtrise des normes d'hygiènes, de santé et de sécurité |

2.11.4 Les espoirs

| Organisations | AXE 1 | | AXE 2 | |
|---|--|--|--|---|
| | O | COURT TERME | MOYEN TERME | COURT TERME |
| 1. KUKA WATTI 2. GIE TADA 3. Niéfé 4. GIE DIAROUUME 2 5. Baragnini 6. Abboteny 7. Dego 4 8. Dialocoto 9. Nema moussou kafo 10. TESSITO SEWAR | Renforcement de capacités managériales et en marketing | Publication mensuelle de comptes avec pièces comptable ou décharges. | Entamer des démarches pour l'obtention des autorisations FRA, renforcement de capacités en marketing Formation en HQSE, étiquetage des produits. Fourniture d'emballages. | Fourniture d'équipement de transformation de céréales et de conservation. Trouver un local plus adapté pour ses activités |
| | Renforcement de capacités en comptabilité et en gestion, | Publication mensuelle de comptes avec pièces comptable ou décharges. | Entamer des démarches pour l'obtention des autorisations FRA pour les autres produits. Formation en HQSE, étiquetage des produits, transformation de la pomme de terre. | Elaboration de projet de local (terrain disponible). Produire ses propres matières premières (maïs, mil). |
| | Renforcement de capacités managériales et en marketing | Publication mensuelle de comptes avec pièces comptable ou décharges. | Equipement et matériel de transformation et de conservation | Elaboration de projet de construction de (terrain disponible) |
| | Renforcement de capacités managériales et en marketing | Publication mensuelle de comptes avec pièces comptable ou décharges. | Entamer des démarches pour l'obtention des autorisations FRA pour les autres produits. Formation en HQSE, étiquetage des produits. Fourniture d'emballages. | Elaboration de projet de local (terrain disponible) |
| | Renforcement de capacités managériales et en marketing, Elaborer un organigramme clair et fonctionnel avec organe de contrôle. | Publication mensuelle de comptes avec pièces comptable ou décharges. | Entamer des démarches pour l'obtention des autorisations FRA, | Fourniture d'équipement de transformation de céréales et de conservation. Trouver un local plus adapté pour ses activités |

| | | | | |
|--|--|--|---|--|
| | Renforcement de capacités managériales et en marketing Elaborer un organigramme clair et fonctionnel avec organe de contrôle. | Publication mensuelle de comptes avec pièces comptable ou décharges. | Entamer des démarches pour l'obtention des autorisations FRA, | Equipement et matériel de transformation et de conservation et trouver un local plus adapté. |
| | Renforcement de capacités managériales et en marketing | Publication mensuelle de comptes avec pièces comptable ou décharges. | Entamer des démarches pour l'obtention des autorisations FRA. | Trouver un local plus adapté pour ses activités |

| Organisations | Parcours d'accompagnement | Equipements prioritaires | Estimation du coût | Impact sur prod/résultats |
|----------------------|--|---|---------------------------|---|
| | Renforcement de capacités managériales et en marketing, en comptabilité gestion, HQSE. Procédure de certification FRA. Fourniture d'équipement de transformation de céréales et de conservation (séchoir, gaz, frigo, claies de séchage...) | Tables de séchage, bassines, seaux, bols, marmites, tamis | 2 500 000 | Allège le travail et augmente considérablement la productivité en réduisant le temps de séchage |
| | Renforcement de capacités en comptabilité et en gestion, HQSE, élaboration d'organigramme clair et fonctionnel. Procédure de certification FRA. Fourniture d'équipement de transformation de céréales et de conservation (séchoir, gaz, frigo, claies de séchage...) | Emballages, Accompagnement pour autorisation FRA | 250 000 F CFA | Améliore la présentation du produit, pénétration d'autres marchés |
| | Renforcement de capacités en comptabilité et en gestion, HQSE, élaboration d'organigramme clair et fonctionnel. Procédure de certification FRA. Fourniture d'équipement de transformation de céréales et de conservation (séchoir, gaz, frigo, claies de séchage...) | Accompagnement pour autorisation FRA, construction de local | 800 000 F CFA | Contribuer à l'amélioration de la qualité des produits, |
| | Renforcement de capacités en comptabilité et en gestion, HQSE, élaboration d'organigramme clair et fonctionnel. Procédure de certification FRA. Fourniture d'équipement de transformation de céréales et de conservation (séchoir, gaz, frigo, claies de séchage...) | Tables de séchage, bassines, seaux, bols, marmites, tamis | 250 000 F CFA | Allège le travail et augmente considérablement la productivité en réduisant le temps de séchage |
| | Renforcement de capacités en comptabilité et en gestion, HQSE, élaboration d'organigramme clair et fonctionnel. Procédure de certification FRA. Fourniture d'équipement de transformation de céréales et de conservation (séchoir, gaz, frigo, claies de séchage...) | Accompagnement pour des autorisations FRA. Ensemble de casseroles en inox, tamis, bassines, seaux | 250 000 F CFA | Augmente la productivité et améliore la qualité des produits. |

| | | | | |
|--|--|--|---------------|--|
| | Renforcement de capacités en comptabilité et en gestion, HQSE, élaboration d'organigramme clair et fonctionnel. Procédure de certification FRA. Fourniture d'équipement de transformation de céréales et de conservation (séchoir, gaz, frigo, claies de séchage...) | Accompagnement pour des autorisations FRA, appui en nature matières premières (mil, lait, niébé, sucre...) | 250 000 F CFA | Réduit sensiblement les coûts liés à l'approvisionnement en matières, et améliore la qualité des produits et facilite la pénétration de nouveaux marchés |
|--|--|--|---------------|--|

2.11.5 Les apprentis et écosensibles

| Organisations | AXE 1 | | AXE 2 | |
|--------------------------|--|--|---|---|
| | COURT TERME | MOYEN TERME | COURT TERME | MOYEN TERME |
| Cf liste de la typologie | Démarches de formalisation (RC, NINEA). Elaborer un organigramme clair et fonctionnel avec organe de contrôle. | Publication mensuelle de comptes avec pièces comptable ou décharges. Ouverture de compte bancaire. | Equipment en matériels de saponification et de protection adapté (gants, masques, uniforme..) Appui en emballages. | Trouver un local pour ses activités |
| | Démarches de formalisation (RC, NINEA). Elaborer un organigramme clair et fonctionnel avec organe de contrôle. | Publication mensuelle de compte avec pièces comptable ou décharges. Ouverture de compte bancaire. | Equipement en matériel de transformation de céréales (ustensiles, bassines, seaux, claies de séchage...) Emballages. | Production de leurs propres matières premières (mil, maïs). Démarches d'obtention de terrain. |
| | Démarches de formalisation (RC, NINEA). Elaborer un organigramme clair et fonctionnel avec organe de contrôle. | Publication mensuelle de compte avec pièces comptable ou décharges (cahier de compte). Ouverture de compte bancaire. | Acquérir du matériel propre à l'entreprise et spécifiquement dédié à la transformation de céréales. Trouver un endroit non habité où mené ses activités | Rechercher un local où mener ses activités. |
| | Démarches de formalisation NINEA. Elaborer un organigramme clair et fonctionnel avec organe de contrôle. | Publication mensuelle de comptes avec pièces comptable ou décharges. | Equipements (ustensiles de cuisine, autre matériels de chauffe, vaisselles...) | Trouver un local pour ses activités |
| | Elaborer un organigramme clair et fonctionnel avec organe de contrôle. | Publication mensuelle de comptes avec pièces comptable ou décharges. | Equipements (ustensiles de cuisine, autre matériels de chauffe, vaisselles...) | Démarche d'obtention de terrain. |

3. Propositions d'actions

Les propositions présentées ont été formulées en tenant compte des paramètres suivants :

- Les membres des entreprises de transformation des produits forestiers non ligneux sélectionnés s'engagent à suivre une formation de longue durée de 3 à 6 mois avec une approche intégrée ;
- Les entreprises soutenues par le projet sont issues des types « apprentis », « espoirs », « dauphins » de la typologie ;
- Les projets soutenus concourent à une amélioration de la structuration du secteur de la transformation et du territoire ;
- Les projets soutenus permettent d'améliorer les processus de transformation, par des équipements nouveaux, « innovants » par rapport à ce qui se pratique, ou par des expérimentations ;
- Les projets soutenus concourent à améliorer la couverture départementale de structures, entreprises et unités de référence ;
- Les organisations soutenues ont la capacité et la volonté d'être acteurs de changement pour le territoire comme pour la filière.

3.1. Une formation qualifiante et certifiante transversale

La formation professionnelle est un processus d'acquisition des compétences requises pour exercer un métier ou une profession. Elle vise, entre autres, à répondre aux besoins du marché du travail et de l'économie en ressources humaines qualifiées et certifiées, afin de contribuer à l'amélioration de la compétitivité et de la performance des entreprises, à la promotion sociale et professionnelle de la population active.

Le Ministère de la Formation professionnelle de l'Apprentissage et de l'Artisanat (MFPAA) en charge de la formation professionnelle et technique (FPT) met en œuvre la réforme curriculaire dont la modalité pédagogique est l'approche par compétences (APC) favorisant l'employabilité et l'intégration dans le monde du travail et dans la société.

Parmi les acteurs de la FPT, figurent en bonne place les organisations non gouvernementales dont la GIZ et ENDA en partenariat dans le cadre du projet DIAPOL dans la région de Sédhiou. Elles concourent ainsi à la réalisation des objectifs fixés. Et pour être en phase avec la réforme, le projet DIAPOL et les transformatrices optent pour la formation certifiante, selon l'approche par compétences.

Toutes les entreprises de types apprentis aux champions, seront accompagnées par la formation et certification (certificat professionnel de spécialisation) dans 3 métiers prioritaires :

1. Transformation des céréales locales ;
2. Stabilisation et la transformation des fruits, des légumes et des produits forestiers non ligneux ;
3. La pâtisserie à base des produits forestiers non ligneux ;

Toutes les entreprises des types dauphins et espoirs, seront accompagnées pour renforcer leurs capacités dans 6 domaines prioritaires :

- Environnement, sécurité et hygiène et qualité (HSQE)
- Enregistrement des données (de production, comptables, ...), comptabilité matière, financière,
- Gestion et culture économique
- Mangement et organisation
- Marketing, et commercialisation
- Généraliser les FRA et certificats sanitaires

Ce renforcement de capacité sera conduit en associant des temps de formation et du monitoring dans les entreprises et GIE pour accompagner ces structures à s'approprier et utiliser les outils et approches enseignés. Le processus sera étudié pour pouvoir bénéficier d'une certification.

Ce renforcement de capacités est une condition pour bénéficier des aides en équipements.

- Objectif général : améliorer la professionnalisation des GIE et entreprises
- Objectifs spécifiques :
 - OS1 : Renforcer les capacités dans les 5 domaines prioritaires identifiés ;
 - OS2 : Contribuer à l'amélioration du secteur de la transformation ;
 - OS3 : Augmenter les quantités et les gammes de produits transformés / valorisation des productions locales
- GIE et organisations concernées : les entreprises des types champions, dauphins, lions et espoirs
 - RA1 : les organisations concernées améliorent leurs comptabilités et enregistrement des données, leurs approches marketing et leurs marchés
 - RA2 : La visibilité des produits est améliorée, et le nombre de FRA a augmenté de 50%
 - RAA3 : 60 femmes transformatrices obtiennent un certificat professionnel de spécialisation

3.2 Accompagnement en unité de séchage par département

Dans le secteur de la transformation, le séchage est l'une des tâches pratiques la plus exécutée. Cependant la plupart des acteurs du secteur compte sur le soleil pour réaliser cette étape. Avec tout ce que ce type de séchage naturel comporte comme inconvénients : manque de maîtrise sur le rayonnement, séchage à l'air libre ou intérieur, le temps de séchage indéfini, risque de contamination des produits, absence d'hygiène et de salubrité, perte de qualité des produits liée au rayonnement...

Il est proposé ici l'installation d'une unité de séchage au gaz, à vocation « collective ». Cette initiative sera portée par les associations départementales des femmes transformatrices de la région de Sédiou. L'équipement identifié est fabriqué à Ziguinchor, conçu pour un usage multiproduit (fruits, légumes, céréales, produits forestiers). Ses capacités techniques sont adaptées aux dynamiques de transformation des principales structures de transformation des produits agricoles.

- Objectif général : Améliorer le niveau de production et la qualité des produits
- Objectifs spécifiques :
 - OS 1 : Tripler la production des structures en produits séchés.
 - OS 2 : Réduire le temps de séchage des produits.
 - OS3 : Permettre aux GIE intéressés d'intégrer dans le processus de transformation, le séchage « maîtrisé »
 - OS4 : Contribuer à améliorer la qualité des produits.
- Résultats attendus :
 - RA1 : La quantité de produits séchés est triplée.
 - RA2 : Le temps de séchage est divisé par Trois
 - RA3 : une dizaine de GIE expérimentent ce type de séchage
- Coût : 1 500 000 F

La mise en œuvre de cette action sera formalisée par une convention nouée avec l'association départementale et les structures du secteur de la transformation du département. Cette convention précisera les conditions d'usage et de gestion du séchoir collectif (programmation des accès au séchoir, conduites et accompagnements techniques, responsabilités des usagers et du porteur du projet, modalités de gestion et de tarification, ...).

3.3 Mise en place d'un Fond d'appui en équipements de base

Plusieurs GIE, transformant régulièrement, sont limités dans leurs activités, du fait qu'ils ne possèdent pas en propre un minimum de matériel de base (ustensiles, bassines, seaux, petit matériel de type mixeur, batteur, ...). Il est proposé ici de constituer un fond pour permettre à ces structures d'acquérir ce petit matériel, dans la limite d'un montant maximum de 250 000 F CFA par structure. Cet appui ne pourra être acquis si la structure demandeuse ne dispose pas d'un local identifié, en propre.

- Objectif général : Permettre aux GIE d'aller vers une activité plus professionnelle
- Objectifs spécifiques :
 - OS 1 : Doter de matériel de base, les GIE qui n'ont pas déjà ce matériel, ou ont besoin de le compléter
 - OS 2 : Professionnaliser l'activité des bénéficiaires
- Résultats attendus :
 - RA1 : les GIE des « espoirs » sont tous équipés pour le matériel de base
 - RA2 : les GIE ont augmenté leurs activités de 30%
- Coût : 250 000 F CFA/GIE

3.4 Appui en table de séchage pour les unités transformatrices des produits locaux

Les GIE transformant principalement des céréales sont limitées dans le séchage de leur produit final. Traditionnellement, pour cela, elles utilisent des nattes sur lesquelles elles étaient des tissus "malikane" sur lesquels vont sécher leurs produits (arrow, thiéré, thiakry). Ce système de séchage est lent car il n'y a pas d'aération en dessous. Il est aussi risqué du point de vue hygiène.

Pour contribuer à améliorer le processus de production et la qualité des produits, il est proposé ici de doter ces GIE de tables de séchage, fabriquées localement, et de les accompagner à bien intégrer cet équipement dans leur process.

- Objectif général : Augmenter la quantité et la qualité des produits transformés
- Objectifs spécifiques :
 - OS 1 : Augmenter la production sur une durée de trois jours de transformation, de 50 %.
 - OS2 : Garantir la qualité des produits transformés en améliorant le process de production
 - OS3 : Améliorer la structuration dans le sous-secteur de la transformation des céréales
- Résultats attendus :
 - RA1 : La quantité produite par session de trois jours de travail est augmentée de 50%
 - RA2 : La qualité des produits est certifiée.
 - RA3 : les principales structures ici concernées ont créé des synergies ensemble
- Coût : 250 000 F CFA

3.5 Appui au développement des types « Espoirs » et des Dauphins

Les entreprises, identifiées dans la typologie dans le type des « espoirs et des dauphins », ont à poursuivre l'amélioration de leurs processus de production, en renforçant leur chaîne de travail avec du matériel plus performant, tout en travaillant sérieusement les aspects mise en marché et commercialisation, ainsi que la reconnaissance de la qualité de leurs produits, pour qu'elles puissent se douter des capacités à devenir des lions ensuite des champions.

Il s'agirait d'appuyer ces GPF à se doter des mixeurs de plus grande capacité (10 à 20 litres) et des frigos solaires. Outre le renforcement de la capacité de ces structures, cette action permettra de tester l'intérêt et la pertinence de ces équipements au regard des caractéristiques de la région de Sédiou. Pour renforcer l'esprit d'entreprise, chaque entreprise devra s'engager sur une politique d'amortissement pour un refinancement de ces actifs au terme de leur durée d'utilisation.

- Objectif général : augmenter le nombre de lions et champions dans chaque département
- Objectifs spécifiques :
 - OS 1 : accompagner les 2 entreprises à se doter d'équipements spécifiques
 - OS2 : contribuer à l'amélioration du secteur de la transformation
 - OS3 : augmenter la transformation / valorisation des productions locales
- GIE et organisations concernées :
- Résultats attendus :
 - RA1 : les 2 entreprises ont acquis le matériel et les équipements prévus
 - RA2 : l'utilisation et les apports de ce matériel sont suivis et capitalisés
 - RA3 : D'autres entreprises et GIE s'intéressent à ces améliorations
- Coût :
 - Mixeur 10 à 20 L : 800 000 F CFA
 - Frigo solaire : 500 000 F CFA
 - Autres

3.6 Appui au développement des « Dauphins » :

Les organisations de cette catégorie ont besoin d'être renforcées. Ces entreprises ont besoin, pour évoluer, d'équipements tels : mixeur de 10 à 20 litres de capacité, des machines broyeuses, moulin ultra filtre ect.

- Objectif général : Augmenter le nombre de « Dauphins » dans le département.
- Objectifs spécifiques :
 - OS1 : accompagner les 2 entreprises à se doter d'équipements spécifiques
 - OS2 : contribuer à l'amélioration du secteur de la transformation
 - OS3 : augmenter la transformation / valorisation des productions locales
- Résultats attendus :
 - RA1 : L'équipement prévu a été fourni ;
 - RA2 : L'utilisation et les apports de ce matériel sont suivis et capitalisés ;
 - RA3 : Les autres organisations du secteur s'intéressent à ces progrès.
- Coûts :
 - Mixeur 800 000 F CFA
 - Moulin ultra filtre 175 000 F CFA

3.7 Contrat de progrès

Toutes les structures bénéficiaires de ce programme DIAPOL sélectionnées seront accompagnées dans un cadre formalisé : le contrat de progrès. Ce contrat est conçu à la fois comme un outil de dialogue avec chacune des entreprises et GIE et un contrat d'engagement.

Ce contrat de progrès permettra de définir, dans le cadre de ce dialogue :

- Les objectifs d'évolutions et de changement de l'entreprise
- Ses engagements formulés spécifiquement avec des indicateurs précis
- Les activités d'appui, que ce soit en équipement et matériel, ou en RC / monitoring
- Le suivi mis en place, et les indicateurs de « progrès »
- Le bilan final à l'issu du projet DIAPOL

Ce contrat répondra aux points suivants :

- Objectif général : engager une démarche de progrès dans ce secteur
- Objectifs spécifiques :
 - OS 1 : accompagner cinq (05) groupements de promotion féminine (GPF), dans au moins deux (02) communes de chaque arrondissement de la région, impliqués dans la production, la transformation et la commercialisation des PFNL dans la région
 - OS2 : Impliquer tous les membres des GIE
 - OS3 : contribuer à l'amélioration du secteur de la transformation
- Résultats attendus :
 - RA1 : les 12 entreprises ciblées ont signé leur contrat de progrès
 - RA2 : les GIE et entreprises ont évolué, voire ont changé de type
 - RA3 : les impacts des actions menées sont documentés

- Coût : (A définir)

4. Programme de formation

Le programme de formation des groupements de femmes évoluant dans la transformation, la valorisation et la commercialisation des produits forestiers non ligneux est défini dans le tableau ci-dessous.

Tableau 9 : Programme de formation des GPF évoluant dans le secteur de la transformation

| Domaines | Métiers | Compétences techniques/T | Compétences générales | Nombre de cohorte |
|--|--|---|--|---|
| Transformation des produits forestiers non ligneux et agricoles | Métier 1 : Opérateur en Stabilisation et transformation, fruits, légumes et des produits forestiers non ligneux | <p>Produire des boissons à base de fruits, légumes et produits forestiers non ligneux</p> <p>2. Réceptionner les matières premières, intrants, emballages</p> <p>3. Stocker les matières premières</p> <p>4. Préparer le poste de travail</p> <p>Réaliser des confitures et sirops à base de fruits, de légumes et de produits forestiers non ligneux</p> <p>Réceptionner les matières premières, intrants, emballages</p> <p>Stocker les matières premières</p> <p>Préparer le poste de travail</p> <p>S'approvisionner en fruits et légumes</p> <p>Préparer les fruits et légumes</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Environnement, sécurité et hygiène et qualité (HSQE) - Enregistrement des données (de production, comptables, ...), comptabilité matière, financière - Gestion et culture économique - Management et engagement - Marketing, et commercialisation - Généraliser les FRA et certificats sanitaires | 01 cohorte de 20 femmes transformatrices |

| | | | | |
|--|--|---|--|------------------|
| | | <p>Récupérer le produit d'intérêt</p> <p>Fabriquer des fruits et légumes séchés</p> <p>Conditionner des fruits ou des légumes frais</p> <p>Commercialiser les fruits et légumes et leurs dérivés</p> | | |
| | <p>Métier 2 : Ouvrier spécialisé en transformation des céréales et des légumineuses</p> | <p>Transformer les céréales en différents sous-produits</p> <p>Transformer les légumineuses en différents sous-produits</p> <p>Conditionner les différents sous-produits</p> <p>Commercialiser les différents sous-produits</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Se situer au regard du métier - Enregistrement des données (de production, comptables, ...), comptabilité matière, financière, ... - Gestion et culture économique - Management et engagement - Marketing, et commercialisation - Généraliser les FRA et certificats sanitaires | <p>2</p> |
| | <p>Métier 3 : Commis pâtissier à base des produits forestiers non ligneux</p> | <p>Réaliser une Entrée à base de produits forestiers non ligneux et produits agricoles locaux</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Se situer au regard du métier • Appliquer les règles HSSE • Utiliser les locaux, le matériel et les équipements • Intégrer les principes de nutrition/alimentation | <p>20</p> |

| | | | | |
|--|--|--|--|--|
| | | <p>Réaliser des Plats de Résistance à base des produits locaux</p> <p>Réaliser un Dessert à base de produits locaux</p> <p>Effectuer une décoration avec des accessoires issues des espèces forestières</p> <p>Maitriser les techniques de conservation des produits finis</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Gestion et culture économique • Mangement et engagement • Marketing, et commercialisation • Généraliser les FRA et certificats sanitaires • | |
|--|--|--|--|--|

5. Calendrier de mise en œuvre

- Calendrier de mise en œuvre

| Actions | Date prévue | Echéance |
|---|-----------------------|-----------------|
| Programme RC /sessions de formations certificatives | Mi-avril | Fin Juin |
| a) Bilans des compétences | Mi-avril | Fin Juin |
| b) Déroulements des sessions | Mi-avril | Fin Juin |
| c) Evaluation progressive | Mi-avril | Fin Juin |
| d) Evaluation finale | Mi-avril | Fin Juin |
| e) Cérémonie de remise du diplôme | Mi-avril | Fin Juin |
| f) Finalisation plan d'actions | Mi-avril | Fin Juin |
| g) Validation du rapport final de formation | Début juillet | Mi-juillet |
| h) Mise en place contrat de progrès | A définir avec DIAPOL | |
| i) Réalisation des contrats de progrès | | |
| j) Préparation des actions d'équipements | | |
| k) Achats des équipements | | |
| l) Appui à l'appropriation des équipements | | |

6. Base de données Géospatiale

La base de données géo spatiale des GIE de la région de Sédhiou est disponible [SEDHIOU GIE DATABASE](#)

Chapitre IV. Conclusions & Recommandations

L'étude sur l'identification des besoins d'appui des groupements de promotion féminine s'activant dans la transformation et la valorisation des produits forestiers non ligneux dans la région de Sédiou, notamment sur les aspects liés aux renforcements de capacités techniques et managériales ainsi qu'en matériel et équipements nous a permis d'identifier les différents maux dont souffre la filière des produits forestiers et agricoles en général et plus particulièrement les PFNL. Il y'a eu sensiblement des interventions qui ont été faites aussi bien par les autorités en charge du secteur, notamment les services des eaux et forêts que par d'autres intervenants tels que les projets et programmes intervenant dans la région ; malgré cela, les groupements de promotion féminine qui exercent cette activité restent toujours confrontés à des difficultés récurrentes telles que la dégradation des écosystèmes forestiers, la pression foncière, l'absence de législation claire et bien comprise constatée dans le secteur, le manque de formations en rapport avec leurs besoins réels, le déficit d'un équipement moderne permettant une professionnalisation de leurs activités avec comme objectifs une meilleure valorisation des produits finis destinés à la commercialisation. Les divers éléments de conclusion et de recommandations seront présentés de manière très succincte en deux temps : les constats et les propositions de recommandations. Les constats sont relatifs au potentiel économique réel de la zone du fait que l'économie de la région repose sur le potentiel des ressources naturelles notamment celles des produits forestiers non ligneux. Parmi les filières porteuses de la région, on peut citer : l'anacarde, le néré, palme à huile, le ditakhe, le miel, le madd, le baobab, le soumpou et les plantes médicinales. Ces filières jouent un rôle économique très important dans les zones de production en termes de génération de revenus et de création d'emplois notamment pour les femmes en milieu rural. Toutefois, le secteur rencontre des contraintes telles que l'exploitation incontrôlée. Aucune organisation des acteurs du secteur. A cela s'ajoute aussi les conséquences drastiques du dérèglement climatique, notamment la salinisation des terres, les inondations, les feux de brousse, la coupe abusive des espèces protégées

A. LES CONSTATS :

L'économie de la région repose essentiellement sur les activités agrosylvopastorales. En effet, 80% de la population est rurale, en plus d'une bonne partie des urbains qui présentent des caractéristiques rurales-urbaines. Les programmes, en cours, de réhabilitation et de construction de routes, devraient considérablement réduire les contraintes liées à l'accès aux zones de production et d'écoulement des produits. Ce qui crée de réelles opportunités de valorisation des ressources locales. Plus spécifiquement, les activités d'agriculture, d'élevage et de pêche disposent de réelles opportunités de développement dans la région. Pour l'agriculture, les terres cultivables sont disponibles, avec seulement 25% des superficies utilisées, et trois unités de reliefs favorables aux cultures sous-pluie et irriguées : les plateaux, les versants et les bas-fonds. La région compte un nombre important de vallées, couvrant une superficie de plus de 30 000 hectares. Les sols sont de qualité, avec une bonne pluviométrie (variations moyennes entre 700 et 1300 mm), une réelle densité du réseau hydrographique et l'accès relativement facile aux nappes phréatiques, à partir de 60 m (lutétienne). Le potentiel des produits forestiers non ligneux est aussi important. Parmi les filières porteuses, on peut citer : l'anacarde, le néré, palme à huile, le ditakhe, le miel, le madd, le baobab, le soumpou et les plantes médicinales. Ces filières jouent un rôle économique très important dans les zones de production en termes de génération de revenus et de création d'emplois notamment pour les femmes en milieu rural. » Toutefois, le secteur rencontre des contraintes telles que l'exploitation incontrôlée. Aucune organisation des acteurs du secteur. A cela s'ajoute aussi les conséquences drastiques du dérèglement climatique, notamment la salinisation des terres, les inondations, les feux de brousse, la coupe abusive des espèces protégées

Un manque de qualification professionnelle et une démarche de formation ponctuelle des actrices et acteurs : d'où la nécessité impérieuse d'assurer des formations qualifiantes certifiantes mais aussi la mise en place de foyers de jeunes ou de femmes ainsi que des centres spécialisés au profit des OPH ;

La dégradation des écosystèmes forestiers dans la région de Sédhiou est souvent dû aux feux de brousses récurrents, les coupes abusives et illicites de bois ; d'où la nécessité de développer des stratégies de gestion concertée des ressources forestières naturelles avec l'implication effective des femmes et des jeunes.

B. RECOMMANDATIONS

Les propositions suivantes qui tiennent lieu de pistes d'action sont inspirées des résultats de l'enquête diagnostique suite aux entretiens (focus groupe, entretiens avec les structures etc.). Voulant se rapprocher le plus possible des orientations du projet DIAPOL nous avons les recommandations suivantes :

- Elaborer et soumettre au projet DIAPOL un programme de formation certifiante sur trois métiers par cohorte de 20 personnes :
 - Transformation et stabilisation des fruits, légumes et des produits forestiers non ligneux
 - Transformation des céréales locales et légumineuses
 - Pâtisserie à base des produits locaux et forestiers non ligneux

- Accélérer le processus d’acquisition de compétences de l’ensemble des acteurs identifiés dans d’autres métiers porteurs en lien avec les orientations du projet dans les trois départements de Sédiou
- Organiser des formations techniques et certifiante avec l’approche par les compétences de type dual des métiers développés par les femmes, notamment, la transformation et la stabilisation des fruits, légumes et produits forestiers non ligneux, des céréales locales, des légumineuses et de la pâtisserie.
- Organiser des formations en compétences générales en fonction de la typologie et de la dynamique de l’entreprise ; Former les femmes en gestion financière et administrative et en bonne gouvernance
- Coordonner les actions et les fédérer de façon à mettre en place une organisation faîtière départementale forte capable de gérer les équipements communs et optimiser l’utilisation du matériel des femmes gage de la pérennisation des activités ;
- Renforcer l’entreprenariat féminin (encourager et accompagner les productrices dans la labellisation des produits locaux, leurs transformations et leur conservation)
- Doter les groupements de femmes en équipements modernes de transformation des produits locaux
- Intégrer les femmes dans les instances de gestion et la préservation des écosystèmes forestiers
- Accompagner la mise en place de chaînes de valeurs allant de la collecte, la transformation jusqu’à la commercialisation des PFNL.
- Accompagner les femmes à l’élaboration d’un modèle plus économique et professionnel des groupements avec une vraie culture économique et entrepreneuriale.
- Renforcer la sensibilisation des GPF sur l’importance de la structuration et de la formalisation des groupements
- Encourager la mise en réseau des OCB communales, départementales, régionales, avant de s’ouvrir à l’international, aiderait les femmes à échanger leurs bonnes pratiques, mais surtout à accéder à d’autres marchés :
- Instaurer un système de suivi évaluation externe
- Créer une plateforme digitale de vente des produits forestiers non ligneux où chaque GIE expose ses différents produits
- Encourager ou mettre en place un dispositif d’octroi de transport adapté pour faciliter l’acheminement des produits de la forêt vers les unités de transformation.
- Renforcer les capacités financières des fonds de « **djolong** » et accompagner à la formalisation de cette pratique dont elles maîtrisent la démarche et qui aujourd’hui, fait l’unanimité pour l’auto financement des activités ;

Recommandations pour les autorités en charge du secteur

Pour un développement de la filière en vue d’une meilleure rentabilité de l’activité il faut :

- Établir des conventions locales d’intégration des PFNL dans les codes forestiers et une prise en compte des PFNL par les Politiques Publiques ;
- Une meilleure organisation de la filière partant de la collecte à la vente en passant par le stockage jusqu’à l’écoulement ;
- Une régularisation du marché par les autorités locales et une revalorisation des ressources forestières non ligneuses ;
- Un accompagnement des unités de transformation existantes et un suivi des opérations économiques ;

- Création de site de stockage approprié et installation de nouvelles unités dans les zones disposant d'un énorme potentiel en ressource non ligneux ;
- Dresser une cartographie exhaustive des zones de production de la région de Sédhiou
- Une protection des zones forestières contre les pratiques malsaines et la déforestation occasionnant une disparition des terres ;

Mais aussi de lutter contre :

- Le travail à perte qui emmène les femmes et les jeunes à délaisser l'agriculture. Ce qui conduit à l'exode rural et à l'immigration clandestine
- Les mauvaises pratiques de récolte des fruits forestiers consistant à couper les branches portant les fruits rendant ainsi préjudiciable la durabilité des produits ;
- Une faible implication des populations notamment riveraines des forêts dans la gestion des ressources naturelles ;
- La forte pression des populations sur les espèces forestières à des fins domestiques et de création de revenus particulièrement dans les zones identifiées par DIAPOL;
- Une mauvaise organisation des acteurs impliqués à l'exploitation des PFNL ;
- Le non maîtrise du Code forestiers par les acteurs, la persistance des feux de brousse dans des zones à forte production, le non-respect des exigences de la qualité des produits.
- La coupe abusive du bois, la déforestation ainsi que les incendies ravageurs représente une véritable menace pour l'existence de ces ressources.

V. Annexes

Annexe 1: Outils de collecte

ANNEXE

| Nom et Prénom du responsable | Téléphone | Nom de l'organisation | Nom du Lieu d'implantation (adresse) |
|-------------------------------------|------------------|------------------------------|---|
| Mouskéba Mandiang | 764263758 | Tessito | Samine Balante |
| Ramatoulaye Dabo | 783806087 | Kambeng | Samine Balante |
| Nianling Cissé | 770288074 | Hirwoi | Samine Balante |
| Mansata Mansaly | 785606863 | Kai'raba | Samine Balante |
| Sona Mane | 770419788 | Kajoukouroto | Samine Balante |
| Mama Camara | 770180301 | Kai'raba | Yarang Balante |
| Aïssatou Diallo | 776661080 | Kembemb kafo | Yarang Balante |
| Alymatou sylla | 775381244 | GIE ALIMA Diwane | Oudoucar |
| Coumba kanté | 781480573 | Adéma mousso | MANCONON |
| Alima konta | 768422320 | Dahira | Marandan |
| Sire Diallo | 779099591 | GIE wakilaré | Samé kanta |
| Ndeye sira Traoré | 775450233 | Sira et famille | Santassou |
| Dalla Diarra | 775794022 | GIE NEMA | Dembaya |
| Mame dialika drame | 775504319 | GIE ALA TENTU | Santassou |
| Maimouna Konaté | 774102906 | Teryaa kafoo | Santassou |
| Adama Keita | 783082099 | Daan sa dolè | Santassou |
| Khady biaye | 774169799 | Fankanto | Kabeumb |
| Sira Sidibé | 777897115 | Nous sommes la solution | Kabeumb |
| Ndeye gnima koma | 776473473 | Sabougnima | Madina souane |
| Fatou sadio | 784596928 | Fan makoye | Diambangcounda |
| Khady biaye | 770351156 | Kai'rabaa | Bambaly |
| Fatou diaitè | 786330105 | Pas de noms | Bemet |
| Anne Marie Boucal | 783556815 | Nafa | Diannah malary |
| Koussa Camara | 782147333 | Koutadio Boulou | Yarang Balante |
| Fatou diouf | 771439973 | Yirwa kaffo | Marsassoum |
| Amy diatta | 779961621 | Tessito | Boudiè samine |
| Fatou Bintou Diatta | 782704922 | Taada | Yarang Balante |
| Christophe Biaye | 776483417 | Balousina | Mangaroungou |
| Diariatou Mane | 772444380 | Bayafayna | Mangaroungou |
| Rokhaya Coly | 771712414 | Sante yallah | Bounkiling |
| Mariama cisse | 782015545 | Dialogoto | Bounkiling |
| Kiné Diallo | 773626672 | Dego 4 | Diaroumé |
| Fatoumata dahaba | 774512288 | ARDI | Inor |
| Oumy Dramé | 778081919 | Sabou Gnima | Diaroumé |
| Aliou Baldé | 784627752 | ALSE | Madina Wandifa |
| Boubacar Souadou Diallo | 770895225 | Kawral Bogal | Bogal |
| Dieynabou Diallo | 770892586 | Alima savon | Bogal |
| Solo djité | 784100258 | Entreprise industrielle | Bemet |
| Sounkar Diédhiou | 776259947 | Kambén kafo | Bona/grand dakar |
| Fatoumata Cissé | 766870493 | Clp caïra kégnéto | Bounkiling/kégnéto |
| Ndeye léna diédhiou | 775330868 | Nghako | Bounkiling/Mansacound |
| Banna coly | 778899143 | GIE TADA | Mansacounda |
| Fanta Mandiang | 783257515 | Kausteur | BOUNKILING /SOUBACONO |
| Mariama Cissé | 782015545 | Dialogoto | Bounkiling/soubacono |
| Oumy Wane | 775430619 | GIE WAKILARE | Bounkiling |

| | | | |
|--------------------|-----------|---|-------------------|
| Rabiatou DOUMBIA | 775312304 | GIE DIAROUUME 2 | DIAROUUME |
| Fatouding DARRY | 782185388 | KUKA WATTI | DIAROUUME |
| Sadio DARRY | 784119131 | TESSITO SEWAR | DIAROUUME |
| Mansata SANDING | 777892348 | NAFADOULA | Medina Wandifa |
| Seynabou Drame | 779339426 | Nema moussou kafo | Bounkiling |
| Momodou Yaye Ba | 774694656 | AAJAC/COLUFIFA | FAOUNE |
| OUMAR MBALLO | 777187042 | ARFA | FAOUNE |
| Fatou Diédhiou | 770620816 | Kapébénor | Magnora |
| Fatoumata Sané | 771454964 | Regroupement kasofar des femmes de barandama | Barandama |
| Seynabou sané | 784602981 | Niéfél | Bougnary |
| Boubacar faty | 782639290 | Fandema kaffo | Soucoutoto |
| Kourou kémé camara | 773098507 | Kaïra kaffo | Soucoutoto |
| Ibrahima faty | 779095112 | Hirwoi kaffo | Soucoutoto |
| Awa sane | 776326342 | Moussa doussou kouyaté | Tanaff |
| Aminata Diop | 782609097 | Déco mansacounda | Tanaff |
| Fatoumata kouyaté | 778735639 | Toolo | Tanaff |
| Sira Diocou | 775848660 | Waquilaaré | Tanaff |
| Mariama Marena | 774379367 | Kambeng de tanaff | Tanaff |
| Fatou sanè | 774365079 | Diamoral | Santassou |
| Sadio Camara | 776758399 | KOUTE djomboulou | Simbandi Brassou |
| Fatoumata Bodian | 770156349 | ALLATINTOU | Simbandi Brassou |
| Saly Mane | 782561613 | Sabougna | Simbandi Brassou |
| Aïssatou Camara | 774289712 | Mame Diarra | Simbandi Brassou |
| Sadio Sonko | 772985516 | Serigne Fallou | Simbandi Brassou |
| Mame Lissa Barro | 773244849 | Yirwa kaffo | Simbandi Brassou |
| Sofiatou mangua | 783878613 | Kasofar | Boughary |
| Fatoubintou Sonko | 771473297 | Dimbelé ndiabote | Bona/senthiaba |
| Fatoubintou Badji | 784970537 | Soforale | Kandion Mangana |
| Antoinette MENDY | 774879312 | Femme catholique | Diannah malary |
| Jean-Pierre MENDY | 777979190 | Coopérative des apiculteurs du massif de Boussimbalo | Diannah malary |
| Yacine DIANE | 782201133 | Taku joubo | Diocul |
| Francisca Diouf | 774181069 | Baragnini | Medina Wandifa |
| Fanseyni BADJI | 775236220 | Abboteny | Kabeum 1 |
| Souleymane Abeny | 774026866 | Fassdiom | Kamoghone Entenne |
| Gnana Tamba | 784183116 | Oussoral | Kandion |
| Bocar DIALLO | 778962595 | Association pour la Promotion de la Santé et l'assistance des Couches vulnérables de Séneba | Kandion |
| Sadio diarriatou | 770504036 | Bafadina | Diattacoudan |
| Khady diacou | 757571277 | Bakifina | Simbandi |
| Bilaye fasseni | 785763009 | Wakile | Sinbamdy |
| Diabaté bintou | 783549469 | Katabali | Simbandi balante |
| Mane secile aito | 772093942 | Bawina | Djlbunar |
| Sadio diarriatou | 770504036 | Badiafina | Diattacoudan |
| Sadio diarriatou | 770504036 | Bafadina | Diattacoudan |

| | | | |
|--------------------|-----------|--|----------------|
| Sadio dirriatou | 770504036 | Bafadina | Diattacoudan |
| Sadio diarriatou | 770504036 | Bafadina | Diattacoudan |
| Sadio diattacoudan | 770504036 | Bafadina | Diattacoudan |
| Sadio saly | 785706733 | Yalla taba | Diattacoudan |
| Mane sona | 779098508 | Ballona | Diattacoudan |
| Mane aiito | 772094239 | Bawina | Diattacoudan |
| Sadio Nafie | 782840007 | Bariballa | Djibanar |
| sadio Nafie | 782840007 | Bariballa | Djibanar |
| Fatoubintou Tamba | 777778163 | Union de Jeunes Acteurs Culturels UJAC | Medina Wandifa |

Annexe 2 Liste des personnes rencontrées

LISTE DES PERSONNES RESSOURCES RENCONTREES

| A/ MISSION EXPLORATOIRE DU MOIS MAI 2018 | | | | | | |
|---|---|-------------------------------------|--|----------------------------------|--|--|
| STRUCTURES TECHNIQUES | | | | | | |
| DATE | STRUCTURES | PERSONNES RENCONTREES | FONCTION | CONTACT | E MAIL | DESCRIPTIF SOMMAIRE DE LA SEANCE |
| | Prefecture de Sédiou | Préfet Adjoint | Chef administratif du département Adjoint | 77 529 05 82 77 529 08 05 | | - Visite de courtoise - Présentation mission (objectif et méthodologie de travail) |
| Mercredi 6 | Service régional du développement communautaire (SRDC) | Mamadou DIOUF Samsadine SANE | Chef de service Adj. SRDC | 78 241 3616 | Dioufm95@yahoo.fr Samsdollar26@gmail.com | - Présentation mission (objectif et méthodologie de travail) - Recueil des données de base sur les GPF et associations, OCB (NB : listes des OCB, GPF, APDC et autres associations envoyées après la rencontre) |
| | Agence nationale des statistiques et de la démographie (ANSD) | Ibrahima DIOUF | Chef de service régional de l'ANSD | 77 253 24 13 | Ibou87diouf@gmail.com | - Présentation mission (objectif et méthodologie de travail) - Données de base statistiques et démographique de la région - Informations sur les |

| | | | | | | |
|--|---|-------------------------|--------------------------|--------------|--|---|
| | | | | | | possibilités de recrutement d'agents enquêteurs sur le terrain(definitio n des critères de choix des agents, aperçu sur le taux de renumération etc ;) - Données demographiques et économiques à envoyer sur mail des experts) |
| | Inspection régionale des Eaux et Forêts | Commandant Mansally | Chef de service régional | 77 536 16 14 | | - Présentation mission (objectif et méthodologie de travail) - Informations sur les potentialités et produits forestiers, les filières et organisations des exploitants forestiers |
| | Inspection régionale de l'éducation et de la Formation (IREF) | Mansaly | Adjoint inspecteur | 77 229 96 04 | Colycheikhanta@yahoo.fr | Présentation mission (objectif et méthodologie de travail) - Informations sur les statistiques scolaires et les infrastructures et équipements scolaires |
| | Service régional de l'Action sociale (SRAS) | Mamadou Ibrahima NDIAYE | Chef de service | 77 576 06 20 | ndiayets@yahoo.fr | Présentation mission (objectif et méthodologie de travail) |

| | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|
| | | | | | - Recueil des données de base sur les groupes vulnérables cibles de l’Action sociale (OPH, association des veuves, des personnes âgées) -informations sur les méthodes de ciblage des groupes vulnérables bénéficiaires du PNBSF Informations sur les différents programmes de l'action sociale au niveau régional |
|--|--|--|--|--|--|

STRUCTURES ASSOCIATIVES

| | | | | | |
|--|---|---------------|--|--|---|
| | Cordination des femmes pour la paix et le développement (COFEPAD) | Diarra CAMARA | Présidente Réseaux des Femmes Transformatrices | | - Présentation mission (objectif et méthodologie de travail) - Entretien sur les potentialités associatives, les activités, les critères d’adhésion, le partenariat, la chaîne des valeurs. |
| | ONG Aide Action de Sédiou | Mamadou SOW | Chef de programme | | - Présentation mission (objectif et méthodologie de travail) - informations sur les activités et le partenariat en matière d’éducation de base |

| | | | | | |
|--|---|-----------------------|--|--|---|
| | ONG /enfance et Paix Réseau des Femmes Entrepreneures (REFDESS) | Fatou Bintou DIEDHIOU | | | - Présentation mission (objectif et méthodologie de travail) - Entretien sur les potentialités associatives, les activités,les critères d'adhesion, le mode de fonctionnement , le partenariat,la chaine des valeurs. |
|--|---|-----------------------|--|--|---|

B/ MISSION DE RECEUIL DES DONNEES DU MOIS SEPTEMBRE 2018

| | | | | | | |
|--|--|-----------------------------------|--|----------------------------------|---|---|
| | Gouvernance de Sédhiou | Mr le Gouverneur | | | Visite courtoisie aux autorités et phase pratique (planning activités dans les communes à présenter aux autorités pour dispositions à prendre) | |
| | Service régional du développement communautaire (SRDC) | Mr DIOUF | | | - Administration guide d'entretien - Planning des focus présenté et dispositions à prendre pour réalisation des différents focus femmes | |
| | L'Inspecteur régional de la jeunesse et le responsable du Centre ado et directeur du CDEPS | Pape Maguette DIOP Assane DIOP | Chef de service Responsable centre ado et CDEPS | 77 510 72 65 77 455 15 33 | Srjsedhieu2008@gmail.com has2diop@gmail.com | - Administration guide d'entretien - Planning des focus jeunes à Sédhiou et facilitation contact services de tutelle des autres communes |

| | | | | | | cibles de l'étude. |
|--|--|-------------------------------|---|----------------------------------|--|---|
| | Service départemental de l'Action sociale | Babacar KANE | Chef de service | 77 513 85 57 | Babacarkane921@yahoo.fr | - Administration guide d'entretien - Planning des focus femmes veuves et OPH à Sédiou |
| | Crédit mutuel sénégal de Sédiou | Pape Omar DIATTA | Chef d'agence | | | - Administration guide d'entretien Pour les SFD |
| | Cauris-Finance | Aliou DIEME | Chef d'agence | 77 752 51 38 | | - Administration guide d'entretien Pour le SFD |
| | Union des Institutions de Mutuelles Epargne Crédit (UIMEC) | | | | | - Administration guide d'entretien Pour les SFD |
| | Préfecture Boukiling | Babacar KEBE | Adjoint Prefet | 77 529 08 07 | | Visite courtoisie aux autorités et phase pratique - planning activités dans les communes à présenter aux autorités pour dispositions à prendre |
| | Centre D'Appui au Développement Local (CADL) | Liboua DIATTA | | 77 613 86 88 | | - Planning focus femmes à Bounkiling |
| | Mairie de Bounkiling | Elhadj FATY Mama DIEME | Secrétaire municipal Adjointe au Maire, Responsable de GPF | 77 534 48 96 77 434 61 33 | | - Administration guide d'entretien - planning des focus femmes |
| | Bounkiling | Idrissa GNABAL Y | Président du Conseil communale | 77 250 72 89 | | - Planning focus jeunes à Bounkiling |

| | | | | | | |
|--|---|----------------------------------|-----------------------------------|------------------------------|--|--|
| | | | l de la Jeunesse | | | |
| | Service départemental de l'Action sociale | Martin MALOU Lamine BA | Chef de service Adjoint | 77 565 73 20 77 608 09 89 | | - Planning et organisation focus OPH - Administration guide d'entretien |
| | Mairie Kandion Mangana | Pathé DIAO Ismaila DIEME | Maire Secrétaire municipal | 77 360 11 82 | Ismailadieme.8@gmail.com | Planning et organisation focus Administration guide d'entretien |
| | Mairie Sédhiou | Abdoulaye COLY Boubacar BIAYE | Adj.maire Secretaire municipal | 77 518 88 62 77 684 52 51 | grandlayecoly@yahoo.fr | Administration guide d'entretien |
| | Centre de Recherche et d'Essai (CRE) | Mamadou Lamine BIAYE | Directeur | 77 615 08 08 | | Administration guide d'entretien |
| | Mairie Goudomp | Bosco SADIO | Maire | 77 449 88 43 | | - Planning et Organisation des focus - Administration guide d'entretien |
| | Mairie Yarang Balante | Ousmane MASSAL Y | Maire de Yarang | 78 141 95 59 | | - Planning et Organisation des focus - Administration guide d'entretien |
| | Mairie de Bambaly | Mamadou NDIAYE | Maire de Bambaly | 77 712 73 86 | | - Planning et Organisation des focus - Administration guide d'entretien |

Annexe 3. GUIDE D'ENTRETIEN ELUS LOCAUX

3.1.CONTACT

Questionnaire Direction Régionale de la Famille

- Quelles remarques faites-vous sur l'état des PFNL ?
- Existe-t-il des actions mesures élaborées visant à les préserver et à encadrer leur extraction ?
- Pour vous les acteurs intervenant dans la transformation des PFNL sont ils assez outillés pour réussir leurs activités de transformation ?
- Avez-vous dans votre budget une ligne destinée au renforcement des capacités des femmes ?
- Quelles sont les thématiques de formation destinées aux femmes évoluant dans la valorisation des produits forestiers non ligneux ?

Annexe 4. Références bibliographiques

- ✓ ADAM J.G., 1966. Composition floristique des principaux types physionomiques de végétation du Sénégal. *J. W. African Sci. Assoc.* 11 (1-2), pp. 81-97.
- ✓ ADJONOU K., DJIWA O., KOMBATE Y., KOKUTSE A-D., KOKOU K., 2010. Étude de la dynamique spatiale et structure des forêts denses sèches reliques du Togo : implications pour une gestion durable des aires protégées. *Int. J. Biol. Chem. Sci.* 4 (1), pp. 168-183.
- ✓ ANAT. 2018. Plan national d'aménagement et de développement territorial (PNADT) horizon 2035. Version Provisoire, Edition, Agence Nationale de l'Aménagement du Territoire, Dakar (Sénégal), 277 p.
- ✓ ANDRIEU J., MERING C., 2008. Cartographie par télédétection des changements de la couverture végétale sur la bande littorale ouest-africaine, l'exemple des Rivières du Sud : du Delta du Saloum (Sénégal) au Rio Gêba (Guinée-Bissau), *Télédétection*, n°8, coll.2, pp.93-118.
- ✓ ANDRIEU J., 2008. Dynamique des paysages dans les régions septentrionales des Rivières-duSud (Sénégal, Gambie, Guinée-Bissau). *Thèse de Doctorat, Université Paris Diderot-Paris 7*, 532 p.
- ✓ ANSD. 2017. Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage de 2013. Rapport régional définitif de la région de Kolda. Edition, Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, Dakar (Sénégal), 90 p.
- ✓ ANSD. 2014. Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage de 2013. Rapport définitif, Edition, Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, Dakar (Sénégal), 417 p.
- ✓ ARIORI S.L., OZER P., 2005. Évolution des ressources forestières en Afrique de l'Ouest soudano-sahélienne au cours des 50 dernières années. *Geo-Eco-Trop*, pp.61-68.
- ✓ ARNOULD P., 2001. Introduction. Forêts: entre nature et société (Forests, between nature and society). In : *Bulletin de l'Association de Géographes Français*. pp.107-109.
- ✓ BALDE S., 2016. L'ensablement des rizières et ses impacts environnementaux et socioéconomiques dans la commune de Dioulacolon (Région de Kolda). *Mémoire de Master en Géographie, Université Assane Seck de Ziguinchor*, 87 p.
- ✓ BALDE M.M., 2016. Trafic transfrontalier de bois en Casamance : motifs d'implantation des populations dans la destruction de leur patrimoine forestier. *Revue Notes Scientifiques homme et société*, n°4, p. 213-233.
- ✓ BALL G.H., HALL D.J., 1965. ISODATA, a novel method of data analysis and pattern classification : DTIC Document.

- ✓ BAMBA I., 2010. Anthropisation et dynamique spatio-temporelle de paysages forestiers en République Démocratique du Congo. *Thèse de Doctorat en Science, Université Libre de Bruxelles*, 189 p.
- ✓ BARRY B., 2015. Impacts socio-économiques et écologiques de l'aménagement forestier du massif de Sare Gardi (région de Kolda) de 2005 à 2014. *Mémoire de Master, Département de Géographie, Université Assane Seck de Ziguinchor*, 108 p.
- ✓ BAUD P., BOURGEAT S., BRAS C., 2008. Dictionnaire de géographie. Hatier, Paris, 607 p.
- ✓ BAVOUX J-J., CHAPELON L., 2014. Dictionnaire d'analyse spatiale. Armand Colin, 608 p.
- ✓ BELLOUARD P., 1955. La situation forestière de l'Afrique occidentale française. *Revue Bois et Forêts Tropiques*, n° 39, pp. 9-23.
- ✓ BLONDEL F.M., DUPUY S., SALAME N., 1987. La Télédétection dans l'étude des milieux forestiers un exemple : La forêt de Bouconne. In La télédétection : La forêt de Bouconne, *Bull.*
- ✓ PAPE MOR GUEYE : 2019 : Mémoire de Master : L'impact de la production et la commercialisation des PFNL sur le revenu et la sécurité alimentaire des ménages ruraux de la région de Ziguinchor, pp. 12-19
- ✓ Rapport final de la stratégie d'intervention de la Direction de la femme et de la famille pour le financement des AGR, PME, PMI ;
- ✓ Plan Sénégal Emergent (PSE) ;
- ✓ Document « indicateur de développement régional au Sénégal » ;
- ✓ Programme Régional de Développement Intégré (PRDI) de Sédiou ;
- ✓ Rapports de l'ANSD 2021, 2022 et 2023 ;
- ✓ Note d'analyse sur les opportunités d'affaire dans la région de Sédiou (SRP de Sédiou) ;
- ✓ Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT) de Sédiou ;
- ✓ Document diagnostic des eaux et forêts